

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 06544

Numéro SIREN : 508 094 927

Nom ou dénomination : COVAGE NETWORKS

Ce dépôt a été enregistré le 03/08/2021 sous le numéro de dépôt 34265

ENTRE

COVAGE NETWORKS SAS

ET

TUTOR SAS

EN PRESENCE DE

COVAGE SAS

**TRAITE
D'APPORT PARTIEL D'ACTIF**

30 juin 2021

TRAITE D'APPORT PARTIEL D'ACTIF

ENTRE LES SOUSSIGNEES :

- (A) **COVAGE NETWORKS SAS**, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé Immeuble Crisco Uno, 3-5-7 avenue de la Cristallerie - 92310 Sèvres, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 508 094 927, représentée par M. Lionel Recorbet, Président,

(ci-après la **Société Apporteuse** ou **Covage Networks**)

et

- (B) **TUTOR SAS**, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé Immeuble Crisco Uno, 3-5-7 avenue de la Cristallerie - 92310 Sèvres, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 439 748 013, représentée par M. Lionel Recorbet, Président,

(ci-après la **Société Bénéficiaire** ou **Tutor SAS**)

(ensemble, les **Parties** et individuellement, une **Partie**).

EN PRESENCE DE :

- (C) **COVAGE SAS**, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé Immeuble Crisco Uno, 3-5-7 avenue de la Cristallerie - 92310 Sèvres, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 479 281 495, représentée par M. Lionel Recorbet, Président,

(ci-après **Covage**)

IL A ETE PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

1. Covage Networks et Tutor SAS sont détenues à 100 % par Covage.
2. À la date du présent Traité d'Apport, l'activité du Groupe Covage consiste notamment en la conception, le financement et l'exploitation de réseaux de télécommunications à haut débit, le marché de gros des services de capacité basés sur les services dédiés de capacité de boucle locale optique et certains actifs associés à cette activité.
3. Le 8 décembre 2020, XpFibre Network SAS (anciennement dénommée SFR FTTH Network SAS), une société par actions simplifiée dont le siège social est situé 124, Boulevard de Verdun, Courbevoie (94000), France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 879 906 998 (**XpFibre Network**) a procédé à l'acquisition de 100 % du capital social et des droits de vote de Covage (**l'Acquisition Covage**).
4. Conformément à la décision de la Commission Européenne M.9728 en date du 27 novembre 2020 ayant autorisé l'Acquisition Covage, Altice France, Omers Infrastructure European Holdings B.V. et Allianz Infrastructure Luxembourg II S.à.r.l.,

en leur qualité d'actionnaires indirects de XpFibre Network se sont engagés à mettre en œuvre un ensemble d'engagements relatif au transfert à un tiers repreneur de l'activité du Groupe Covage principalement présente sur le secteur FTTO (« *Fiber to the Office* ») et subsidiairement sur le secteur FTTH (pour « *Fiber to the Home* ») (les **Engagements**) (l'**Opération**).

5. L'Opération consiste en la cession au tiers repreneur de (i) 15 filiales directes ou indirectes de Covage actives quasi-exclusivement sur le marché du FTTO (les **SPV FTTO**) et 10 filiales directes ou indirectes de Covage ayant une activité mixte sur le marché du FTTO et du FTTH (les **SPV Mixtes**), (ii) l'activité de services exercée par Covage Networks et se rapportant aux SPV FTTO et SPV Mixtes et (iii) l'activité exercée par Covage Networks sur le marché du FTTO relatif à 27 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (**EPCI**) (ensemble, les **EPCI Covage Networks**).
6. Dans le cadre de la mise en œuvre des Engagements et pour les besoins de la mise en œuvre de l'Opération, il est envisagé :
 - A. l'apport en nature des actions détenues par Covage, directement ou indirectement, dans 18 des 25 SPV FTTO et SPV Mixtes au bénéfice de Tutor SAS (l'**Apport en Nature**) ; et
 - B. l'apport par voie d'apport partiel d'actif par la Société Apporteuse à la Société Bénéficiaire, de l'ensemble des éléments d'actif et de passif liés à l'activité exercée par la Société Apporteuse se situant dans le périmètre des Engagements.
7. A la date des présentes, l'activité exercée par Covage Networks à apporter aux termes des Engagements consiste en :
 - A. une activité exercée par Covage Networks sur le marché du FTTO relatif aux EPCI Covage Networks notamment à travers :
 - i. 11 contrats d'activation, Nîmes, Macon, Alès, Arles, Châtelleraut, Cap Calais, Cambrai, Valenciennes, Hénin Carvin, Gallargues-le-Montueux et Yvelines THD ;
 - ii. un réseau détenu en propre par la société Covage Networks concernant l'EPCI de la Métropole de Lille ;
 - iii. les équipements, contrats et commandes des clients de Covage Networks ayant souscrit à une offre FTTO auprès de Covage Networks notamment via :
 1. les SPV FTTO Nantes Networks et Grand Lyon THD respectivement sur les EPCI de CA Clisson Sèvre et Maine Agglo, CC de la Vallée Garon (CCVG) ;
 2. le réseau de ZEFIL sur l'EPCI de Toulouse Métropole ;
 3. le réseau Fibréa notamment sur les EPCI de CC Haute-Maurienne Vanoise, CC Cœur de Maurienne Arvan, CC des Vallées d'Aigueblanche, CC du Canton de la Chambre, CC Maurienne Galibier, CC Porte de Maurienne, CA Arlysère ;

4. le réseau en propre de Covage Networks sur l'EPCI Pays d'Issoire.
- B. les actifs détenus par Covage Networks contribuant au fonctionnement des réseaux cédés dans le cadre de l'Opération (en ce compris les actifs relevant des systèmes d'information FTTH mais à l'exclusion (x) du réseau de collecte nationale et (y) de la sous-location du siège social actuellement occupé par la Société Apporteuse au 5, avenue de la Cristallerie (immeuble Crisco), à Sèvres (92310) et qui font l'objet du contrat cadre de services transitoires mentionné à l'Article 12 du Traité), à savoir notamment :
- i. les équipements comprenant notamment :
 1. les éléments actifs (GPON, WDM, IP, portes de collectes locales et nationales, etc.) ;
 2. les éléments passifs (coupleurs, armoires, fibre, etc.) ;
 3. les liens de collecte locale (en propre, IRU, contrats de location, etc.) ;
 4. les espaces d'exploitation en ce compris leurs baux (PoPs, datacenters, etc.),
 - ii. les équipements réseau pour la collecte vers les portes de livraison locale du trafic tels que les Switch d'agrégation Ethernet, routeur et équipement de transmission locale de type WDM ;
 - iii. les équipements cœur de réseau (routeurs, etc.) et d'authentification (radius, DHCP, etc.),
 - iv. les équipements et serveurs dédiés pour l'exploitation et la supervision des réseaux (serveurs informatiques, téléviseurs, écrans géants, etc.) et serveurs dédiés pour le reste du système d'information FTTO ;
 - v. les équipements dédiés aux collaborateurs dont les contrats de travail seront transférés à Tutor SAS : bureautiques (PC portables, téléphones mobiles, etc.) et fonctionnels (voitures, etc.).
- C. une activité de prestations de services réalisée au profit des SPV FTTO et SPV Mixtes, notamment à travers :
- i. les contrats fournisseurs conclus avec les tiers pour les besoins de l'activité des SPV FTTO et SPV Mixtes ;
 - ii. les contrats intragroupes conclus entre Covage Networks et les SPV FTTO et SPV Mixtes (en ce compris notamment les contrats de conception et de construction, les contrats de services techniques, les contrats sur le système d'information, les contrats généraux d'assistance et de commercialisation) ;
 - iii. les contrats de prestations portant sur les systèmes d'information FTTO; et

- iv. les baux commerciaux rattachés à l'activité des SPV FTTO, des SPV Mixtes et des EPCI Covage Networks.

(A, B et C, ensemble l'**Activité**).

8. Il est par ailleurs indiqué que la réalisation de l'Opération est soumise à la satisfaction des conditions suspensives stipulées à l'article 4.1(a) et à l'article 4.1(b) du contrat de cession (tel que ce contrat est intitulé en langue anglaise « *Share Purchase Agreement* » conclu le 30 juin 2021 entre, notamment, la Société Apporteuse, Covage et Hestia SAS, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé au 2247 Voie de l'Orée, 27100 Val-de-Reuil, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Evreux sous le numéro 894 567 221 (l'**Acquéreur**) portant sur la totalité du capital social et des droits de vote de la Société Bénéficiaire (le **Contrat de Cession**), à savoir l'obtention de l'autorisation au titre de la Condition Concurrence (tel que ce terme est défini en langue anglaise « *Antitrust Condition* » dans le Contrat de Cession) et la réalisation de la Condition Réorganisation (tel que ce terme est défini en langue anglaise « *Reorganisation Condition* » dans le Contrat de Cession).
9. Afin de réaliser l'apport par la Société Apporteuse à la Société Bénéficiaire de l'ensemble des éléments d'actif et de passif liés à l'Activité (l'**Apport**), les Parties sont convenues de conclure le présent traité d'apport (le **Traité d'Apport**).

CECI EXPOSE, IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIIT :

ARTICLE 1. DEFINITIONS

Pour les besoins du présent Traité d'Apport, outre les définitions figurant dans le préambule ou dans le corps du présent Traité d'Apport, les termes suivants auront la signification qui leur est attribuée ci-après :

CGI désigne le code général des impôts.

Groupe Covage désigne Covage et l'ensemble de ses filiales, en ce compris les Parties.

ARTICLE 2. PRESENTATION DES SOCIETES PARTIES AU PRESENT TRAITE D'APPORT

2.1 SOCIETE APORTEUSE – COVAGE NETWORKS

Covage Networks a été immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre le 17 septembre 2008, sous forme de société par actions simplifiée pour une durée de 99 années devant se terminer le 17 septembre 2107.

Son exercice social expire le 31 décembre de chaque année.

Son capital social s'élève à 4.544.584 euros, divisé en 206.572 actions de 22 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées, toutes de même catégorie, dont aucune n'est détenue en propre à la date des présentes.

Covage Networks n'a pas émis de valeurs mobilières ou autres droits donnant accès ou non à son capital, autres que les actions composant son capital.

Covage Networks n'a émis aucun titre financier qui soit admis aux négociations sur un marché réglementé.

Covage Networks a pour objet, directement ou indirectement :

- la conception, la réalisation, l'acquisition, l'exploitation technique et commerciale de réseaux de communications électroniques ;
- la fourniture de prestations de services ou de services (et notamment de services de communications électroniques de capacité, de bande passante, de transit IP et d'autres services IP) à toute société instituée spécifiquement dans le cadre d'une délégation de service public et ayant pour activité principale la conception, la construction, le financement, l'exploitation et la commercialisation de réseaux de télécommunication à haut débit, dans laquelle les associés de la société détiennent directement ou indirectement une participation conjointe ;
- la fourniture de prestations de services ou services (notamment des services de communications électroniques) sur ou à partir de réseaux de communications électroniques ; et
- plus généralement, la réalisation de toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet visé ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

2.2 SOCIETE BENEFICIAIRE – TUTOR SAS

Tutor SAS a été créée le 4 juin 2014 pour une durée de 99 ans, sous forme de société par actions simplifiée, et était immatriculée avant le transfert de son siège social à Sèvres, auprès du registre du commerce et des sociétés d'Amiens. Tutor SAS est enregistrée auprès du registre du commerce et des sociétés de Nanterre depuis le 31 janvier 2018 sous le numéro 439 748 013.

Son exercice social expire le 31 décembre de chaque année.

Son capital social s'élève à 2.000.000 euros, divisé en 1.000 actions de 2.000 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées, toutes de même catégorie, dont aucune n'est détenue en propre à la date des présentes.

Tutor SAS n'a pas émis de valeurs mobilières ou autres droits donnant accès ou non à son capital, autres que les actions composant son capital.

Tutor SAS n'a émis aucun titre financier qui soit admis aux négociations sur un marché réglementé.

Tutor SAS a pour objet :

- la construction de réseaux électriques et de télécommunications, notamment :
 - toute activité de Bureau d'Etude dans le cadre de la construction, du déploiement de réseaux de télécommunications, quelque soient les technologies utilisées (coaxial, fibre, hertzien, CPL...) ;
 - la conception et la réalisation de tous types d'infrastructures et de réseaux électriques et de télécommunication ;

- toute activité d'assistance technique dans le cadre de l'activation desdits réseaux tant au niveau des cœurs de réseaux que des éléments d'activation intermédiaires ou de la mise en œuvre des solutions « client final »,

Et :

- toute activité d'exploitation, d'entretien, de gestion, supervision, administration des réseaux de télécommunications pour le compte de clients ou d'opérateurs ;
- toute activité d'administration, de gestion, d'application ou de services utilisant les réseaux de télécommunication publics ou privés ;
- la spécification, la mise en œuvre, la commercialisation d'applications ou de services utilisant les télécommunications ;
- l'assistance des collectivités locales ou des opérateurs privés dans la commercialisation de leurs services, réseaux produits, politique de développement économique ;
- toutes prestations de télé-services, support technique, services d'information et transactionnels diffusés sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication (internet, téléphonie fixe et mobiles, réseaux Online, technologie CD-ROM, chaînes de télévision numérique etc.) ;
- l'importation, la représentation, la location, l'exploitation et la commercialisation de logiciels, matériels s'y rapportant directement ou indirectement ;
- la création, l'intégration, la mise en place, l'hébergement et l'exploitation en France et à l'étranger de services à destination des entreprises et des collectivités locales ;
- l'activité de conseils et de services se rapportant aux activités sus-énoncées, aux activités publicitaires et aux droits y afférents ;
- la participation de la société, par tous moyens appropriés, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements, la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;
- la prise de participation au capital de toutes sociétés existantes et la gestion de ces participations ;
- la mise en œuvre de politique générale du groupe ainsi constituée et l'animation de sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable en participant activement à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique ;
- l'assistance financière, administrative et comptable et plus généralement le soutien en matière de gestion à toutes sociétés du groupe, par tous moyens techniques existants et à venir et notamment par ceux suivants :

- la mise à disposition de tout personnel administratif et comptable,
 - la mise à disposition de tout matériel,
 - la gestion et la location de tous immeubles,
 - la formation et information de tout personnel,
 - la négociation de tous contrats,
 - l'analyse, l'organisation, le conseil en informatique, la réalisation de travaux informatiques à façon de facturation, de gestion de stocks, et, en général, de toutes prestations de services nécessitant l'intervention de l'informatique en général ou de télématique,
- la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement par voie d'acquisition, construction, échange, apport ou autrement, éventuellement et exceptionnellement, l'aliénation de ceux de ces immeubles devenus inutiles à la société au moyen de vente, échange ou apport en société ;
 - l'acquisition et la gestion de tout portefeuille de valeurs mobilières et autres titres de placement ; et
 - plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires connexes.

Tutor SAS peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.

2.3 LIENS ENTRE LA SOCIETE APORTEUSE ET LA SOCIETE BENEFICIAIRE

A la date du présent Traité d'Apport, Covage Networks et Tutor SAS sont détenues à 100 % par Covage.

A la date du présent Traité d'Apport, Covage Networks, Tutor SAS et Covage ont des dirigeants communs qui sont :

- M. Lionel Recorbet, en qualité de Président ; et
- M. Brice Messier, en qualité de Directeur Général.

ARTICLE 3. OBJET DU PRESENT APPORT

3.1 BRANCHE D'ACTIVITE APPORTEE

Sous réserve de la réalisation des conditions suspensives stipulées à l'Article 10 ci-dessous, à la Date de Réalisation, Covage Networks transmettra à Tutor SAS l'intégralité des éléments d'actif et de passif afférents à l'Activité (la **Branche d'Activité**) dans les conditions du présent Traité d'Apport, et sous réserve des éléments expressément exclus par les Parties aux termes du présent Traité d'Apport.

3.2 REGIME JURIDIQUE

Les Parties décident de placer l'Apport sous le régime juridique des scissions prévu par les articles L. 236-16 à L. 236-21 du Code de commerce, conformément à la faculté qui leur est offerte par l'article L. 236-22 dudit code.

En conséquence, sous réserve des stipulations du présent Traité d'Apport, l'Apport porte sur l'universalité de biens, droits et obligations composant la Branche d'Activité et la Société Bénéficiaire sera, du fait de l'Apport, substituée dans tous les droits et obligations de la Société Apporteuse relatifs à la Branche d'Activité à la Date de Réalisation.

Conformément à l'article L. 236-21 du Code de commerce, les Parties conviennent expressément de déroger aux dispositions de l'article L. 236-20 du Code de commerce et d'écarter toute solidarité entre la Société Apporteuse et la Société Bénéficiaire à l'égard des Eléments Apportés. Ainsi :

- la Société Bénéficiaire sera seule tenue des engagements relatifs aux Eléments Apportés à compter de la Date de Réalisation, de telle sorte que la Société Apporteuse ne sera pas tenue solidairement avec la Société Bénéficiaire des engagements relatifs aux Eléments Apportés pour la période à compter de la Date de Réalisation ; et
- la Société Apporteuse sera seule tenue des engagements relatifs aux Eléments Apportés pour la période antérieure à la Date de Réalisation, de sorte que la Société Bénéficiaire ne sera pas tenue solidairement avec la Société Apporteuse des engagements relatifs aux Eléments Apportés pour la période antérieure à la Date de Réalisation.

ARTICLE 4. PROCEDURE - COMMISSAIRE AUX APPORTS

Conformément aux dispositions de l'article L. 236-10 du Code de commerce, Covage Networks et Tutor SAS ont expressément renoncé par décisions de leur associé unique respectif, en date du 29 juin 2021, à la désignation d'un Commissaire à la scission.

Aux termes de ces mêmes décisions, Covage Networks et Tutor SAS ont désigné, conformément aux dispositions de l'article L. 236-10, III, la société BM&A, une société par actions simplifiée, dont le siège social est situé au 11, rue de Laborde, 75008 Paris, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 348 461 443, en la personne de Monsieur Thierry Bellot en qualité de Commissaire aux apports dans le cadre du projet d'Apport.

En application des articles L. 236-10, III et L. 225-147 du Code de commerce, la société BM&A a pour mission :

- d'apprécier la valeur des apports en nature et, le cas échéant, des avantages particuliers qui seraient consentis ; et
- d'établir un rapport, contenant les mentions prévues par les textes législatifs et réglementaires, qui sera mis à la disposition des associés des Parties dans les conditions fixées par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Sans préjudice de l'appréciation du Commissaire aux apports, les Parties précisent que le présent Traité d'Apport ne contient pas d'avantages particuliers.

ARTICLE 5. CONSULTATION DES INSTANCES REPRESENTATIVES DU PERSONNEL

Conformément aux dispositions de l'article L. 2312-8 du Code du travail, le comité social et économique de Covage Networks a, préalablement à la signature du présent Traité d'Apport, été informé et consulté sur l'opération d'Apport. Le comité social et économique de Covage Networks a rendu le 28 mai 2021 un avis positif sur l'opération d'Apport et sur l'Opération.

ARTICLE 6. COMPTES UTILISES POUR ETABLIR LES CONDITIONS DE L'APPORT

La description des éléments d'actif et de passif apportés à la Société Bénéficiaire aux termes des présentes et les conditions de l'Apport ont été établies sur la base suivante (les **Comptes de Référence**) :

- en ce qui concerne la Société Apporteuse, sur la base de comptes statutaires au 31 décembre 2020 portant sur les éléments d'actif et de passif rattachés à la Branche d'Activité;
- en ce qui concerne la Société Bénéficiaire, sur la base des comptes audités au 31 décembre 2020.

Une copie des Comptes de Référence figure en Annexe 6 au présent Traité d'Apport.

Par ailleurs, seront mis à disposition de l'associé unique de la Société Bénéficiaire et de l'associé unique de la Société Apporteuse, (i) les comptes approuvés de l'exercice clôturé au 31 décembre 2020 et des deux exercices précédents ainsi que les rapports de gestion y afférents de la Société Apporteuse et (ii) les comptes approuvés de l'exercice clôturé au 31 décembre 2020 ainsi que le rapport de gestion y afférent de la Société Bénéficiaire.

Il est précisé que, si l'Opération ne devait pas être réalisée au plus tard le 31 décembre 2021, les éléments d'actifs apportés et les éléments de passif pris en charge seront évalués à leur valeur comptable à la Date de Réalisation.

ARTICLE 7. DESIGNATION ET EVALUATION DES ÉLÉMENTS D'ACTIF ET DE PASSIF APPORTÉS

7.1 METHODE D'EVALUATION

L'Apport est soumis aux dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général tel que modifié sur la comptabilisation et évaluation des opérations de fusions et opérations assimilées par le Règlement n° 2017-01 du 5 mai 2017 (le **Règlement**).

Conformément au Règlement, les éléments objets du présent Apport ont été estimés à leur valeur réelle dans la mesure où l'Apport, bien que réalisé entre sociétés sous contrôle commun, s'inscrit dans le cadre de la cession de l'intégralité des titres de la Société Bénéficiaire au profit d'une société tierce sous contrôle distinct, selon les termes et conditions du Contrat de Cession. Les éléments d'actif apportés et les éléments de passif pris en charge seront évalués à leur valeur réelle. Les actifs et passifs transmis par la Société Apporteuse à la Société Bénéficiaire seront en conséquence comptabilisés dans les comptes de la Société Bénéficiaire pour leur valeur réelle à la Date de Réalisation de l'Apport. La valeur réelle des éléments d'actif apportés et des

éléments de passif pris en charge a été déterminée selon les méthodes exposées en Annexe 7.1 (les **Méthodes de Valorisation**).

7.2 DESIGNATION DES ELEMENTS D'ACTIF ET DE PASSIF APPORTES DE LA BRANCHE D'ACTIVITE

7.2.1 Principe

La Société Apporteuse transmettra à la Société Bénéficiaire, sous réserve de la réalisation des conditions suspensives stipulées à l'Article 10 ci-dessous et à l'exclusion des garanties prévues aux articles 1626, 1641 et 1643 du Code civil, l'intégralité des actifs et passifs de la Branche d'Activité (les **Eléments Apportés**) dans l'état où ils se trouveront à la Date de Réalisation de l'Apport. En conséquence, la description aux Articles 7.2.2 et 7.2.3 des Eléments Apportés ainsi que de l'estimation de leurs valeurs et de l'actif net en résultant à l'Article 7.3 n'ont qu'un caractère purement indicatif, non exhaustif et provisoire, l'Apport objet du présent Traité d'Apport constituant une transmission universelle de patrimoine de l'ensemble des Eléments Apportés composant le patrimoine de la Société Apporteuse dans l'état dans lesquels ils se trouvent à la Date de Réalisation. Les valeurs réelles définitives des Eléments Apportés et, par conséquent, de l'actif net en résultant, devront être déterminées à la Date de Réalisation de l'Apport sur la base d'une situation comptable de la Société Apporteuse arrêtée à la Date de Réalisation selon les mêmes méthodes que les Comptes de Référence et selon les mêmes méthodes d'évaluation que les Méthodes de Valorisation (la **Situation Comptable Définitive**).

La Situation Comptable Définitive sera préparée par la Société Apporteuse et communiquée à la Société Bénéficiaire dans un délai de 60 jours ouvrés à la suite de la Date de Réalisation. La Situation Comptable Définitive devra également indiquer la valeur comptable des Eléments Apportés. La Société Bénéficiaire aura la faculté de procéder à une revue de la Situation Comptable Définitive, dans un délai de 45 jours ouvrés à compter (x) de la date de réalisation de l'Opération ou (y) de la date de communication de la Situation Comptable Définitive à la Société Bénéficiaire, si celle-ci est postérieure à la date de réalisation de l'Opération (la **Délai de Revue**). Dans l'hypothèse d'une divergence entre la Situation Comptable Définitive établie par la Société Apporteuse et la Situation Comptable Définitive revue par la Société Bénéficiaire, la Société Bénéficiaire pourra notifier à la Société Apporteuse son désaccord au cours du Délai de Revue (la **Notification de Désaccord**). La Notification de Désaccord devra exposer en détail les motifs du désaccord de la Société Bénéficiaire et contenir une estimation de bonne foi de la Situation Comptable Définitive telle qu'arrêtée par la Société Bénéficiaire. A l'exception des divergences spécifiquement visées dans la Notification de Désaccord, la Société Bénéficiaire sera réputée avoir accepté le contenu de la Situation Comptable Définitive dans son intégralité. A défaut d'un accord amiable entre les Parties après discussion de bonne foi dans un délai de 30 jours ouvrés faisant suite à la réception par la Société Apporteuse de la Notification de Désaccord, le litige sera tranché par un cabinet d'expertise comptable indépendant de réputation internationale, ou, si ce cabinet est dans l'incapacité d'agir ou ne souhaite pas agir, par tout autre cabinet de commissariat aux comptes indépendant à la réputation internationale que la Société Apporteuse et la Société Bénéficiaire désigneront d'un commun accord ou, à défaut d'accord, par tout commissaire aux comptes français figurant sur la liste du greffe du tribunal de commerce de Paris qui sera désigné par le président du Tribunal de commerce de Paris statuant en procédure accélérée au fond ou en référé sur saisine de la Partie la plus diligente (l'**Expert**). La décision du président du Tribunal de commerce de Paris sera définitive et s'imposera aux Parties. L'Expert agira en tant qu'expert au sens de l'article 1592 du Code civil et non en tant qu'arbitre. L'Expert devra rendre son rapport d'expertise définitif dans un délai de 20 jours ouvrés à compter de sa désignation par les Parties ou de sa saisine par le président du Tribunal de commerce de Paris. La décision de l'Expert sur toute

question relevant de son mandat sera définitive et liera les Parties, sauf en cas d'erreur grossière de la part de l'expert (auquel cas l'erreur sera renvoyée à l'expert pour correction).

A titre indicatif, les Eléments Apportés de la Branche d'Activité ont été déterminés sur la base des Comptes de Référence de la Société Apporteuse.

7.2.2 Eléments d'actif transmis par Covage Networks à Tutor SAS

Les éléments d'actif apportés comprennent l'ensemble des actifs et droits de la Société Apporteuse se rapportant à la Branche d'Activité, tels que ces actifs et droits existeront à la Date de Réalisation, qu'ils figurent ou non dans les Comptes de Référence de la Société Apporteuse et y compris tous les droits éventuels, inconnus ou futurs se rapportant à l'exploitation de la Branche d'Activité dont l'origine est antérieure à la Date de Réalisation et, en conséquence, comprennent notamment tous les actifs figurant dans les Comptes de Référence se rapportant à la Branche d'Activité, diminués des actifs cédés, détruits ou ayant disparu avant la Date de Réalisation et augmentés de tous les actifs se rapportant à la Branche d'Activité acquis, reçus ou créés par la Société Apporteuse avant la Date de Réalisation.

A titre purement informatif et non exhaustif, l'actif apporté inclura, sous les réserves mentionnées ci-avant, les éléments listés ci-après dont la liste a été établie sur la base des Comptes de Référence :

- les immobilisations corporelles relatives à la Branche d'Activité telles que listées en Annexe 7.2.2(a) ;
- les immobilisations incorporelles relatives à la Branche d'Activité telles que listées en Annexe 7.2.2(b) ;
- les stocks relatifs à la Branche d'Activité tels que listés en Annexe 7.2.2(c) ;
- les créances relatives à la Branche d'Activité telles qu'identifiées en Annexe 7.2.2(d) ;
- le bénéfice et la charge des droits et obligations résultant des contrats et conventions conclus dans le cadre de la Branche d'Activité, et notamment, les droits et obligations de la Société Apporteuse au titre des contrats identifiés en Annexe 7.2.2(e) ;
- les droits de propriété intellectuelle relatifs à la Branche d'Activité tels que listés en Annexe 7.2.2(f) ;
- les baux commerciaux relatifs à la Branche d'Activité tels que listés en Annexe 7.2.2(g) ; et
- les contentieux en cours relatifs à la Branche d'Activité pour lesquels la Société Apporteuse est en demande tels que listés en Annexe 7.2.2(h).

7.2.3 Eléments de passif transmis par Covage Networks à Tutor SAS

Les éléments de passif pris en charge par la Société Bénéficiaire comprennent l'ensemble des passifs et obligations de la Société Apporteuse se rapportant à la Branche d'Activité tels que ces passifs et obligations existeront à la Date de Réalisation, qu'ils figurent ou non dans les Comptes de Référence de la Société Apporteuse et y compris tous les passifs éventuels, inconnus ou futurs se rapportant à l'exploitation de la Branche d'Activité dont l'origine est antérieure à la Date de Réalisation et, en conséquence, comprennent tous les passifs figurant

dans les Comptes de Référence se rapportant à la Branche d'Activité, diminués des éléments de passif acquittés ou réglés avant la Date de Réalisation et augmentés de tout nouveau passif survenu avant la Date de Réalisation.

Il est précisé à toutes fins utiles que le passif d'impôt sur les sociétés de la Société Apporteuse (net des éventuels crédits d'impôts utilisables pour assurer son règlement) constitue un passif personnel de celle-ci, qui ne se rapporte pas particulièrement à telle ou telle branche d'activité qu'elle exploite et qui n'est pas susceptible d'être individualisé à telle ou telle branche avec précision ; ce passif (et ses accessoires) ne sont donc pas compris parmi les éléments transmis à la Société Bénéficiaire à raison de l'Apport.

En outre, la Société Bénéficiaire prendra à sa charge tous les engagements contractés par la Société Apporteuse constituant des engagements hors bilan et plus généralement assumera toutes les charges et obligations de la Société Apporteuse se rapportant à la Branche d'Activité.

La liste des éléments de passif apportés établie sur la base des Comptes de Référence est jointe en Annexe 7.2.3(a). Les contentieux en cours relatifs à la Branche d'Activité pour lesquels la Société Apporteuse est en défense sont listés en Annexe 7.2.3(b).

7.2.4 Traitement des créances et dettes mixtes entre Covage Networks et Tutor SAS

Les créances et les dettes commerciales portant à la fois sur l'Activité et les éléments ne se rapportant pas à l'Activité (les **Créances Mixtes et les Dettes Mixtes**), feront l'objet d'un accord tripartite dont l'objet sera uniquement de décrire les termes et conditions (en ce compris les modalités de paiement qui pourront inclure un système de compensation et la clé de répartition qui suivra les mêmes principes que pour l'établissement des Comptes de Référence) selon lesquels la Société Apporteuse ou la Société Bénéficiaire, selon le cas, (i) devra verser ou rembourser la quote-part de la Dette Mixte devant être réglée ou ayant été réglée par la Société Apporteuse au nom et pour le compte de la Société Bénéficiaire ou par la Société Bénéficiaire au nom et pour le compte de la Société Apporteuse et (ii) devra rembourser la quote-part de la Créance Mixte revenant de plein droit à la Société Apporteuse ou à la Société Bénéficiaire, selon le cas. Cet accord sera conclu au plus tard à la Date de Réalisation.

Les Créances ou Dettes Mixtes existant à la date des Comptes de Référence sont listées en annexes 7.2.2(d) et 7.2.2(e) avec la clé de répartition appliquée auxdites Créances et Dettes Mixtes entre la Société Apporteuse et la Société Bénéficiaire à la même date.

7.3 VALEUR REELLE PROVISOIRE DE L'ACTIF NET TRANSMIS ESTIMEE A LA DATE DE REALISATION

Le tableau ci-après présente les valeurs réelles provisoires d'apport retenues par les Parties par catégories d'Eléments Apportés, estimées selon les principes définis à l'Article 7.1 et en prenant pour hypothèse une Date de Réalisation au 31 août 2021.

Eléments apportés	Valeur réelle estimée à la Date de Réalisation anticipée au 31 août 2021 (€)	Valeur comptable au 31 décembre 2020 (€) (Pour information)
I. Éléments d'actif	96.685.291	91.416.665
Actifs immobilisés		
<i>Immobilisations incorporelles</i>	18.347.061	13.424.568
<i>Immobilisations corporelles</i>	15.873.302	15.527.169

Eléments apportés	Valeur réelle estimée à la Date de Réalisation anticipée au 31 août 2021 (€)	Valeur comptable au 31 décembre 2020 (€) (Pour information)
Terrains	n.d	0
Constructions	n.d	11.754.871
Matériels/ Outillages	n.d	3.435.099
Autres immobilisations corporelles	n.d	337.199
Immobilisations en cours	n.d	0
Immobilisations financières	0	0
Montant total de l'actif immobilisé	34.220.363	28.951.737
Actif circulant		
Stocks et en-cours	14.662.056	14.662.056
Créances clients et comptes rattachés	30.469.831	30.469.831
Créances d'exploitation	6.457.171	6.457.171
Charges constatées d'avance	10.875.870	10.875.870
Autres créances	0	0
Montant total de l'actif circulant	62.464.928	62.464.928
Total estimé au 31.12.2020 des actifs apportés	96.685.291	91.416.665
II. Éléments de passif	-52.333.974	-52.333.974
Provisions pour risques	-100.000	-100.000
Provisions pour charges	-2.400.000	-2.400.000
Provisions pour charges de personnel	-1.648.874	-1.648.874
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-13.189.008	-13.189.008
Dettes fiscales et sociales	-18.442.302	-18.442.302
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-6.442.161	-6.442.161
Autres dettes diverses	-10.111.629	-10.111.629
Total estimé au 31.12.2020 des passifs pris en charge	-52.333.974	-52.333.974
III. Actif net apporté		
(I) – (II)	44.351.318	39.082.691

ARTICLE 8. ELEMENTS EXCLUS DE L'APPORT

Les Parties conviennent expressément que l'ensemble des comptes courants d'associés conclus, à la date des présentes, entre Covage et la Société Apporteuse ne font pas partie de la Branche d'Activité et ne seront par conséquent pas apportés par la Société Apporteuse à la Société Bénéficiaire.

ARTICLE 9. MODALITES DE L'APPORT – REMUNERATION DE L'APPORT – CREATION DES ACTIONS NOUVELLES

9.1 PRINCIPES D'EVALUATION

Sans préjudice des stipulations de l'Article 7.1 et conformément aux règles rappelées par la doctrine administrative BOI-IS-FUS-30-20 n° 20, la rémunération de l'Apport visée au présent Article 9 a été établie en retenant (i) la valeur réelle provisoire de la Branche d'Activité indiquée à l'Article 7.3 et (ii) la valeur réelle de la Société Bénéficiaire.

9.2 REMUNERATION DE L'APPORT

9.2.1 Attribution d'actions à la Société Apporteuse

Les Parties conviennent que l'Apport sera rémunéré par l'attribution à la Société Apporteuse de 122 actions ordinaires de 2.000 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées et assorties d'une prime d'émission globale de 44.107.318 euros, à créer par la Société Bénéficiaire.

La Société Bénéficiaire procèdera donc à une augmentation de capital d'un montant de 244.000 euros pour le porter à 2.244.000 euros par création de 122 actions ordinaires. A l'issue de la réalisation définitive de l'Apport, le capital de la Société Bénéficiaire s'élèvera à 2.244.000 d'euros divisé en 1.122 actions de 2.000 euros de valeur nominale chacune.

Ces actions nouvellement émises porteront jouissance à compter de la Date de Réalisation seront entièrement assimilées aux actions existantes de la Société Bénéficiaire et donneront droit à toute distribution de dividende, toute répartition ou tout remboursement effectué pendant la durée de vie de la Société Bénéficiaire ou lors de sa liquidation.

Elles seront immédiatement négociables dès la Date de Réalisation de l'Apport.

9.2.2 Prime d'Apport

La différence entre la valeur de l'actif net provisoire des Eléments Apportés à la Société Bénéficiaire par la Société Apporteuse estimé à la Date de Réalisation et le montant nominal de l'augmentation de capital de la Société Bénéficiaire sera portée au crédit du compte « prime d'apport » au passif de la Société Bénéficiaire (la **Prime d'Apport**), sous réserve du mécanisme d'ajustement prévu ci-dessous.

Le montant de la Prime d'Apport s'élève à 44.107.318 euros à savoir :

Valeur de l'actif net apporté indiquée à l'Article 7.3	44.351.318 €
moins	
Valeur nominale des actions émises en rémunération de l'Apport	244.000 €

Montant de la Prime d'Apport

44.107.318 €

De convention expresse entre les Parties et Covage, et dans les limites de l'article 6 (*Sellers' pre-Closing undertakings*) du Contrat de Cession, il est précisé qu'il sera proposé à Covage, en qualité d'associé unique de la Société Bénéficiaire appelé à statuer sur l'Apport :

- d'imputer, sur la Prime d'Apport, l'ensemble des frais, droits et honoraires relatifs à l'Apport après validation de ces frais, droits et honoraires par l'Acquéreur (le *Purchaser*, tel que ce terme est défini dans le contrat de cession) ;
- de prélever sur la Prime d'Apport les sommes nécessaires à la reconstitution des amortissements dérogatoires le cas échéant ainsi que les réserves et provisions réglementées afférents à la Branche d'Activité ;
- de prélever sur la Prime d'Apport la somme nécessaire pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après réalisation de l'Apport ;
- de donner à la Prime d'Apport toutes affectations autres que l'incorporation au capital social.

Dans l'hypothèse où la valeur nette de l'Apport à la Date de Réalisation déterminée sur la base de la Situation Comptable Définitive de la Société Apporteuse serait inférieure à la valeur nette provisoire indiquée à l'Article 7.3 (la **Valeur Nette Provisoire**), le montant de la Prime d'Apport serait diminué d'un montant égal à la différence entre la Valeur Nette Provisoire et la valeur nette de l'Apport à la Date de Réalisation (la **Différence de Valeur**).

Cet ajustement à la baisse du montant de la Prime d'Apport serait constaté par Covage en sa qualité d'associé unique de la Société Bénéficiaire. Dans l'hypothèse où un tel ajustement devait être opéré, celui-ci n'aurait aucune incidence sur le nombre d'actions de la Société Bénéficiaire attribuées à la Société Apporteuse en rémunération de l'Apport. Pour la partie de la Différence de Valeur qui n'aura pu être imputée sur la Prime d'Apport, la Société Apporteuse s'engage à compléter l'Apport du montant correspondant en numéraire.

Dans l'hypothèse où la valeur nette de l'Apport à la Date de Réalisation déterminée sur la base de la Situation Comptable Définitive de la Société Apporteuse serait supérieure à la Valeur Nette Provisoire, le montant de la Prime d'Apport serait augmenté d'un montant égal à la différence entre la valeur nette de l'Apport à la Date de Réalisation et la Valeur Nette Provisoire.

Dans l'hypothèse où un tel ajustement devait être opéré, celui-ci n'aurait aucune incidence sur le nombre d'actions de la Société Bénéficiaire attribuées à la Société Apporteuse en rémunération de l'Apport.

La Société Bénéficiaire fera ses meilleurs efforts afin que son associé unique constate l'ajustement à la baisse ou à la hausse du montant de la Prime d'Apport dans un délai de quinze (15) jours ouvrés suivant l'établissement de la Situation Comptable Définitive.

ARTICLE 10. CONDITIONS SUSPENSIVES ET DATE DE REALISATION DE L'APPORT

La réalisation de l'Apport et de l'augmentation de capital de la Société Bénéficiaire en résultant est soumise à la réalisation des conditions suspensives ci-après :

- l'approbation par l'associé unique de la Société Apporteuse de l'Apport ;
- l'approbation par l'associé unique de la Société Bénéficiaire de l'Apport et de l'augmentation de capital correspondante ; et
- la réalisation de l'Apport en Nature.

Sous réserve de la réalisation des conditions suspensives susvisées, l'Apport prendra effet aux plans juridique, comptable et fiscal, à la date de réalisation de la dernière des conditions suspensives susvisées (la ***Date de Réalisation***).

Si l'une ou l'autre de ces conditions n'est pas réalisée au plus tard le 31 Décembre 2021, le présent Traité d'Apport sera considéré, sauf prorogation de ce délai d'un commun accord entre les Parties, de plein droit comme caduc, sans qu'il y ait lieu à indemnité de part ou d'autre.

ARTICLE 11. CHARGES ET CONDITIONS GENERALES DE L'APPORT

11.1 ETAT DES ELEMENTS D'ACTIF ET DE PASSIF APPORTES

La Société Bénéficiaire prendra l'ensemble des Eléments Apportés se rapportant à la Branche d'Activité transmise, en ce compris les éléments qui auraient été omis du présent Traité d'Apport ou de la comptabilité, dans l'état où ils se trouveront à la Date de Réalisation.

11.2 TRANSMISSION DES DROITS ET OBLIGATIONS DE LA SOCIETE APORTEUSE

A compter de la Date de Réalisation, la Société Bénéficiaire :

- fera son affaire personnelle, en lieu et place de la Société Apporteuse, de l'exécution ou de la résiliation de tous contrats, conventions, accords et engagements, quels qu'ils soient, intervenus notamment avec la clientèle, les fournisseurs, le personnel ou les créanciers de la Société Apporteuse et résultant de l'exploitation de la Branche d'Activité apportée ;
- sera substituée à la Société Apporteuse dans tous les droits et obligations pouvant résulter desdits contrats, conventions, accords et engagements quels qu'ils soient, ainsi que dans tous droits, actions, hypothèques, privilèges, garanties et sûretés personnelles ou réelles attachés aux biens et créances transmis à la Société Bénéficiaire au résultat de l'apport de la Branche d'Activité ;
- sera tenue de la totalité du passif grevant les biens, droits et valeurs apportés dans les termes et conditions où ce passif sera exigible ;
- supportera et acquittera, tous les impôts, contributions, droits, taxes, primes et cotisations d'assurances, loyers, redevances d'abonnements, ainsi que toutes autres charges de toute nature, ordinaires ou extraordinaires, qui sont ou seront inhérents à l'exploitation des biens et droits qui lui sont transmis dans le cadre du présent Apport et qui se rapportent ou se rapporteront à l'exploitation desdits biens et droits postérieure à la Date de Réalisation ;
- aura la faculté de poursuivre, engager ou arrêter toutes actions judiciaires et transactions se rapportant aux biens, droits et valeurs apportés par la Société Apporteuse. Les bénéfices et charges de ces actions incomberont uniquement à la Société Bénéficiaire qui s'y oblige ;

- sur présentation de justificatifs correspondants, remboursera la Société Apporteuse de tout paiement effectué par cette dernière dans le cadre de l'exploitation des biens et droits qui lui sont transmis au titre du présent Apport (y compris, notamment, toutes taxes et cotisations de quelque nature que ce soit) au titre de la période postérieure à la Date de Réalisation, étant précisé que tout remboursement devra être effectué par la Société Bénéficiaire dans les quinze (15) jours ouvrés à compter de la réception des justificatifs correspondants ; et
- se conformera aux lois, décrets, arrêtés, règlements et usages se rapportant à l'exploitation de l'Activité et fera son affaire personnelle, à compter de la Date de Réalisation, de toutes les autorisations qui pourraient être nécessaires à cette exploitation.

A compter de la Date de Réalisation, la Société Apporteuse :

- s'oblige à remettre et à livrer à la Société Bénéficiaire, à la Date de Réalisation, tous titres et documents et données de toute nature se rapportant à la Branche d'Activité ; et
- transférera à la Société Bénéficiaire à compter de la Date de Réalisation l'ensemble des produits et revenus générés par l'exploitation de la Branche d'Activité à compter de la Date de Réalisation et qui seraient reçus par la Société Apporteuse.

11.3 DROITS DES CREANCIERS NON OBLIGATAIRES

Conformément aux articles L. 236-21 alinéa 2 et L. 236-14 alinéa 2 et suivants du Code de commerce, compte tenu de l'absence de solidarité entre les Parties telle que stipulée à l'Article 3, les créanciers non obligataires de la Société Apporteuse et de la Société Bénéficiaire dont la créance est antérieure à la publication du présent Traité d'Apport pourront former opposition à l'Apport conformément aux dispositions de l'article R. 236-8 du Code de commerce.

L'opposition sera faite devant le tribunal de commerce compétent qui pourra :

- soit rejeter l'opposition,
- soit ordonner le remboursement des créances,
- soit ordonner la constitution de garanties.

Conformément aux dispositions légales, l'opposition formée par un créancier n'aura pas pour effet d'interdire la réalisation de l'Apport.

Le présent Traité d'Apport sera publié, conformément à la réglementation en vigueur, de telle sorte que le délai accordé aux créanciers non obligataires pour former opposition à la suite de cette publicité soit expiré avant la Date de Réalisation.

11.4 AGREMENTS, ACCORDS ET AUTORISATIONS PREALABLES DE TIERS.

11.4.1 Contrats dont le transfert est soumis à un accord ou agrément

S'agissant des contrats, licences, conventions, biens, droits ou valeurs dont la transmission serait subordonnée à un accord ou un agrément quelconque d'un cocontractant de la Société Apporteuse ou d'un tiers, les Parties solliciteront les accords ou agréments nécessaires en temps utile avant la Date de Réalisation.

Les Parties feront leurs meilleurs efforts pour obtenir tous autres accords ou agréments, en ce compris (i) l'accord des collectivités locales relatif au changement de sous-traitant de rang 1 du concessionnaire, (ii) l'accord des prêteurs de ne pas exercer leur droit au remboursement anticipé des prêts, (iii) l'accord préalable des sous-traitants de rang 2 relatif au transfert des sous-contrats de rang 2 et (iv) l'autorisation préalable des collectivités locales et des établissements publics locaux relative au transfert des contrats d'activation afin de permettre la transmission de tous les contrats, biens, droits et valeurs apportés dans le cadre du présent Traité d'Apport. Dans l'hypothèse où une telle transmission ne serait pas possible, les Parties se réuniront afin de négocier de bonne foi des moyens pouvant être mis en place afin de transmettre, dans la mesure du possible, l'exécution et/ou les droits économiques dans lesdits contrats, biens droits et valeurs.

11.4.2 Contrats dont le transfert ne nécessite pas d'accord ou d'agrément

Conformément au principe de la transmission universelle du patrimoine, les contrats inclus dans le périmètre de la Branche d'Activité et dont le transfert n'est pas soumis à l'accord ou l'agrément du cocontractant seront transférés de plein droit à la Société Bénéficiaire à la Date de Réalisation.

ARTICLE 12. CONTRATS A CONCLURE ENTRE LA SOCIETE BENEFICIAIRE ET LA SOCIETE APORTEUSE

A la Date de Réalisation, la Société Bénéficiaire et la Société Apporteuse (ou d'autres entités de son groupe) concluront deux (2) contrats transitoires de prestations de services :

- un contrat cadre de services transitoires lié notamment à (i) la collecte du trafic des réseaux faisant partie de l'activité cédée et (ii) une sous-location du siège social actuellement occupé par Covage au 5, Avenue de la Cristallerie (immeuble Crisco), à Sèvres (92310) fournis par la Société Apporteuse à la Société Bénéficiaire à compter de la Date de Réalisation et pour une période transitoire dont la durée est fixée dans le contrat cadre de services transitoires; et
- un contrat cadre de services transitoires lié notamment à la fourniture de (i) services d'interconnexion client – intrasite, (ii) services de commande et livraison de sites feuilles clients FTTO, (iii) services de livraison sur Porte Tutor FTTH, (iv) service de raccordement de délégations de services publics, (v) service de supervision et maintenance des réseaux FTTO et FTTH (vi) services de pilotage de l'ensemble du réseau du backbone et des délégations de services publics, (vii) services de pilotage et production des raccordements en mode offres activées, (viii) services de déploiement FTTH et prestation de bureau d'études, (ix) services de développement, Q&A et de livraison des maintenances évolutives et correctives sur les applications SI FTTH COVAGE et sur les extractions ou développements spécifiques sur le SI TUTOR FTTO et (x) service de support réseau, fournis par la Société Bénéficiaire à la Société Apporteuse à compter de la Date de Réalisation et pour une période transitoire dont la durée est fixée dans le contrat cadre de services transitoires.

ARTICLE 13. ACCORDS CONTRACTUELS

Les Parties s'engagent à faire leur meilleurs efforts afin, qu'au plus tard à la Date de Réalisation de l'Apport, des contrats substantiellement équivalent à ceux listés en Annexe 13 du Traité d'Apport aient été conclus par la Société Bénéficiaire dans des termes et conditions similaires à ceux-ci.

Les contrats listés en Annexe 13 du Traité d'Apport sont donc exclus des Eléments Apportés. A la suite de la signature des présentes, la société Bénéficiaire, avec l'appui de la Société Apporteuse, se rapprochera des partenaires contractuels identifiés dans l'Annexe 13 afin de formaliser les contrats et les signer avant la Date de Réalisation de l'Apport.

ARTICLE 14. REPRISE DU PERSONNEL

En application des dispositions de l'article L. 1224-1 du Code du travail, la Société Bénéficiaire se verra transférer de manière automatique les contrats de travail des salariés de la Société Apporteuse affectés à la Branche d'Activité et qui seront en cours d'exécution à la Date de Réalisation. Une liste établie à la date des présentes, provisoire et indicative des salariés affectés à la Branche d'Activité et transférés à la Société Bénéficiaire en application de l'article L. 1224-1 du Code du travail, identifiés par leurs numéros de matricule, figure en Annexe 14 au présent Traité d'Apport (les ***Salariés Transférés Automatiquement***).

En conséquence, la Société Apporteuse s'engage à remettre à la Société Bénéficiaire, à la Date de Réalisation, la liste définitive des Salariés Transférés Automatiquement.

La Société Bénéficiaire sera, par le seul fait de la réalisation de l'Apport, subrogée à compter de la Date de Réalisation purement et simplement dans le bénéfice et la charge des dispositions des contrats de travail des Salariés (en ce compris, notamment, les bonus ou toute autre forme de rémunération variable, les congés payés ou les journées de repos liées à la réduction du temps de travail).

Il est précisé, en tant que de besoin, qu'il ressort de l'économie du présent Apport que, par exception au principe posé à l'article L. 1224-2 du Code du travail, la Société Bénéficiaire ne se fera rembourser par la Société Apporteuse aucune somme, ce qui est expressément accepté par les Parties.

ARTICLE 15. DECLARATIONS ET OBLIGATIONS FISCALES

15.1 DECLARATIONS GENERALES

Les Parties déclarent, chacune pour ce qui la concerne, que :

- elles sont des sociétés ayant leur siège social en France, relevant du statut fiscal des sociétés de capitaux et comme telles passibles de l'impôt sur les sociétés ;
- elles se conformeront à toutes dispositions légales en vigueur, en ce qui concerne les déclarations à établir pour le paiement de l'impôt sur les sociétés et de toutes autres impositions ou taxes résultant de la réalisation définitive du présent Apport ; et
- elles entendent placer le présent Apport sous le régime fiscal de droit commun en matière d'impôts directs.

En conséquence, les options et engagements relatifs au présent Traité d'Apport s'établissent ainsi qu'il suit :

15.2 AU REGARD DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES

L'Apport se trouvant placé sous le régime fiscal de droit commun des cessions, les Parties tireront toutes les conséquences de la cession de l'Activité en ce qui concerne l'impôt sur les sociétés.

En particulier, les plus-values (ou moins-values) constatées au titre de l'Apport seront déterminées d'après la valeur réelle des biens transmis par la Société Apporteuse et seront prises en compte dans la détermination par cette dernière du résultat fiscal de l'exercice au titre duquel l'Apport sera réalisé.

15.3 AU REGARD DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

L'Apport est placé sous le régime défini par l'article 257 bis du CGI qui prévoit la dispense d'imposition à la taxe sur la valeur ajoutée (**TVA**) des livraisons de biens et prestations de services réalisées entre redevables de la TVA et intervenant dans le cadre de la transmission d'une universalité totale ou partielle de biens.

La Société Bénéficiaire se trouve subrogée dans tous les droits et obligations de la Société Apporteuse au titre de l'universalité apportée, et sera tenue de procéder, le cas échéant, aux régularisations des droits à déduction prévues par la réglementation applicable auxquelles la Société Apporteuse aurait été tenue de procéder si elle avait poursuivi l'activité apportée. La Société Bénéficiaire s'engage à poursuivre l'exploitation de l'Activité.

Enfin, conformément aux exigences de l'article 287-5-c du CGI, les Parties s'engagent à mentionner le montant total hors taxe des actifs transmis dans le cadre du présent apport sur leur déclaration respective de TVA, souscrite au titre de la période au cours de laquelle l'opération est réalisée, sur la ligne « *Autres opérations non imposables* ».

15.4 AU REGARD DES DROITS D'ENREGISTREMENT

Au regard des droits d'enregistrement, les Parties déclarent que les Eléments Apportés portent sur une branche complète et autonome d'activité au sens de l'article 301 E de l'annexe II au CGI et qu'ils sont rémunérés par l'attribution de droits représentatifs du capital de la Société Bénéficiaire conformément aux dispositions de l'article 301 F de l'annexe II au CGI, sans faire l'objet d'un règlement sous une autre forme,

En conséquence, la Société Apporteuse et la Société Bénéficiaire entendent placer l'Apport sous le régime prévu à l'article 816 du CGI, sur renvoi des articles 817 et 817 A dudit code et 301 E de l'annexe II audit code, et demandent qu'il soit enregistré gratuitement.

Nonobstant ce qui précède, et en tant que de besoin, les Parties indiquent qu'en l'absence d'application des dispositions ci-dessus, et conformément à la tolérance administrative prévue au *BOI-ENR-AVS-10-30, n° 10 et 20*, le passif pris en charge par la Société Bénéficiaire serait imputé en priorité sur les éléments d'actif suivants :

- en premier lieu sur les éléments ne relevant pas des droits d'enregistrement (e.g., le numéraire ou les créances) ;

- sur les éléments entrant dans le champ d'application de la TVA (e.g., les stocks ou les immobilisations corporelles) ; puis
- s'agissant du solde, sur les autres éléments d'actif apportés, en commençant par ceux supportant les droits d'enregistrement au taux le plus faible.

15.5 AU REGARD DE LA CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE

La contribution économique territoriale (**CET**) est constituée par la cotisation foncière des entreprises (**CFE**) établie dans chacune des communes où l'entreprise exploite un établissement, et par la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (**CVAE**) déterminée à partir de la valeur ajoutée produite globalement par l'entreprise.

L'année de l'Apport :

- la Société Apporteuse demeurera redevable de la CFE au titre de l'Activité pour l'année entière. Le changement d'exploitant sera déclaré au plus tard le 31 décembre 2021, et
- la Société Apporteuse restera également soumise à la CVAE sur la valeur ajoutée produite par l'Activité pendant la période qui court du jour de l'ouverture de l'exercice en cours jusqu'à la Date de Réalisation. La Société bénéficiaire sera ensuite redevable de ladite cotisation au titre de la valeur ajoutée réalisée à compter de la Date de Réalisation.

A compter du 1^{er} janvier 2022, la Société Bénéficiaire sera seule redevable de la CET se rapportant à l'Activité.

15.6 AU REGARD DES TAXES ASSISES SUR LES SALAIRES

A l'issue de l'Apport, dans la mesure où la Société Apporteuse conservera des activités ainsi que le personnel qui y est affecté, cette dernière ne se trouvera pas en état de cessation d'activité et, dès lors, ne sera pas soumise aux obligations des sociétés absorbées ou scindées en termes de déclarations ou de régularisations concernant les taxes assises sur les salaires.

En ce qui concerne le paiement desdites taxes, notamment la taxe d'apprentissage, la participation des employeurs au financement de la formation professionnelle continue et à l'effort de construction, les rémunérations versées aux Salariés seront prises en compte chez la Société Apporteuse jusqu'à la Date de Réalisation, tandis que celles versées à compter cette date seront retenues par la Société Bénéficiaire.

15.7 AU REGARD DES AUTRES IMPOTS ET OBLIGATIONS FISCALES

En règle générale, la Société Bénéficiaire sera substituée à la Société Apporteuse pour toutes les charges et obligations, notamment en ce qui concerne tous les impôts ou obligations fiscales qui lui incombent en rapport avec l'exploitation de l'Activité, et sera subrogé dans les droits de la Société Apporteuse pour ce qui concerne le bénéfice de tous surplus ou crédits éventuels.

ARTICLE 16. FORMALITES DE DEPOT ET DE PUBLICITE – DELEGATION DE POUVOIRS A DES MANDATAIRES

16.1 FORMALITES

La Société Bénéficiaire accomplira, en tant que de besoin, toutes les formalités qui seraient éventuellement nécessaires à l'effet de régulariser la transmission à son profit des biens, droits et valeurs apportés par la Société Apporteuse et de rendre cette transmission opposable aux tiers.

16.2 FORMALITES DE PUBLICITE

Les Parties accompliront ou pourront faire accomplir dans les délais légaux toutes les formalités de dépôt et de publicité nécessaires ou consécutives à la réalisation de l'Apport et, d'une manière générale, toutes formalités nécessaires en vue de rendre l'Apport opposable aux tiers.

16.3 POUVOIRS

Les Parties confèrent les pouvoirs les plus étendus à Covage, représentée par M. Lionel Recorbet, avec faculté de sous-délégation, à l'effet de poursuivre la réalisation définitive de l'Apport et, en conséquence, de réitérer, si besoin était, les apports effectués par la Société Apporteuse à la Société Bénéficiaire, d'établir tous actes confirmatifs, complémentaires ou rectificatifs qui s'avéreraient nécessaires, d'accomplir tous actes et toutes formalités utiles pour faciliter la transmission des actifs et passifs apportés et, enfin, de remplir toutes formalités et faire toutes déclarations utiles et nécessaires.

ARTICLE 17. FRAIS ET DROITS

La Société Apporteuse supportera les frais, droits et honoraires engagés ou dus à l'occasion de la négociation, de la préparation ou de la mise en œuvre de l'Apport (y compris les honoraires du Commissaire aux Apports).

La Société Bénéficiaire prendra à sa charge les droits d'enregistrement, droits de timbre et autres impôts résultant de la conclusion ou de la mise en œuvre du présent Traité d'Apport.

ARTICLE 18. ÉLECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution du présent Traité d'Apport et des actes ou procès-verbaux qui en seront la suite ou la conséquence, les Parties font respectivement élection de domicile en leur siège social.

ARTICLE 19. DROIT APPLICABLE - COMPETENCE

Le Traité d'Apport est régi par le droit français.

Tout litige, entre les Parties, relatif à la conclusion, la validité, l'exécution ou l'interprétation du présent Traité d'Apport sera soumis à la compétence exclusive du tribunal de commerce de Nanterre.

Fait à Paris

Le 30 juin 2021

En cinq (5) exemplaires originaux.



Covage Networks
Par : Lionel Recorbet



Tutor SAS
Par : Lionel Recorbet



Covage
Par : Lionel Recorbet

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 6	Comptes de Référence de Covage Networks et de Tutor SAS
ANNEXE 7.1	Méthodes de Valorisation
ANNEXE 7.2.2 (A)	Immobilisations corporelles relatives à la Branche d'Activité au 31 décembre 2020
ANNEXE 7.2.2 (B)	Immobilisations incorporelles relatives à la Branche d'Activité au 31 décembre 2020
ANNEXE 7.2.2 (C)	Stocks relatifs à la Branche d'Activité au 31 décembre 2020
ANNEXE 7.2.2 (D)	Créances relatives à la Branche d'Activité au 31 décembre 2020
ANNEXE 7.2.2 (E)	Bénéfice et charge des droits et obligations résultant des contrats et conventions conclus dans le cadre de la Branche d'Activité
ANNEXE 7.2.2 (F)	Droits de propriété intellectuelle relatifs à la Branche d'Activité
ANNEXE 7.2.2 (G)	Baux commerciaux relatifs à la Branche d'Activité
ANNEXE 7.2.2 (H)	Contentieux (demande) relatifs à la Branche d'Activité
ANNEXE 7.2.3 (A)	Liste des éléments de passif établie sur la base des Comptes de Référence
ANNEXE 7.2.3 (B)	Contentieux (défense) relatifs à la Branche d'Activité
ANNEXE 13	Liste des contrats devant être dupliqués par la Société Bénéficiaire
ANNEXE 14	Liste des Salariés Transférés Automatiquement

ANNEXE 6
COMPTES DE REFERENCE DE COVAGE NETWORKS ET DE TUTOR SAS

Comptes annuels

Exercice: 01/01/2020 au 31/12/2020

COVAGE NETWORKS - CVN
3-5-7 AVENUE DE LA CRISTALLERIE 92310 SEVRES
Code Siret : 50809492700029 - APE 7112B

Sommaire

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif	1
Bilan Passif	2
Compte de résultat	3
Compte de résultat	4

ANNEXES

Règles et méthodes comptables	5
Immobilisations	10
Amortissements	11
Provisions	12
Provisions notes	13
Etat des stocks	14
Créances et dettes	15
Produits à recevoir	16
Charges à payer	17
Charges et produits constatés d'avance	18
Charges à répartir	19
Composition du capital social	20
Variations des capitaux propres	21
Affectation du résultat de l'exercice	22
Ventilation du chiffre d'affaires	23
Charges exceptionnelles	24
Produits exceptionnels	25
Identité des sociétés mères consolidant la société	26
Information sur la fiscalité différée	27
Crédit-bail	28
Engagement hors bilan	29
Effectif moyen	30

BILAN ACTIF

	2020			2019
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	575 967	575 967		
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)	895 398		895 398	895 398
Autres immobilisations incorporelles	29 402 380	11 551 742	17 850 638	10 209 686
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	<i>30 873 747</i>	<i>12 127 710</i>	<i>18 746 037</i>	<i>11 105 085</i>
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	21 578 062	3 582 251	17 995 810	9 126 757
Installations techniques, matériel et outillage industriels	24 563 182	11 365 723	13 197 458	15 096 757
Autres immobilisations corporelles	6 319 437	4 404 434	1 915 002	1 512 037
Immobilisations en cours	5 829 770		5 829 770	12 326 632
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	<i>58 290 452</i>	<i>19 352 409</i>	<i>38 938 042</i>	<i>38 062 185</i>
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	369 057		369 057	369 057
<i>Total immobilisations financières</i>	<i>369 057</i>		<i>369 057</i>	<i>369 057</i>
ACTIF IMMOBILISE	89 533 257	31 480 120	58 053 137	49 536 328
Stocks				
Matières premières, approvisionnements	20 358 836	1 568 799	18 790 037	23 345 872
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	4 423 458		4 423 458	1 079 153
Marchandises				
<i>Total des stocks</i>	<i>24 782 294</i>	<i>1 568 799</i>	<i>23 213 495</i>	<i>24 425 025</i>
Créances (3)				
Avances et acomptes versés sur commandes	22 422		22 422	22 422
Clients et comptes rattachés	80 621 940	130 369	80 491 571	54 401 056
Autres créances	10 198 615		10 198 615	15 509 618
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Total des créances</i>	<i>90 842 979</i>	<i>130 369</i>	<i>90 712 609</i>	<i>69 933 098</i>
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	1 605 574		1 605 574	1 842 085
<i>Total disponibilités et divers</i>	<i>1 605 574</i>		<i>1 605 574</i>	<i>1 842 085</i>
ACTIF CIRCULANT	117 230 848	1 699 168	115 531 679	96 200 208
Charges constatées d'avance	10 367 451		10 367 451	25 080 253
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	217 131 557	33 179 288	183 952 269	170 816 791

(1) dont droit au bail

(2) dont part à moins d'un an

(3) dont part à plus d'un an

24/06/2021

BILAN PASSIF

	2020	2019
Capital social ou individuel Dont versé : 4 544 584	4 544 584	4 544 584
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	47 205	47 205
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	159 770	159 770
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(193 609)	1 418 247
Resultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	7 538 987	(19 170 476)
<i>Total situation nette</i>	<i>12 096 936</i>	<i>(13 000 670)</i>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	12 096 936	(13 000 670)
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	4 874 000	10 310 000
Provisions pour charges	1 962 945	899 821
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	6 836 945	11 209 821
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	27 997	34 701
Emprunts et dettes financières divers	29 539 220	51 375 995
<i>Total dettes financières</i>	<i>29 567 217</i>	<i>51 410 696</i>
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 415 719	42 276 897
Dettes fiscales et sociales	24 548 076	20 407 004
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>71 963 796</i>	<i>62 683 902</i>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 594 750	12 562 483
Autres dettes	4 044 145	931 505
<i>Total dettes diverses</i>	<i>14 638 896</i>	<i>13 493 988</i>
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	48 848 477	45 019 052
DETTES	165 018 387	172 607 640
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	183 952 269	170 816 791

COMPTE DE RESULTAT

	2020			2019
	France	Export	Total	
Vente de marchandises	12 360 659		12 360 659	11 212 589
Production vendue : - biens				
Production vendue : - services	197 796 070		197 796 070	141 802 621
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	210 156 730		210 156 730	153 015 210
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)			3 242 404	1 862 189
Autres produits (1) (11)			2 051 651	357 023
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)			215 450 786	155 234 422
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)			9 405 432	6 834 185
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				3 513 409
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			1 058 859	(22 664 948)
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			157 007 165	131 060 013
<i>Total charges externes</i>			<i>167 471 457</i>	<i>118 742 660</i>
Impôts, taxes et versements assimilés			2 290 037	1 049 432
Charges de personnel				
Salaires et traitements			25 476 035	22 916 700
Charges sociales (10)			16 651 977	15 509 192
<i>Total charges de personnel</i>			<i>42 128 013</i>	<i>38 425 892</i>
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			6 748 852	4 415 626
Dotations aux provisions sur immobilisations			1 962 945	975 232
Dotations aux provisions sur actif circulant			1 675 799	1 545 855
Dotations aux provisions pour risques et charges				
<i>Total dotations d'exploitation</i>			<i>10 387 597</i>	<i>6 936 714</i>
Autres charges (12)			435 707	3 391 387
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			222 712 813	168 546 087
RESULTAT D'EXPLOITATION			(7 262 027)	(13 311 664)
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participations (5)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				
Autres intérêts et produits assimilés (5)			213	1 243
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				21 946
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			213	23 190
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées (6)			714 945	416 742
Différences négatives de change				22 316
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			714 945	439 058
RESULTAT FINANCIER			(714 731)	(415 868)
RESULTAT COURANT			(7 976 758)	(13 727 533)

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	2020	2019
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	180 110	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	12 600 000	
Reprises sur provisions et transferts de charges	6 326 000	2 506 000
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	19 106 110	2 506 000
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 091 819	228 364
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 369	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 139 311	7 800 000
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 235 500	8 028 364
RESULTAT EXCEPTIONNEL	15 870 610	(5 522 364)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	94 877	(79 421)
Impôts sur les bénéfices	259 987	
TOTAL DES PRODUITS	234 557 110	157 763 613
TOTAL DES CHARGES	227 018 123	176 934 089
BENEFICE ou PERTE	7 538 987	(19 170 476)

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme

(2) Dont produits de locations immobilières

(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs

(3) Dont crédit-bail mobilier

(3) Dont crédit-bail immobilier

(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs

(5) Dont produits concernant les entreprises liées 213

(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées 714 944

(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général

(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes

(6 ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles

(9) Dont transferts de charges 562 277

(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant

(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)

(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)

ANNEXES

REGLES ET METHODES COMPTABLES

I - Faits caractéristiques de l'exercice

La société COVAGE NETWORKS a été immatriculée au registre du commerce de NANTERRE le 17 septembre 2008 et clôture au 31 décembre 2020 son douzième exercice comptable.

En juin 2020, une augmentation de capital pour 17.558.620 euros a eu lieu portant ainsi le capital de 4.544.584 euros à 22.103.204 euros par augmentation de la valeur nominale des 206.572 actions existantes d'un montant de 85 euros par action, la valeur nominale passant de 22 euros à 107euros.

En juin 2020, le même jour de la réalisation de l'augmentation de capital, une réduction de capital par voie de réduction de la valeur nominale des 206.572 actions d'un montant de 85 euros par action, la valeur nominale passant de 107 euros à 22 euros et que le capital ainsi réduit à 4.544.584 euros et sera divisé en 206.572 actions de 22 euros chacune. Afin d'amortir la quasi-totalité des pertes cumulées au 31 décembre 2019.

L'exercice 2020 a été marqué par les évènements suivants :

Pour la partie services :

Le développement du FTTH (Fiber to the Home) reste un objectif prioritaire afin d'assister les filiales du groupe qui se positionnent sur ce marché (développement du système d'information (Fibertool), NOC, marché de travaux...),

Les nouveaux projets 2019 et 2020 portés par les sociétés Essonne Numérique, Hérault THD, Chamonix et les deux AMEL des départements de la Savoie et de la Saône et Loire génèrent des revenus mais également des coûts supplémentaires notamment dans l'investissement du système d'information pour 7 M€ .

Pour la partie Travaux :

Continuité du déploiement des projets FTTH des départements de la Savoie et de la Saône et Loire (AMEL) démarrés en 2019 avec réception des premières prises,

Continuité du déploiement du projet FTTH du département de l'Essonne (en affermage) avec la réception des premières prises,

Continuité des déploiements FTTH en concessif pour les départements de la Seine et Marne (En affermage sur une partie de la distribution) et de l'Hérault ainsi que pour Grand Paris Sud dans la DSP SETHD,

Pour la partie Télécom :

Le backbone est essentiellement commercialisé pour les offres de collecte FTTO et FTTH (remontée des flux des différentes DSP pour le compte des opérateurs) nécessitant des investissements importants pour 5 M€ liés à l'augmentation de l'activité (Upgrades de matériel) et aux nouveaux projets (Backbone à agrandir) ainsi qu'à la maintenance,

En dehors du contrat sur le département de Yvelines (Parc en baisse 308 à 139), les contrats de services FTTO y compris Le Havre continuent d'acquérir de nouveaux sites passant ainsi d'un parc client de 1374 à 1726,

Le réseau privé FTTO de la Métropole de Lille est terminé d'être déployé avec une commercialisation soutenue avec un parc client passant de 342 à 639.

Événement significatifs :

En 2020, notre pays a subi une crise sanitaire d'une grande ampleur. Face à cette situation sans précédent les équipes de Covage se sont mobilisées pour limiter son impact sur les projets.

Tout d'abord, Covage a fait évoluer son plan de continuité d'activité (le « PCA »), lequel décline l'ensemble des dispositions en vigueur afin de poursuivre au mieux ses missions essentielles au regard des perturbations de son activité opérationnelle.

En parallèle, Covage déploie ses meilleurs efforts pour assurer le bon fonctionnement des services sur chacun de ses territoires dont elle a la charge avec l'impératif impérieux de protéger la santé et la sécurité de ses collaborateurs et partenaires.

Le Groupe Covage n'a pas demandé de report de délai de paiement en matière sociale et fiscale. Cependant le groupe Covage a connu quelques tensions au niveau de trésorerie sans conséquence sur la capacité financière du Groupe. Le Groupe Covage a obtenu un PGE fin d'année 2020.

Par ailleurs les partenaires financiers de Covage maintiennent leur confiance dans le financement du déploiement des réseaux.

Les impacts dans les comptes 2020 ne sont pas significatifs.

Sur cette base, la direction estime que l'application du principe comptable de continuité d'exploitation pour l'arrêté de comptes du 31 décembre 2020 reste appropriée et que les événements intervenus ne remettent pas en cause l'évaluation des actifs.

II - Règles et méthodes comptables

1) Principes généraux

Le bilan avant répartition des résultats de l'exercice clos le 31/12/2020 présente un total de 183 952 269 €.

Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 7 538 987 €. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes de la société sont établis conformément aux dispositions prévues par le règlement ANC n°2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général et plus particulièrement selon les dispositions relatives aux immobilisations faisant l'objet d'une concession de service public.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

Continuité de l'activité ;

Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;

Indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production et sont amorties selon la méthode linéaire.

Lors de la construction de l'infrastructure passive de télécommunications, celle-ci est en immobilisations en cours.

3) Immobilisations financières

Les immobilisations financières se composent principalement de dépôts et cautionnements.

4) Valeurs mobilières de placement

Néant

5) Stock

Les stocks de matériels sont valorisés au prix d'achat. Pour les achats en devises, la valorisation est faite en tenant compte du cours du jour de la facture.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

6) Créances d'exploitation

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances font l'objet d'une appréciation au cas par cas à la clôture pour analyser le niveau de risque de non-recouvrement. En fonction de cette appréciation, une provision est comptabilisée en cas de risque de non-recouvrement.

7) Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès lors que le risque est certain ou probable. Elles sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation née du risque.

S'agissant des éventuelles pénalités de retard sur construction du réseau ; en vertu du contrat de construction qui lie la société à son donneur d'ordre, et notamment de ses dispositions de transparence, le risque est supporté par la société COVAGE NETWORKS, agissant en tant que sous-traitant : les pénalités qui sont facturées à la société donneur d'ordre sont supportées par son sous-traitant, COVAGE NETWORKS, le cas échéant. Ainsi le risque sur pénalités non facturés en clôture doit être pris par prudence par la société.

8) Chiffre d'affaires

Les frais d'accès facturés aux clients sont inscrits en produits de l'exercice au cours duquel la prestation de raccordement est réalisée, en sus des prestations de services. Le prix de cette prestation est indépendant du coût des raccordements venant valoriser le réseau, et s'analyse comme un droit à raccordement, élément du prix de la prestation venant contribuer au financement des investissements réalisés au même titre que les locations de fibres ou services de bande passante.

Les prestations de services sont comptabilisées conformément aux différents contrats signés. La date de facturation appliquée correspond à la date de mise en service des différentes prestations.

Le produit de la vente des I.R.U. (Indeafisible Right of Use) est étalé sur la durée du contrat de location.

9) Résultat courant

Le résultat courant comprend le résultat de l'exploitation ainsi que les produits et les charges liés au financement des activités. Il ne prend pas en compte les éléments à caractère non récurrent tels que les coûts et provisions associés aux cessions d'actifs hors exploitation, les coûts de fermeture de sites et les charges de restructuration.

10) Engagements retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous la forme d'une provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles. Les hypothèses actuarielles retenues en fin d'exercice sont détaillées en annexe

Le résultat courant comprend le résultat de l'exploitation ainsi que les produits et les charges liés au financement des activités. Il ne prend pas en compte les éléments à caractère non récurrent tels que les coûts et provisions associés aux cessions d'actifs hors exploitation, les coûts de fermeture de sites et les charges de restructuration.

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début 2020	Augmentations	
		Réévaluations courant 2020	Acquisitions courant 2020
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement	575 967		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 364 907		9 932 871
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	20 940 875		9 932 871
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
- Constructions sur sol propre			
- Constructions sur sol d'autrui	11 766 148		9 819 489
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	23 324 846		1 238 335
Autres immobilisations corporelles :			
- Installations générales, agencements, aménagements divers	1 608 575		
- Matériel de transport			
- Matériel de bureau et mobilier informatique	4 518 861		192 000
- Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	12 326 632		
Avances et acomptes			
<i>Total immobilisations corporelles</i>	53 545 063		11 249 825
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	369 057		
<i>Total immobilisations financières</i>	369 057		
TOTAL GENERAL	74 854 997		21 182 697

	Diminutions		Valeur brute fin 2020	Valeur d'origine
	Virements courant 2020	Cessions courant 2020		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement			575 967	
Autres postes d'immobilisations incorporelles			30 297 779	
<i>Total immobilisations incorporelles</i>			30 873 747	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui		7 575	21 578 062	
- Installations générales, agencements et amgt des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			24 563 182	
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements et amgt divers			1 608 575	
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier			4 710 862	
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	6 496 861		5 829 770	
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	6 496 861	7 575	58 290 452	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			369 057	
<i>Total immobilisations financières</i>			369 057	
TOTAL GENERAL	6 496 861	7 575	89 533 257	

AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant début 2020	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2020
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de dév.	575 967			575 967
Autres immobilisations incorporelles	9 259 822	2 291 920		11 551 742
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	9 835 790	2 291 920		12 127 710
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	2 639 390	1 047 244	104 383	3 582 251
- Inst générales, agcemnts et améngmt des const.				
Installations techniques, matériel et outillage indust.	9 267 259	2 587 814	489 350	11 365 723
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, amén. divers	710 084	267 171	2 703	974 552
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 866 144	564 014	276	3 429 882
- Emballages récupérables et divers				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	15 482 878	4 466 244	596 712	19 352 409
TOTAL GENERAL	25 318 668	6 758 164	596 712	31 480 120

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mvt net des amortisse- ments à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissements							
Autres immobilisations incorporelles							
<i>Total immobilisations incorporelles</i>							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions :							
- Constructions sur sol propre							
- Constructions sur sol d'autrui							
- Inst gén., agcemnts et améngmt des const.							
Inst techniques, matériels et outillages							
Autres immobilisations corporelles							
- Inst gén., agcemnt et améngmt divers							
- Matériel de transport							
- Matériel de bureau et informatique mobilier							
- Emballages récupérables et divers							
<i>Total immobilisations corporelles</i>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL non ventilé							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 2020	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 2020
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS

Nature des provisions	Montant au début 2020	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à la fin 2020
			Utilisées au cours de l'ex	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires						
<i>Dont majorations exceptionnelles de 30%</i>						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions réglementées						
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges	100 000					100 000
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme	7 940 000				6 566 000	1 374 000
Provisions pour amendes et pénalités	2 270 000	1 130 000				3 400 000
Provisions pour pertes de change						
<i>Sous total provisions pour risques</i>	<i>10 310 000</i>	<i>1 130 000</i>			<i>6 566 000</i>	<i>4 874 000</i>
Provisions pour pensions et obligations similaires	313 806	1 962 945			313 806	1 962 945
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
<i>Sous total provisions pour charges</i>	<i>313 806</i>	<i>1 962 945</i>			<i>313 806</i>	<i>1 962 945</i>
Autres provisions pour risques et charges	586 015				586 015	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	11 209 821	3 092 945			7 465 821	6 836 945
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisations de titres mis en équivalence						
Sur immobilisations de titres de participation						
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours	1 416 129	1 568 799			1 416 129	1 568 799
Sur comptes clients	147 546	107 000			124 176	130 369
Autres provisions dépréciations						
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION	1 563 675	1 675 799			1 540 305	1 699 168
TOTAL GENERAL	12 773 496	4 768 744			9 006 126	8 536 113
Dont dotations et reprises d'exploita		3 638 744			2 680 126	
Dont dotations et reprises financière						
Dont dotations et reprises exception		1 139 311			6 326 000	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

Provisions

Notes:

Indemnité pour le départ à la retraite

La provision d'indemnité pour le départ à la retraite est de 1 390 K€ s'établi selon les hypothèses suivantes:

Paramètres sociaux:

- Départ à l'initiative du salarié
- Age de départ (sauf dérogation individuelle)
 - >65 ans pour la catégorie: non cadres
 - >65 ans pour la catégorie: Cadres
 - >0 ans pour la catégorie: Employé administratif
 - >0 ans pour la catégorie: Cadre dirigeant
- Autres paramètres (liste non exhaustive)
 - >Année de calculs: 2020
 - >Méthode de calcul retenue: Rétropective prorata temporis.
 - >Taux d'actualisation:0,35% (inflation comprise)

Provision pour pénalité

La provision pour pénalité de 3 400 K€ fin 2020 concerne le risque de pénalité de retard de travaux vis-à-vis des sociétés suivantes :

- CALVADOS : pour un montant de 2 400 K€
- Hérault THD pour un montant de 1 000 K€

Un reprise sur provision de 1 130 K€ a été effectué sur 2020 pour le dossier du Calvados.

Provision pour perte à terminaison : 1 374 K€ à la clotûre 2020 sur le dossier SMTHD.

Une reprise sur provision a été effectué en 2020 pour 6 566 K€ notamment sur le dossier SMTHD.

Etat des stocks

Le stock est composé des éléments suivants:

- Cables pour une valeur brute de 20 358 K€
- Autre matériaux techniques pour une valeur brute de 4 423 K€

Il y a eu une dépréciations stock, sur l'exercice pour une valeur de 1 569 K€, pour des raisons de non-conformité aux normes françaises.

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières	369 057		369 057	369 057
<i>Total actif immobilisé</i>	<i>369 057</i>		<i>369 057</i>	<i>369 057</i>
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux	146 391	146 391		173 491
Autres créances clients	80 475 548	80 475 548		54 375 111
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	408	408		22 845
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 541	9 541		11 862
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	8 585 570	8 585 570		14 136 455
Autres impôts, taxes et versements assimilés				638 491
Divers				
Groupe et associés (2)				211 252
Débiteurs divers	1 603 094	1 603 094		511 134
<i>Total actif circulant</i>	<i>90 820 556</i>	<i>90 820 556</i>		<i>70 080 644</i>
Charges constatées d'avance	10 367 451	10 367 451		25 080 253
TOTAL DES CREANCES	101 557 065	101 188 008	369 057	95 529 955
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
- à un an maximum	27 997	27 997			34 701
- à + de un an					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	29 279 233	29 279 233			51 375 995
Fournisseurs et comptes rattachés	47 415 719	47 415 719			42 276 897
Personnel et comptes rattachés	6 581 412	6 581 412			5 853 946
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 377 342	4 377 342			3 856 733
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée	12 845 504	12 845 504			9 908 792
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	743 817	743 817			787 532
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 594 750	10 594 750			12 562 483
Groupe et associés (2)	259 987	259 987			
Autres dettes	4 044 145	4 044 145			931 505
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	48 848 477	43 974 743	2 287 495	2 586 239	45 019 052
TOTAL DES DETTES	165 018 387	160 144 653	2 287 495	2 586 239	172 607 640
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		55 102 609			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		76 939 385			
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés					

PRODUITS À RECEVOIR

[illegible]

CHARGES A PAYER

Nature des charges	2020	2019
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		34 701
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
<i>Total dettes financières</i>		34 701
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 569 139	37 314 081
Dettes fiscales et sociales	9 532 366	8 519 507
<i>Total dettes d'exploitation</i>	49 101 505	45 833 589
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 297 942	10 808 638
Autres dettes		
<i>Total dettes diverses</i>	2 297 942	10 808 638
Autres		
<i>Total autres dettes</i>		
TOTAL	51 399 447	56 676 929

CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Nature des charges	2020	2019
Charges d'exploitation :	10 367 451	25 080 253
<i>Total charges d'exploitation</i>	<i>10 367 451</i>	<i>25 080 253</i>
Charges financières :		
<i>Total charges financières</i>		
Charges exceptionnelles :		
<i>Total charges exceptionnelles</i>		
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	10 367 451	25 080 253
Comparatif BILAN (Bilan Actif : 2050 rubrique CH)	10 367 451	25 080 253

Nature des produits	2020	2019
Produits d'exploitation :	48 848 477	45 019 052
<i>Total produits d'exploitation</i>	<i>48 848 477</i>	<i>45 019 052</i>
Produits financiers :		
<i>Total produits financiers</i>		
Produits exceptionnels :		
<i>Total produits exceptionnels</i>		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	48 848 477	45 019 052
Comparatif BILAN (Bilan Passif : 2051 rubrique EB)	48 848 477	45 019 052

TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	(38 481 025)	(19 938 799)
---	---------------------	---------------------

CHARGES A RÉPARTIR

Nature des charges	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Charges différées :				
<i>Total charges différées</i>				
Frais d'acquisition des immobilisations :				
<i>Total frais d'acquisition des immobilisation</i>				
Frais d'émission des emprunts :				
<i>Total frais d'émission des emprunts</i>				
Charges à étaler :				
<i>Total charges à étaler</i>				
TOTAL				

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Catégories de titres	Nombre de titres			Total	Valeur nominale
	Clôture N-1	créés pendant l'exercice N	remboursés pendant l'exercice N		
Actions ordinaires	206 572			206 572	22,00
Actions amorties					
Actions à dividende prioritaire					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissements					
Total	206 572			206 572	

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	01/01/2020	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	31/12/2020
Capital en nombre d'actions	206 572						206 572
Valeur nominale	22						22
Capital social ou individuel	4 544 584	17 558 620	(17 558 620)				4 544 584
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	47 205						47 205
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	159 770						159 770
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	1 418 247		17 558 620	(19 170 476)			(193 609)
Résultat de l'exercice	(19 170 476)			19 170 476		7 538 987	7 538 987
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Dividendes versés							
Total capitaux propres	(13 000 670)	17 558 620				7 538 987	12 096 936

TABLEAU D'AFFECTION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

SOU MIS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ORIGINES	Montant
Report à nouveau de l'exercice	(193 609)
Résultat de l'exercice	7 538 987
Prélèvement sur les réserves	
TOTAL	7 345 377

AFFECTATIONS	Montant
Réserve légale	294 688
Autres réserves	
Dividendes	
Autres répartitions	
Report à nouveau	7 050 689
TOTAL	7 345 377

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Détail du chiffre d'affaires	2020			2019			Variation
	France	Export et livraisons intracom	Total	France	Export et livraisons intracom	Total	%
Déploiement	133 510 829		133 510 829	90 446 529		90 446 529	47,61%
Vente d'équipement	12 360 660		12 360 660	11 612 495		11 612 495	6,44%
Services aux filiales	34 738 292		34 738 292	34 070 176		34 070 176	1,96%
Système d'information	3 823 150		3 823 150	1 647 453		1 647 453	132,06%
Activité Telecom	24 564 578		24 564 578	15 201 468		15 201 468	61,59%
Autres produits/ services	1 159 221		1 159 221	37 087		37 087	3025,65%
TOTAL	210 156 730		210 156 730	153 015 210		153 015 210	37,34%

CHARGES EXCEPTIONNELLES

Nature des charges	2020	2019
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Pénalités sur marchés	2 221 396	200 090
Pénalités et amendes fiscales et pénales	(141 179)	28 274
Dons, libéralités		
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice		
Subventions accordées		
Rappels d'impôts		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
<i>Total charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>	<i>2 080 217</i>	<i>228 364</i>
Charges sur exercices antérieurs	11 602	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles	4 369	
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
<i>Total valeurs comptables des éléments d'actifs cédés</i>	<i>4 369</i>	
Autres charges exceptionnelles		
Malis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Malis provenant du rachat de titres propres		
Charges exceptionnelles diverses		
<i>Total autres charges exceptionnelles</i>		
Autres		
<i>Total autres</i>		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	1 139 311	7 800 000
Total des charges exceptionnelles	3 235 500	8 028 364

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Nature des produits	2020	2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Dédits et pénalités perçus sur achats et ventes	180 110	
Libéralités reçues		
Rentrées sur créances amorties		
Subventions d'équilibre		
Dégrèvements d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		
<i>Total produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>	<i>180 110</i>	
Produits sur exercices antérieurs		
Produits des cessions d'éléments d'actif		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles	12 600 000	
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
<i>Total produits des cessions d'éléments d'actif</i>	<i>12 600 000</i>	
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat		
Autres produits exceptionnels		
Bonis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Bonis provenant de rachat ou de ventes de titres propres		
Produits exceptionnels divers		
<i>Total autres produits exceptionnels</i>		
Autres		
<i>Total autres</i>		
Reprises sur provisions et transferts de charges	6 326 000	2 506 000
TOTAL	19 106 110	2 506 000

IDENTITÉ DES SOCIÉTÉS MÈRES CONSOLIDANT

LES COMPTES DE LA SOCIÉTÉ

Forme Juridique	Désignation de l'entreprise et adresse du siège social	Pourcentage détenu
SAS	XP Fibre Holding - 124 boulevard de Verdun - 92400 Courbevoie	100%

Information sur la fiscalité différée

La société fait partie, depuis le 01/01/2012, du groupe d'intégration fiscale dont la tête de groupe est COVAGE SAS.

Au 31/12/2020 : le déficit fiscal de la société utilisé, depuis son entrée par le groupe d'intégration fiscale, s'élève à 6 302 K€. La société n'a plus de déficit reportable né avant son entrée dans le groupe d'intégration fiscale et utilisable à titre individuel.

CRÉDIT BAIL

Immobilisations en crédit-bail	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		de l'exercice	cumulées	
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL				

Engagements de crédit-bail	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total	
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, ...							
Autres immobilisations corporelles							
Immobilisations en cours							
Autres immobilisations incorporelles en cours							
TOTAL							

Engagements hors bilan

Néant

EFFECTIF MOYEN

Catégories	Effectif moyen salarié	
	2020	2019
Cadres	360	344
Agents de maîtrise	75	76
Employés et techniciens	5	16
<u>Autres :</u>		
TOTAL	440	436

Comptes annuels

Exercice : 01/01/2020 au 31/12/2020

TUTOR
3-5-7 AVENUE DE LA CRISTALLERIE 92310 SEVRES
Code Siret:43974801300117 - APE 4222Z

Sommaire

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif	1
Bilan Passif	2
Compte de résultat	3
Compte de résultat	4

ANNEXES

Règles et méthodes comptables	5
Immobilisations	8
Amortissements	9
Provisions	10
Provisions	11
Etat des stocks	12
Créances et dettes	13
Produits à recevoir	14
Charges à payer	15
Charges et produits constatés d'avance	16
Charges à répartir	17
Composition du capital social	18
Variations des capitaux propres	19
Affectation du résultat de l'exercice	20
Charges exceptionnelles	21
Produits exceptionnels	22
Crédit-bail	23
Effectif moyen	24
Tableau des filiales et participations	25
Identité des sociétés mères consolidant la société	26
Informations sur la fiscalité différée	27
Engagements hors bilan	28

BILAN ACTIF

	2020			2019
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	608 357	576 702	31 654	3 829
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	<i>608 357</i>	<i>576 702</i>	<i>31 654</i>	<i>3 829</i>
Immobilisations corporelles				
Terrains	104 400		104 400	104 400
Constructions	529 417	224 675	304 741	322 006
Installations techniques, matériel et outillage industriels	455 368	447 106	8 262	112 931
Autres immobilisations corporelles	479 685	463 951	15 733	30 561
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	<i>1 568 871</i>	<i>1 135 733</i>	<i>433 138</i>	<i>569 898</i>
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	19 378 057		19 378 057	15 478 057
Créances rattachées à des participations	65 454 836		65 454 836	59 564 322
Autres titres immobilisés				
Prêts	169 359		169 359	169 359
Autres immobilisations financières	43 286		43 286	43 286
<i>Total immobilisations financières</i>	<i>85 045 539</i>		<i>85 045 539</i>	<i>75 255 025</i>
ACTIF IMMOBILISE	87 222 768	1 712 435	85 510 332	75 828 753
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<i>Total des stocks</i>				
Créances (3)				
Avances et acomptes versés sur commandes	24 234		24 234	2 116 674
Clients et comptes rattachés	6 570 846	572 000	5 998 846	30 994 008
Autres créances	3 151 955		3 151 955	8 898 456
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Total des créances</i>	<i>9 747 037</i>	<i>572 000</i>	<i>9 175 037</i>	<i>42 009 138</i>
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	350 466		350 466	3 801 850
<i>Total disponibilités et divers</i>	<i>350 466</i>		<i>350 466</i>	<i>3 801 850</i>
ACTIF CIRCULANT	10 097 503	572 000	9 525 503	45 810 989
Charges constatées d'avance	1 128 875		1 128 875	
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	98 449 146	2 284 435	96 164 711	121 639 742

(1) dont droit au bail

(2) dont part à moins d'un an

(3) dont part à plus d'un an

BILAN PASSIF

	2020	2019
Capital social ou individuel Dont versé : 2 000 000	2 000 000	2 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	200 000	200 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	17 677 390	17 677 390
Report à nouveau	(12 576 144)	(7 884 276)
Resultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	659 198	(4 691 868)
<i>Total situation nette</i>	<i>7 960 444</i>	<i>7 301 246</i>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	7 960 444	7 301 246
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	7 967 500	11 141 484
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	7 967 500	11 141 484
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 999	329 738
Emprunts et dettes financières divers	71 497 604	69 441 867
<i>Total dettes financières</i>	<i>71 500 604</i>	<i>69 771 605</i>
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		454 487
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 131 384	22 973 682
Dettes fiscales et sociales	1 752 334	7 704 471
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>6 883 719</i>	<i>31 132 640</i>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	323 889	1 156 098
Autres dettes	908 695	1 136 666
<i>Total dettes diverses</i>	<i>1 232 584</i>	<i>2 292 765</i>
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	619 857	
DETTES	80 236 766	103 197 011
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	96 164 711	121 639 742

COMPTE DE RESULTAT

	2020			2019
	France	Export	Total	
Vente de marchandises	124 100		124 100	3 531 944
Production vendue : - biens				
Production vendue : - services	1 459 220		1 459 220	7 701 953
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	1 583 320		1 583 320	11 233 898
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)			2 780 969	4 843 129
Autres produits (1) (11)			435 186	(34 585)
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)			4 799 476	16 042 441
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)			538 901	66 756
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				3 970 761
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				15 777 111
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			4 046 460	
<i>Total charges externes</i>			<i>4 585 361</i>	<i>19 814 630</i>
Impôts, taxes et versements assimilés			49 946	(28 388)
Charges de personnel				
Salaires et traitements				
Charges sociales (10)				
<i>Total charges de personnel</i>				
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			148 668	154 392
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				94 800
Dotations aux provisions pour risques et charges				
<i>Total dotations d'exploitation</i>			<i>148 668</i>	<i>249 192</i>
Autres charges (12)			569 675	136 396
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			5 353 651	20 171 830
RESULTAT D'EXPLOITATION			(554 175)	(4 129 388)
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participations (5)			1 262 131	1 014 935
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				
Autres intérêts et produits assimilés (5)			387 523	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			1 649 655	1 014 935
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées (6)			852 872	962 050
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			852 872	962 050
RESULTAT FINANCIER			796 783	52 884
RESULTAT COURANT			242 607	(4 076 504)

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	2020	2019
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 500
Produits exceptionnels sur opérations en capital		25 452
Reprises sur provisions et transferts de charges	442 333	416 060
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	442 333	443 012
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	25 742	24 617
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		3 366
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	25 742	27 983
RESULTAT EXCEPTIONNEL	416 590	415 028
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		1 030 393
TOTAL DES PRODUITS	6 891 464	17 500 389
TOTAL DES CHARGES	6 232 265	22 192 258
BENEFICE ou PERTE	659 198	(4 691 868)

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme

(2) Dont produits de locations immobilières

(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs

(3) Dont crédit-bail mobilier

(3) Dont crédit-bail immobilier

(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs

(5) Dont produits concernant les entreprises liées 1 262 131

(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées 811 067

(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général

(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes

(6 ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles

(9) Dont transferts de charges 111

(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant

(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)

(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)

ANNEXES

REGLES ET METHODES COMPTABLES

I - Faits caractéristiques de l'exercice

La société TUTOR a été créée et inscrite au RCS de Nanterre en date du 04 juin 2014. Siège transféré et enregistré au RCS d'Amiens le 31 janvier 2018 et clôture au 31 décembre 2020 son septième exercice comptable.

La société fait partie, depuis le 01/01/2017, du groupe d'intégration fiscale dont la tête de groupe est COVAGE SAS.

Durant l'exercice, TUTOR poursuivi la construction de réseaux électriques et de télécommunications.

Evénements significatifs :

En 2020, notre pays a subi une crise sanitaire d'une grande ampleur. Face à cette situation sans précédent les équipes de Covage se sont mobilisée pour limiter son impact sur les projets.

Tout d'abord, Covage a fait évoluer son plan de continuité d'activité (le « PCA »), lequel décline l'ensemble des dispositions en vigueur afin de poursuivre au mieux ses missions essentielles au regard des perturbations de son activité opérationnelle.

En parallèle, Covage déploie ses meilleurs efforts pour assurer le bon fonctionnement des services sur chacun de ses territoires dont elle a la charge avec l'impératif impérieux de protéger la santé et la sécurité de ses collaborateurs et partenaires.

Le Groupe Covage n'a pas demandé de report de délai de paiement en matière sociale et fiscale. Cependant le groupe Covage a connu quelques tensions au niveau de trésorerie sans conséquence sur la capacité financière du Groupe. Le Groupe Covage a obtenu un PGE fin d'année 2020.

Par ailleurs les partenaires financiers de Covage maintiennent leur confiance dans le financement du déploiement des réseaux.

Les impacts dans les comptes 2020 ne sont pas significatifs.

Sur cette base, la direction estime que l'application du principe comptable de continuité d'exploitation pour l'arrêté de comptes du 31 décembre 2020 reste appropriée et que les événements intervenus ne remettent pas en cause l'évaluation des actifs.

II - Règles et méthodes comptables

1) Principes généraux

Le bilan avant répartition des résultats de l'exercice clos le 31/12/2020 présente un total de 96 164 711 €. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 659 198 €. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes de la société sont établis conformément aux dispositions prévues par le règlement ANC n°2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général et plus particulièrement selon les dispositions relatives aux immobilisations faisant l'objet d'une concession de service public.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

Continuité de l'activité ;

Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;

Indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2) Immobilisations:

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production et sont amorties selon la méthode linéaire.

Lors de la construction de l'infrastructure passive de télécommunications, celle-ci est en immobilisations en cours.

3) Immobilisations financières

Les immobilisations financières se composent principalement de titres de participations et des créances rattachées.

Les titres de participations sont inscrits au bilan pour leur valeur d'acquisition ou d'apport. Si cette valeur est supérieure à la valeur d'usage, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence. La valeur d'usage est déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, celle-ci étant le cas échéant rectifiée pour tenir compte de l'intérêt de ces sociétés pour le groupe, ainsi que leurs perspectives de développement et de résultat.

4) Valeurs mobilières de placement

Néant

5) Stock

Néant

6) Créances d'exploitation

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances font l'objet d'une appréciation au cas par cas à la clôture pour analyser le niveau de risque de non-recouvrement. En fonction de cette appréciation, une provision est comptabilisée en cas de risque de non-recouvrement.

7) Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès lors que le risque est certain ou probable. Elles sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation née du risque.

S'agissant des éventuelles pénalités de retard sur construction du réseau ; en vertu du contrat de construction qui lie la société à son donneur d'ordre, et notamment de ses dispositions de transparence, le risque est supporté par la société TUTOR, agissant en tant que sous-traitant : les pénalités qui sont facturées à la société donneur d'ordre sont supportées par son sous-traitant, TUTOR, le cas échéant. Ainsi le risque sur pénalités non facturés en clôture doit être pris par prudence par la société.

8) Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société TUTOR correspond à l'activité de la gestion des contrats de construction dont elle a la charge..

9) Résultat courant

Le résultat courant comprend le résultat de l'exploitation ainsi que les produits et les charges

liés au financement des activités. Il ne prend pas en compte les éléments à caractère non récurrent tels que les coûts et provisions associés aux cessions d'actifs hors exploitation, les coûts de fermeture de sites et les charges de restructuration.

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début 2020	Augmentations	
		Réévaluations courant 2020	Acquisitions courant 2020
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	577 757		30 600
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	577 757		30 600
Immobilisations corporelles			
Terrains	104 400		
Constructions :			
- Constructions sur sol propre			
- Constructions sur sol d'autrui	417 600		8 778
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	103 039		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	455 368		
Autres immobilisations corporelles :			
- Installations générales, agencements, aménagements divers	59 050		
- Matériel de transport			
- Matériel de bureau et mobilier informatique	420 635		
- Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<i>Total immobilisations corporelles</i>	1 560 093		8 778
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	75 042 379		9 790 514
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	212 645		
<i>Total immobilisations financières</i>	75 255 025		9 790 514
TOTAL GENERAL	77 392 875		9 829 892

	Diminutions		Valeur brute fin 2020	Valeur d'origine
	Virements courant 2020	Cessions courant 2020		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			608 357	
<i>Total immobilisations incorporelles</i>			608 357	
Immobilisations corporelles				
Terrains			104 400	
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui			426 378	
- Installations générales, agencements et amgt des constructions			103 039	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			455 368	
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements et amgt divers			59 050	
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier			420 635	
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>			1 568 871	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations			84 832 893	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			212 645	
<i>Total immobilisations financières</i>			85 045 539	
TOTAL GENERAL			87 222 768	

AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant début 2020	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2020
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de dév.				
Autres immobilisations incorporelles	573 927	2 775		576 702
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	573 927	2 775		576 702
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	198 632	26 396	354	224 675
- Inst générales, agcemnts et améngmt des const.				
Installations techniques, matériel et outillage indust.	342 437	104 668		447 106
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, amén. divers	50 349	4 399		54 749
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	398 774	10 428		409 202
- Emballages récupérables et divers				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	990 194	145 893	354	1 135 733
TOTAL GENERAL	1 564 122	148 668	354	1 712 435

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mvt net des amortisse- ments à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissements							
Autres immobilisations incorporelles							
<i>Total immobilisations incorporelles</i>							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions :							
- Constructions sur sol propre							
- Constructions sur sol d'autrui							
- Inst gén., agcemnts et améngmt des const.							
Inst techniques, matériels et outillages							
Autres immobilisations corporelles							
- Inst gén., agcemnt et améngmt divers							
- Matériel de transport							
- Matériel de bureau et informatique mobilier							
- Emballages récupérables et divers							
<i>Total immobilisations corporelles</i>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL non ventilé							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 2020	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 2020
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS

Nature des provisions	Montant au début 2020	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à la fin 2020
			Utilisées au cours de l'ex	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires						
<i>Dont majorations exceptionnelles de 30%</i>						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions réglementées						
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges	7 453 484				770 984	6 682 500
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme	3 688 000				2 403 000	1 285 000
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
<i>Sous total provisions pour risques</i>	<i>11 141 484</i>				<i>3 173 984</i>	<i>7 967 500</i>
Provisions pour pensions et obligations similaires						
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
<i>Sous total provisions pour charges</i>						
Autres provisions pour risques et charges						
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	11 141 484				3 173 984	7 967 500
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisations de titres mis en équivalence						
Sur immobilisations de titres de participation						
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients	621 206				49 206	572 000
Autres provisions dépréciations						
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION	621 206				49 206	572 000
TOTAL GENERAL	11 762 691				3 223 191	8 539 500
Dont dotations et reprises d'exploita					2 780 858	
Dont dotations et reprises financière						
Dont dotations et reprises exception					442 333	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

Notes Provisions

La provision pour perte à terminaison concerne le marché de travaux du SYANE.
Une reprise sur la provision a été opérée sur l'exercice pour 2,4 M€ .

Les provisions pour litiges s'élèvent à 6,7 M€ contre 7,4 M€ en 2020.

Les reprises de cet exercice d'un montant de 0,8 M€ concernent essentiellement le risque sur la construction Haute Savoie et des dossiers de prud'hommes.

STOCKS

Nature des stocks	Valeur Brute	Provisions pour dépréciation	Valeur Nette	Valeur Nette N-1
TOTAL I				

	Valeur Brute	Prov. dépréciations	Valeur Nette	Valeur Nette N-1
TOTAL II				

	Valeur Brute	Prov. dépréciations	Valeur Nette	Valeur Nette N-1
TOTAL III				

TOTAL GENERAL				
---------------	--	--	--	--

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations	65 454 836		65 454 836	59 564 322
Prêts (1) (2)	169 359		169 359	169 359
Autres immobilisations financières	43 286		43 286	43 286
<i>Total actif immobilisé</i>	<i>65 667 482</i>		<i>65 667 482</i>	<i>59 776 968</i>
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				27 360
Autres créances clients	6 570 846	6 570 846		31 587 854
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 672	8 672		8 672
Impôts sur les bénéfices	86 540	86 540		281 654
Taxe sur la valeur ajoutée	301 794	301 794		3 445 770
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers				36 827
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers	2 754 948	2 754 948		5 125 532
<i>Total actif circulant</i>	<i>9 722 802</i>	<i>9 722 802</i>		<i>40 513 670</i>
Charges constatées d'avance	1 128 875	1 128 875		
TOTAL DES CREANCES	76 519 159	10 851 677	65 667 482	100 290 638
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
- à un an maximum	2 999	2 999			329 738
- à + de un an					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	71 497 604	71 497 604			69 441 867
Fournisseurs et comptes rattachés	5 131 384	5 131 384			22 973 682
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 656	19 656			19 656
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée	1 732 420	1 732 420			7 678 120
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	257	257			6 693
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	323 889	323 889			1 156 098
Groupe et associés (2)					134 290
Autres dettes	908 695	908 695			1 002 375
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	619 857	619 857			
TOTAL DES DETTES	80 236 766	80 236 766			102 742 524
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		18 013 560			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		16 277 996			
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés					

PRODUITS À RECEVOIR

Produits à recevoir	2020	2019
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
<i>Total immobilisations financières</i>		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	3 489 771	25 697 770
Autres créances		36 827
<i>Total créances</i>	<i>3 489 771</i>	<i>25 734 597</i>
Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<i>Total disponibilités et divers</i>		
Autres		
<i>Total autres</i>		
TOTAL	3 489 771	25 734 597

CHARGES A PAYER

Nature des charges	2020	2019
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		4 798
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
<i>Total dettes financières</i>		4 798
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 290 427	22 973 682
Dettes fiscales et sociales	19 913	26 350
<i>Total dettes d'exploitation</i>	2 310 341	23 000 032
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 085 538
Autres dettes		
<i>Total dettes diverses</i>		1 085 538
Autres		
<i>Total autres dettes</i>		
TOTAL	2 310 341	24 090 370

CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Nature des charges	2020	2019
Charges d'exploitation :	1 128 875	
<i>Total charges d'exploitation</i>	1 128 875	
Charges financières :		
<i>Total charges financières</i>		
Charges exceptionnelles :		
<i>Total charges exceptionnelles</i>		
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 128 875	
Comparatif BILAN (Bilan Actif : 2050 rubrique CH)	1 128 875	

Nature des produits	2020	2019
Produits d'exploitation :	619 857	
<i>Total produits d'exploitation</i>	619 857	
Produits financiers :		
<i>Total produits financiers</i>		
Produits exceptionnels :		
<i>Total produits exceptionnels</i>		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	619 857	
Comparatif BILAN (Bilan Passif : 2051 rubrique EB)	619 857	

TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	509 017	
---	----------------	--

CHARGES A RÉPARTIR

Nature des charges	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Charges différées :				
<i>Total charges différées</i>				
Frais d'acquisition des immobilisations :				
<i>Total frais d'acquisition des immobilisation</i>				
Frais d'émission des emprunts :				
<i>Total frais d'émission des emprunts</i>				
Charges à étaler :				
<i>Total charges à étaler</i>				
TOTAL				

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Catégories de titres	Nombre de titres			Total	Valeur nominale
	Clôture N-1	créés pendant l'exercice N	remboursés pendant l'exercice N		
Actions ordinaires	1 000			1 000	2 000,00
Actions amorties					
Actions à dividende prioritaire					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissements					
Total	1 000			1 000	

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	01/01/2020	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	31/12/2020
Capital en nombre d'actions	1 000						1 000
Valeur nominale	2 000						2 000
Capital social ou individuel	2 000 000						2 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...							
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	200 000						200 000
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves	17 677 390						17 677 390
Report à nouveau	(7 884 276)			(4 691 868)			(12 576 144)
Résultat de l'exercice	(4 691 868)			4 691 868		659 198	659 198
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Dividendes versés							
Total capitaux propres	7 301 246					659 198	7 960 444

TABLEAU D'AFFECTION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

SOU MIS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ORIGINES	Montant
Report à nouveau de l'exercice	(12 576 144)
Résultat de l'exercice	659 198
Prélèvement sur les réserves	
TOTAL	(11 916 945)

AFFECTATIONS	Montant
Réserve légale	
Autres réserves	
Dividendes	
Autres répartitions	
Report à nouveau	(11 916 945)
TOTAL	(11 916 945)

CHARGES EXCEPTIONNELLES

Nature des charges	2020	2019
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Pénalités sur marchés	790	24 000
Pénalités et amendes fiscales et pénales	24 952	617
Dons, libéralités		
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice		
Subventions accordées		
Rappels d'impôts		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
<i>Total charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>	<i>25 742</i>	<i>24 617</i>
Charges sur exercices antérieurs		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		1 200
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
<i>Total valeurs comptables des éléments d'actifs cédés</i>		<i>1 200</i>
Autres charges exceptionnelles		
Malis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Malis provenant du rachat de titres propres		
Charges exceptionnelles diverses		2 166
<i>Total autres charges exceptionnelles</i>		<i>2 166</i>
Autres		
<i>Total autres</i>		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles	25 742	27 983

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Nature des produits	2020	2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Dédits et pénalités perçus sur achats et ventes		1 500
Libéralités reçues		
Rentrées sur créances amorties		
Subventions d'équilibre		
Dégrèvements d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		
<i>Total produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>		1 500
Produits sur exercices antérieurs		
Produits des cessions d'éléments d'actif		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		25 452
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
<i>Total produits des cessions d'éléments d'actif</i>		25 452
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat		
Autres produits exceptionnels		
Bonis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Bonis provenant de rachat ou de ventes de titres propres		
Produits exceptionnels divers		
<i>Total autres produits exceptionnels</i>		
Autres		
<i>Total autres</i>		
Reprises sur provisions et transferts de charges	442 333	416 060
TOTAL	442 333	443 012

CRÉDIT BAIL

Immobilisations en crédit-bail	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		de l'exercice	cumulées	
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL				

Engagements de crédit-bail	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total	
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, ...							
Autres immobilisations corporelles							
Immobilisations en cours							
Autres immobilisations incorporelles en cours							
TOTAL							

EFFECTIF MOYEN

Catégories	Effectif moyen salarié	
	2020	2019
Cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
<u>Autres :</u>		
TOTAL		

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS EN K€

Société	Capital	Capitaux Propres	Quotepart du capital détenu (en %	Valeur comptable des titres détenus	Valeur comptable des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette				
TUTOR DSP 5	45	3	100	45	45	5	0	(4)	0
COVAGE SOMME	250	(2 124)	100	250	250	0	7 862	(693)	0
COVAGE NANCY	500	2 231	100	500	500	950	4 526	574	0
COVAGE COTE FLEURIE	5 520	(5 550)	100	5 520	5 520	9 970	1 047	(741)	0
COVAGE MOULIN LES METZ	200	(462)	100	200	200	520	184	(5)	0
TUTOR EUROP ESSONNE	500	4 226	100	500	500	5 458	2 067	(1 123)	0
COVAGE 2 SARRES	200	(582)	100	200	200	1 157	100	(172)	0
TUTOR INVESTISS-EMENTS	4 241	7 055	51	2 163	2 163	32 929	0	1 616	0
COVAGE HAUTE SAVOIE	10 000	(1 578)	100	10 000	10 000	14 464	3 178	(4 546)	0

IDENTITÉ DES SOCIÉTÉS MÈRES CONSOLIDANT

LES COMPTES DE LA SOCIÉTÉ

Forme Juridique	Désignation de l'entreprise et adresse du siège social	Pourcentage détenu
SAS	XP Fibre Holding (ex SFR FTTH Network Holding) -124 boulevard de Verdun -92400 Courbevoie	100%

Information sur la fiscalité différée

La société fait partie, depuis le 01/01/2017, du groupe d'intégration fiscale dont la tête de groupe est COVAGE SAS.

Au 31/12/2020, le déficit reportable au niveau individuel après imputation du résultat est nul.

Le déficit fiscal de la société utilisé, depuis son entrée, par le groupe d'intégration fiscale de COVAGE, s'élève à 9 565 K€.

Engagements hors bilan

Engagements hors bilan donnés, liés aux garanties de déploiement et d'exploitation

Entité à l'origine de l'engagement	Garantie/Montant	Engagement donné à	Commentaires	Engagement pris par
Covage 2 Sarres	75 000 €	Déléguant	Caution solidaire maison-mère afin d'assurer la bonne exécution des obligations mises à la charge du Délégataire	Tutor SA
Covage Moulins-lès- Metz	50 000€	Délégant	Garantie relative aux phases de construction et d'exploitation de Covage Moulins-les-Metz	Tutor SA

Engagements hors bilan donnés, liés aux engagements de mise à disposition de moyens de fonctionnement des filiales

Entité à l'origine de l'engagement	Garantie/Montant	Engagement donné à	Commentaires	Engagement pris par
Covage Nancy	500 000 €	Délégataire	Caution solidaire maison mère, relative aux obligations d'activation et d'exploitation de Covage Nancy.	Tutor SA
Covage Côte Fleurie	Maintien de la participation en capital et en droit de vote	Covage Côte Fleurie		Tutor SA
Covage Côte Fleurie	3 350 000 €	Covage Côte Fleurie	Apport minimum de fonds propres	Tutor SA
Covage Côte Fleurie	Apports de fonds propres supplémentaires	Covage Côte Fleurie	Si le ratio annuel de couverture du service de la dette devient inférieur à 115%	Tutor SA
Covage Côte Fleurie	Soutien technique et financier	Covage Côte Fleurie		Tutor SA
Covage Somme		Déléguant	Soutien technique et financier	Tutor SA

Engagements hors bilan donnés, liés à la mise en place des emprunts bancaires des filiales du groupe

Entité à l'origine de l'engagement	Garantie/Montant	Engagement donné à	Commentaires	Engagement pris par
Covage Côte Fleurie	300 000 €	Prêteurs	Nantissement des titres Cautionnement Maison Mère aux Prêteurs.	Tutor SA
Covage Europ'Essonne		Prêteurs	Nantissement des titres Nantissement de créances Associés	Tutor SA
Covage Nancy		Prêteurs	Cautionnement Maison Mère aux Prêteurs à hauteur de 100 % du financement restant dû	Tutor SA
Covage Somme		Prêteurs	Caution solidaire maison-mère à hauteur de 100% du montant emprunté	Tutor SA
Sequantic Telecom		Prêteurs	Cautionnement Maison Mère aux Prêteurs à hauteur de 100 % du financement restant dû	Tutor SA

ANNEXE 7.1

METHODES DE VALORISATION

La valeur réelle des éléments d'actifs apportés et des passifs pris en charge par la Société Bénéficiaire à la Date de Réalisation a été déterminée par application des principes de valorisation décrits ci-après.

La valeur d'apport du fonds commercial repose sur la différence entre (i) la Valeur d'Entreprise de l'activité transférée, fondée sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs et (ii) la valeur réelle des autres actifs apportés et passifs pris en charge (à l'exception des provisions) telle que présentée dans l'article 7.3.

La valeur réelle des autres actifs apportés et des passifs pris en charge présentée dans l'article 7.3 repose sur la valeur nette comptable à la Date de Réalisation telle que présentée dans les Comptes à la Date de Réalisation.

ANNEXE 7.2.2(A)
IMMOBILISATIONS CORPORELLES RELATIVES A LA BRANCHE D'ACTIVITE AU 31 DECEMBRE 2020

Actif net 31/12/2020 - €	Activité services	Déploiement Lille FTTO	Contrats d'activation	TOTAL
Matériel actif central	1 088 454	575 894	133 317	1 797 666
Locaux techniques	0	278 911	118 512	397 423
Maintenance/Dévoiements	5 079	55 564	0	60 643
Extensions/fibres/fourreaux/GC	1 249 642	6 131 172	351 332	7 732 146
Bureaux et informatique	1 492 335	152 646	1 149	1 646 130
Raccordements clients y compris terminaux	1 909	2 186 681	1 365 573	3 554 164
Autres	204 711	1 699	132 586	338 996
TOTAL	4 042 130	9 382 569	2 102 469	15 527 169

DETAIL

GTC Divest

DSP_name	Site_name	Périmètre	Constructeur	Modèle	Hostname
Divest Siège	Maquette_SEVRES	GTC	ALCEA	SA2	Maquette_SEVRES
Divest Siège	zz_Automate_test	GTC	ALCEA	SA2	zz_Automate_test
METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE FTTO	POP_CRT	GTC	ALCEA	SA2	POP MEL CRT
METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE FTTO	POP_ETIX	GTC	ALCEA	SA2	POP MEL ETIX
METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE FTTO	POP_EURALILLE	GTC	ALCEA	SA2	POP MEL EURALILLE
METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE FTTO	POP_LAMBERSART	GTC	ALCEA	SA2	POP MEL LAMBERSART

Inventaire

DSP_name	Site_name	Périmètre	Constructeur	Modèle	Hostname
Lab Sèvres	Lab Sèvres	Lab_Accès FTTH	Huawei	MA5608T	MA5608T-SEVRES
Lab Sèvres	Lab Sèvres	Lab_mixte	Spirent	SPT N4U	LAB-N4U-1
Lab Sèvres	Lab Sèvres	Lab_FTTO	Cisco	7606	
Lab Sèvres	Lab Sèvres	Lab_FTTO	Cisco	7606	
Lab Sèvres	Lab Sèvres	Lab_FTTO	Cisco	7606	
Lab Sèvres	Lab Sèvres	Lab_FTTO	Cisco	4507	

DSP_name	Site_name	Périmètre	Constructeur	Modèle	Hostname
Lab Sèvres	Lab Sèvres	Lab_FTTO	Huawei	NE40E-X8A	LAB-X8A-1
Lab Sèvres	Lab Sèvres	Lab_FTTO	Cisco	NCS 5504	LAB-NCS-1
Lab Sèvres	Lab Sèvres	Lab_FTTO	Cisco	ME3600	
Lab Sèvres	Lab Sèvres	Lab_FTTO	Cisco	ME3400	
Lab Sèvres	Lab Sèvres	Lab_FTTO	Cisco	ME3400	
Lab Sèvres	Lab Sèvres	Lab_FTTO	Cisco	ASR9001	
Lab Sèvres	Lab Sèvres	Lab_FTTO	Cisco	ASR920	
Lab Sèvres	Lab Sèvres	Lab_FTTO	Cisco	ASR920	
Lab Sèvres	Lab Sèvres	Lab_FTTO	Huawei	S7706	LAB-S7706-1
Lab Sèvres	Lab Sèvres	Lab_FTTO	RAD	ETX-220A	
Lab Sèvres	Lab Sèvres	Lab_FTTO	RAD	ETX-220A	
Lab Sèvres	Lab Sèvres	Lab_FTTO	RAD	ETX-220A	
Lab Sèvres	Lab Sèvres	Lab_FTTO	RAD	ETX-220A	
Lab Sèvres	Lab Sèvres	Lab_FTTO	RAD	ETX 203A	
Lab Sèvres	Lab Sèvres	Lab_FTTO	RAD	ETX 203A	
Lab Sèvres	Lab Sèvres	Lab_FTTO	RAD	ETX 203A	
Lab Sèvres	Lab Sèvres	Lab_FTTO	RAD	ETX 203A	
Lab Sèvres	Lab Sèvres	Lab_FTTO	RAD	ETX 203A	
Lab Sèvres	Lab Sèvres	Lab_FTTO	Raisecom	RAX 711	
Lab Sèvres	Lab Sèvres	Lab_FTTO	Raisecom	RAX 711	
Lab Sèvres	Lab Sèvres	Lab_FTTO	Raisecom	RAX 711	
Lab Sèvres	Lab Sèvres	Lab_FTTO	Huawei	S7703	
Lab Sèvres	Lab Sèvres	Lab_FTTO	Huawei	S6720	LAB-S67-1
Lab Sèvres	Lab Sèvres	Lab_FTTO	Huawei	S5720	LAB-S57-1

[illegible]

DSP_name	Site_name	Périmètre	Constructeur	Modèle	Hostname
Lab Sèvres	Lab Sèvres	Lab_mixte	Cisco	3560	
Lab Sèvres	Lab Sèvres	Lab_mixte	Cisco	3560	
Lab Sèvres	Lab Sèvres	Lab_mixte	Cisco	3560	
Lab Sèvres	Lab Sèvres	Lab_mixte	Cisco	3560	
Lab Sèvres	Lab Sèvres	Lab_mixte	Intel	Hyperviseur	
Lab Amiens	Lab Amiens	Lab_FTTO	Huawei	S7703	LAB-S77
Lab Amiens	Lab Amiens	Lab_FTTO	Huawei	S5700	LAB-S57-FTTO-AMS
Lab Amiens	Lab Amiens	Lab_FTTO	Huawei	S6720	LAB-S6720
Lab Amiens	Lab Amiens	Lab_FTTO	Huawei	X3A	LAB-AMS-NE40
Lab Amiens	Lab Amiens	Lab_FTTO	Huawei	M14	LAB-AMS-M14
Lab Amiens	Lab Amiens	Lab_FTTO	Spirent	SPIRENT	SPIRENT-AMS
Lab Amiens	Lab Amiens	Lab_FTTO	Raisecom	RAX 711-L	CPE1
Lab Amiens	Lab Amiens	Lab_FTTO	Raisecom	RAX 711-L	CPE2
Lab Amiens	Lab Amiens	Lab_FTTO	Raisecom	RAX 711-L	CPE3
Lab Amiens	Lab Amiens	Lab_FTTO	RAD	ETX203	CPE4
Lab Amiens	Lab Amiens	Lab_FTTO	RAD	ETX203	CPE5
Lab Amiens	Lab Amiens	Lab_FTTO	Raisecom	RAX 711-C	CPE6
Lab Amiens	Lab Amiens	Lab_FTTO	Cisco	7606	LAB-AMS-7606-1
Lab Amiens	Lab Amiens	Lab_FTTO	Cisco	7606	LAB-AMS-7606-2
Lab Amiens	Lab Amiens	Lab_FTTO	Cisco	NCS	LAB-AMS-NCS
Lab Amiens	Lab Amiens	Lab_FTTH	Nokia	7750 SRa-4	LAB-AMS-SRA4-1
Lab Amiens	Lab Amiens	Lab_FTTH	Nokia	7750 SRa-4	LAB-AMS-SRA4-2
Lab Amiens	Lab Amiens	Lab_FTTH	Nokia	7750 SR7	LAB-AMS-7750-SR7

DSP_name	Site_name	Périmètre	Constructeur	Modèle	Hostname
Lab Amiens	Lab Amiens	Lab_Accès_FTT H	Huawei	MA5608T	LAB-AMS-MA5608T
Lab Amiens	Lab Amiens	Lab_Accès_FTT H	Huawei	MA5800- X7	LAB-AMS-MA5800-X7
Lab Amiens	Lab Amiens	Lab_FTTH	Nokia	SAS 7210	LAB-AMS-7210
Lab Amiens	Lab Amiens	Lab_Accès_FTT H	Calix	E7-2	LAB-AMS-E7
COVAGE NETWORKS	TH2	WDM	INFINERA	TM-301ii	CN-TH2-XTM
COVAGE NETWORKS	EQX	WDM	INFINERA	TM-301ii	CN-EQX-XTM
COVAGE NETWORKS	TH2	POP	Cisco	76xx	Paris76092
COVAGE NETWORKS	TH2	POP	Cisco	76xx	Paris76093
COVAGE NETWORKS	TH2	POP	Cisco	76xx	Paris76094
COVAGE NETWORKS	TH2-	POP	Cisco	76xx	Paris76095
COVAGE NETWORKS	Equinix - PA2	POP	Ericsson	SmartEdge 600	SE600-EQX
COVAGE NETWORKS	TH2	POP	Ericsson	SmartEdge 600	SE600-TH2
COVAGE NETWORKS	TH2	Interne			CN-75TH2
COVAGE NETWORKS	Equinix - PA2	CORE			IPT-EQX
COVAGE NETWORKS	TH2	CORE			IPT-TH2
COVAGE NETWORKS	TH2	POP			220A-BOUYGUES-PARIS- COLLECTE
COVAGE NETWORKS	Equinix - PA2	POP	Arbor Networks	TMS	Arbor-TMS
COVAGE NETWORKS	TH2	POP	MRV	MRV	Backdoor-MRV
COVAGE NETWORKS	Equinix - PA2	WDM			DNA-EQX
COVAGE NETWORKS	TH2 Transmission	WDM			DNA-TH2
COVAGE NETWORKS	Equinix-2	POP			EQX-2

DSP_name	Site_name	Périmètre	Constructeur	Modèle	Hostname
COVAGE NETWORKS	Equinix - PA2	POP	CISCO	3560	EQX-PRA-3560G
COVAGE NETWORKS	TH2	POP	CISCO	ME3400	ME3400-GONFREVILLE-EQX
COVAGE NETWORKS	TH2	POP	CISCO	ME3400	ME3400-GONFREVILLE-TH2
COVAGE NETWORKS	Equinix - PA2	POP	Arbor Networks	Peakflow	Peakflow-DMZ
COVAGE NETWORKS	Interxion Marseille	FTTO	Huawei	S67	13INTERX1-S67-1
NIMES	ADR VALDEGOUR	FTTO	Huawei	S5720	30VALD-S5720-1
NIMES	ADR ESPLANADE SUD	FTTO	CISCO	3400	3400_ADR_Esplanade_Sud
NIMES	POP GECKO NIMES	FTTO	CISCO	3400	3400_ADR_GECKO
NIMES	ADR GEORGES BESSE	FTTO	CISCO	3400	3400_ADR_GEORGES_BESSE
NIMES	ADR GEORGES BESSE	FTTO	CISCO	3400	3400_ADR_GEORGES_BESSE-2
NIMES	ADR MAS DES ABEILLES	FTTO	CISCO	3400	3400_ADR_MAS_DES_ABEILLES
NIMES	ADR PARC DELTA BOUILLARGUES	FTTO	CISCO	3400	3400_ADR_ParcDelta_2
NIMES	POP GECKO NIMES	FTTO	CISCO	3400	3400_ADR_SAINTCETZAIRE_3400_2
NIMES	ADR TEC	FTTO	CISCO	3400	3400_ADR_TEC
NIMES	ADR TRAJECTOIRE	FTTO	CISCO	3400	3400_ADR_TRAJECTOIRE
NIMES	ADR CENTRE VILLE	FTTO	CISCO	3400	3400_ADR-CENTRE_VILLE
NIMES	ADR CENTRE VILLE	FTTO	CISCO	3400	3400_ADR-CENTRE_VILLE-2
ALES	ADR SALINDRES DECHETTERIE	FTTO	CISCO	3400	3400_SALINDRES_DECHETTERIE
NIMES	ADR AEROPOLE	FTTO	CISCO	3400	3400_ZA_AEROPOLE
NIMES	ADR COSTIERES	FTTO	CISCO	3400	3400_ZA_COSTIERES
NIMES	ADR EURO2000	FTTO	CISCO	3400	3400_ZA_EURO2000
NIMES	ADR KM DELTA	FTTO	CISCO	3400	3400_ZA_KmDelta
NIMES	ADR KM DELTA	FTTO	CISCO	3400	3400_ZA_KmDelta_2

DSP_name	Site_name	Périmètre	Constructeur	Modèle	Hostname
NIMES	ADR SAINT CEZAIRE	FTTO	CISCO	3400	3400_ZA_SaintCezaire
NIMES	ADR GREZAN	FTTO	CISCO	3400	3400_ZA-GREZAN
NIMES	ADR GREZAN	FTTO	CISCO	3400	3400_ZA-GREZAN_2
ALES	ADR BAGNOLS	FTTO	CISCO	3400	3400-ADR-BAGNOLS
YVELINES	ADR ESPACE LUMIERE ET THALES	FTTO	CISCO	3400	3400-ADR-ESPACE-LUMIERE-ET- THALES
YVELINES	ADR LES LOINS DE BOIRE	FTTO	CISCO	3400	3400-ADR-LES-LOINS-DE-BOIRE
YVELINES	ADR DE LA COURONNE DES PRES	FTTO	CISCO	3400	3400-ADR-PA-DE-LA-COURONNE- DES-PRES
YVELINES	ADR PA DE LA VAUCOULEUR	FTTO	CISCO	3400	3400-ADR-PA-DE-LA- VAUCOULEUR
YVELINES	ADR PA LES PORTES DE L'IDF	FTTO	CISCO	3400	3400-ADR-PA-LES-PORTES-DE-L- IDF
YVELINES	ADR PARC TECHNOLOGIQUE CLAUDE MONET	FTTO	CISCO	3400	3400-ADR-PARC- TECHNOLOGIQUE-CLAUDE- MONET
YVELINES	ADR TECHNOPARC	FTTO	CISCO	3400	3400-ADR-TECHNOPARC
YVELINES	ADR ZAC DES CHEVRIES	FTTO	CISCO	3400	3400-ADR-ZAC-DES-CHEVRIES
YVELINES	ADR ZAC DE SULLY	FTTO	CISCO	3400	3400-ADR-ZAC-DE-SULLY
YVELINES	ADR DU CENTREVILLE	FTTO	CISCO	3400	3400-ADR-ZAC-DU-CENTRE- VILLE
YVELINES	ADR ZA DE LA CROIX BONNET	FTTO	CISCO	3400	3400-ADR-ZA-DE-LA-CROIX- BONNET
YVELINES	ADR ZA DES COMMUNES	FTTO	CISCO	3400	3400-ADR-ZA-DES-COMMUNES
YVELINES	ADR ZA DE ST APOLLINE	FTTO	CISCO	3400	3400-ADR-ZA-DE-ST-APOLLINE

DSP_name	Site_name	Périmètre	Constructeur	Modèle	Hostname
YVELINES	ADR ZA LE PIEU	FTTO	CISCO	3400	3400-ADR-ZA-LE-PIEU
YVELINES	ADR ZA LES HAUTES GARENNES	FTTO	CISCO	3400	3400-ADR-ZA-LES-HAUTES- GARENNES
YVELINES	ADR-ZA-LES-RABAUX	FTTO	CISCO	3400	3400-ADR-ZA-LES-RABAUX
YVELINES	ADR ZA OUEST LA FONTAINE CHAUDE	FTTO	CISCO	3400	3400-ADR-ZA-OUEST-LA- FONTAINE-CHAUDE
YVELINES	ADR ZA PIERRE CURIE	FTTO	CISCO	3400	3400-ADR-ZA-PIERRE-CURIE
YVELINES	ADR ZI DE LA PORTE DES LOGES	FTTO	CISCO	3400	3400-ADR-ZI-DE-LA-PORTE-DES- LOGES
YVELINES	ADR ZI DES GARENNES	FTTO	CISCO	3400	3400-ADR-ZI-DES-GARENNES
YVELINES	ADR DU CENTRE	FTTO	CISCO	3400	3400-ADR-ZI-DU-CENTRE
YVELINES	ZI DU CENTRE ARCHIVES	FTTO	CISCO	3400	3400-ADR-ZI-DU-CENTRE-2
YVELINES	PORCHEVILLE-BOISSY	FTTO	CISCO	3400	3400-ADR-ZI-DU-CHEMIN-VERT
YVELINES	CHENE SORCIER	FTTO	CISCO	3400	3400-ADR-ZI-DU-CHENE-SORCIER
YVELINES	ADR ZI DU COLOMBIER	FTTO	CISCO	3400	3400-ADR-ZI-DU-COLOMBIER
YVELINES	ADR ZI DU PRUNAY	FTTO	CISCO	3400	3400-ADR-ZI-DU-PRUNAY
YVELINES	ADR ZI DU PRUNAY 2	FTTO	CISCO	3400	3400-ADR-ZI-DU-PRUNAY-2
YVELINES	ADR ZI LE MARAIS	FTTO	CISCO	3400	3400-ADR-ZI-LE-MARAIS
YVELINES	ZI le PATIS	FTTO	CISCO	3400	3400-ADR-ZI-LE-PATIS
YVELINES	ADR ZI LES BOUTRIES	FTTO	CISCO	3400	3400-ADR-ZI-LES-BOUTRIES
YVELINES	ADR ZI LES MARCEAUX	FTTO	CISCO	3400	3400-ADR-ZI-LES-MARCEAUX
YVELINES	ARCHIVES-Boissy	FTTO	CISCO	3400	3400-ADR-ZONE-CONCERTEE- DU-CHEMIN-DE-RON
ALES	ADR ANDUZE	FTTO	CISCO	3400	3400-ANDUZE
ACCM THD ARLES	ADR ZI Nord	FTTO	CISCO	3400	3400-ARLES-5

DSP_name	Site_name	Périmètre	Constructeur	Modèle	Hostname
ACCM THD ARLES	ADR ZI Nord	FTTO	CISCO	3400	3400-ARLES-6
ALES	ADR BRUEGES	FTTO	CISCO	3400	3400-Brueges
ALES	ADR CROUPILLAC	FTTO	CISCO	3400	3400-Croupillac
ALES	ADR CROUPILLAC	FTTO	CISCO	3400	3400-Croupillac_2
ISSOIRE	LORLANGES-LAFAYETTE	FTTO	CISCO	3400	3400E_A75_LORLANGES_2
LE HAVRE	HARFLEUR	FTTO	CISCO	3400	3400-LE_HAVRE-1.13
LE HAVRE	HARFLEUR	FTTO	CISCO	3400	3400-LE_HAVRE-1.14
ALES	ADR MYRIAPOLE	FTTO	CISCO	3400	3400-Le_Myriapole
NIMES	POP GECKO NIMES	FTTO	CISCO	3400	3400-NIMES-155
ALES	ADR PARC EXPO	FTTO	CISCO	3400	3400-Parc_Expo
ALES	ADR POLE MECANIQUE	FTTO	CISCO	3400	3400-Pole_Mecanique
ALES	ADR MAIRIE_PRIM	FTTO	CISCO	3400	3400-POP_MAIRIE_PRIM
ALES	ADR SAINT CHRISTOL	FTTO	CISCO	3400	3400-ST_CHRISTOL
NIMES	ADR GALLARGUES	FTTO	Huawei	S5720	34GALL-S5720-1
YVELINES	ARCHIVES	FTTO	CISCO	3600	3600-COLLECTE-CD78-DOMAINE-ELISABETH
YVELINES	BOISSY	FTTO	CISCO	3600	3600-ETERVILLE-CVN
YVELINES	GAZERAN	FTTO	CISCO	3600	3600-GAZERAN
YVELINES	HOUDAN	FTTO	CISCO	3600	3600-HOUDAN
COVAGE NETWORKS	EQX	FTTO	CISCO	3600	3600-IntercoTutorEQX
YVELINES	KENNEDY	FTTO	CISCO	3600	3600-KENNEDY
YVELINES	PORCHEVILLE-BOISSY	FTTO	CISCO	3600	3600-Limay
YVELINES	ARCHIVES-Boissy	FTTO	CISCO	3600	3600-Montigny
YVELINES	ARCHIVES-Boissy	FTTO	CISCO	3600	3600-Montigny-2

DSP_name	Site_name	Périmètre	Constructeur	Modèle	Hostname
YVELINES	POISSY	FTTO	CISCO	3600	3600-VERS-TrappesSDIS
METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE	POP CRT CIV	FTTO	Huawei	S77	59CIV01-S77-1
METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE	POP CRT CIV	FTTO	Huawei	S77	59CIV01-S77-2
COVAGE NETWORKS	POP CRT CIV	FTTO	Huawei	X3A	59CIV01-X3A-1
METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE	CIV2 valenciennes	FTTO	Huawei	M14	59CIV2-M14-1
METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE	CIV2 valenciennes	FTTO	Huawei	S67	59CIV2-S67-1
COVAGE NETWORKS	POP CRT CIV	FTTO	CISCO	NCS	59CRT-NCS-1
METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE	POP ETIX	FTTO	Huawei	S77	59ETIX01-S77-1
COVAGE NETWORKS	POP ETIX	FTTO	Huawei	X3A	59ETIX01-X3A-1
METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE	POP EURALILLE	FTTO	Huawei	S77	59EUR01-S77-1
METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE	POP FOURNES EN WEPPE	FTTO	Huawei	S77	59FEWP01-S77-1
CAMBRAI	IWUY	FTTO	CISCO	3400	59IWUI01-3400-1
METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE	POP LAMBERSART	FTTO	Huawei	S77	59LAMB01-S77-1
CALAIS	POP CAP CALAISIS	FTTO	Huawei	S67	62CAL-S67-1
COM AGGLO HENIN- CARVIN	CARVIN	FTTO	Huawei	S77	62CAR01-S77-1
COM AGGLO HENIN- CARVIN	CARVIN	FTTO	Huawei	X3A	62CAR01-X3A-1
COM AGGLO HENIN- CARVIN	HENIN	FTTO	Huawei	S77	62HEN01-S77-1

DSP_name	Site_name	Périmètre	Constructeur	Modèle	Hostname
COM AGGLO HENIN-CARVIN	HENIN	FTTO	Huawei	X3A	62HEN01-X3A-1
MACON	MACON 1	FTTO	Huawei	S67	71MACON-S67-1
COVAGE NETWORKS	TH2	CORE	CISCO	NCS	75TH2-NCS-1
COVAGE NETWORKS	TH2	CORE	CISCO	NCS	75TH2-NCS-2
COVAGE NETWORKS	TH2	CORE	Huawei	X8A	75TH2-X8A-1
COVAGE NETWORKS	ALBERT	CORE	CISCO	NCS	80ALB-NCS-1
COVAGE NETWORKS	EQX	CORE	CISCO	NCS	93EQX-NCS-1
COVAGE NETWORKS	EQX	CORE	CISCO	NCS	93EQX-NCS-2
COVAGE NETWORKS	EQX	CORE	Huawei	X8A	93EQX-X8A-1
ALES	ADR ROUTE D'UZES	FTTO	CISCO	3400	ADR_3400_ROUTE_D_UZES
NIMES	ADR MITRA	FTTO	CISCO	3400	ADR_MITRA_3400
NIMES	ADR GALLARGUES	FTTO	CISCO	3400	ADR-3400-FASTHOTEL
ALES	POP MAS_HOURS	FTTO	CISCO	4507	ALES-4507
ALES	POP MAS_HOURS	FTTO	CISCO	7606	Ales-7606
YVELINES	ARCHIVES	FTTO	CISCO	7609	Archives-7609
ACCM THD ARLES	POP Arles	FTTO	CISCO	7609	Arles-7609
YVELINES	BOISSY	FTTO	CISCO	7609	Boissy-7609
CALAIS	POP CAP CALAISIS	FTTO	CISCO	4507	Calais-4507
CALAIS	POP CAP CALAISIS	FTTO	CISCO	7606	Calais-7606
CHATELLERAULT	POP SANITAL	FTTO	CISCO	4507	Chatellerault-4507
CHATELLERAULT	POP SANITAL	FTTO	CISCO	7606	Chatellerault-7606
COVAGE NETWORKS	EQX	CORE	CISCO	ASR9K	IPT-9k1-EQX
COVAGE NETWORKS	TH2	CORE	CISCO	ASR9K	IPT-9k1-TH2
LE HAVRE	Le Havre	FTTO	CISCO	3400	LeHavre-3400
LE HAVRE	Le Havre	FTTO	CISCO	3400	Le-Havre-3400-2

DSP_name	Site_name	Périmètre	Constructeur	Modèle	Hostname
LE HAVRE	Le Havre	FTTO	CISCO	4507	Le-Havre-4507
ALES	POP MAS_HOURS	FTTO	CISCO	3400	ME3400-ALES-35
VALENCIENNES	CIV ANZIN	FTTO	CISCO	3400	ME-3400-CONDE
ALES	ADR HABITARELLE	FTTO	CISCO	3400	ME3400-Habitarelle
ALES	ADR MYRIAPOLE	FTTO	CISCO	3400	ME-3400-MYRIAPOLE-2
NIMES	POP GECKO NIMES	FTTO	CISCO	3400	ME3400-NIMES-148
NIMES	POP GECKO NIMES	FTTO	CISCO	3400	ME3400-NIMES-154
NIMES	POP GECKO NIMES	FTTO	CISCO	3400	ME3400-NIMES-158
COVAGE NETWORKS	TH2	FTTH	NOKIA	N7750	N7750-75TH2-01
COVAGE NETWORKS	TH2	FTTH	NOKIA	N7750	N7750-75TH2-01_A
COVAGE NETWORKS	TH2	FTTH	NOKIA	N7750	N7750-75TH2-01_S
COVAGE NETWORKS	TH2	FTTH	NOKIA	N7750	N7750-75TH2-02
COVAGE NETWORKS	TH2	FTTH	NOKIA	N7750	N7750-75TH2-02_A
COVAGE NETWORKS	TH2	FTTH	NOKIA	N7750	N7750-75TH2-02_S
COVAGE NETWORKS	EQX	FTTH	NOKIA	N7750	N7750-93EQX-01
COVAGE NETWORKS	EQX	FTTH	NOKIA	N7750	N7750-93EQX-01_A
COVAGE NETWORKS	EQX	FTTH	NOKIA	N7750	N7750-93EQX-02
COVAGE NETWORKS	EQX	FTTH	NOKIA	N7750	N7750-93EQX-02_A
COVAGE NETWORKS	EQX	FTTH	NOKIA	N7750	N7750-93EQX-02_S
NIMES	POP GECKO NIMES	FTTO	CISCO	7609	Nimes-7609
YVELINES	POISSY	FTTO	CISCO	7609	Poissy-7609
YVELINES	PORCHEVILLE	FTTO	CISCO	7609	Porcheville-7609
ACCM THD ARLES	ADR-TARASCON	FTTO	Huawei	S5730	S5720-ADR-TARASCON
LE HAVRE	SAINT-ROMAIN DE COLBOSC	FTTO	CISCO	4507	Saint-Romain-4507

DSP_name	Site_name	Périmètre	Constructeur	Modèle	Hostname
LE HAVRE	SAINT-ROMAIN DE COLBOSC	FTTO	CISCO	7606	Saint-Romain-7606-S
VALENCIENNES	POP PROUVY ROUVIGNIES	FTTO	CISCO	7606	Valenciennes-7606 (10.129.1.137)
COVAGE NETWORKS	ADR GALLARGUES	FTTO	CISCO	3400	3400_ZA-GUALLARGUES

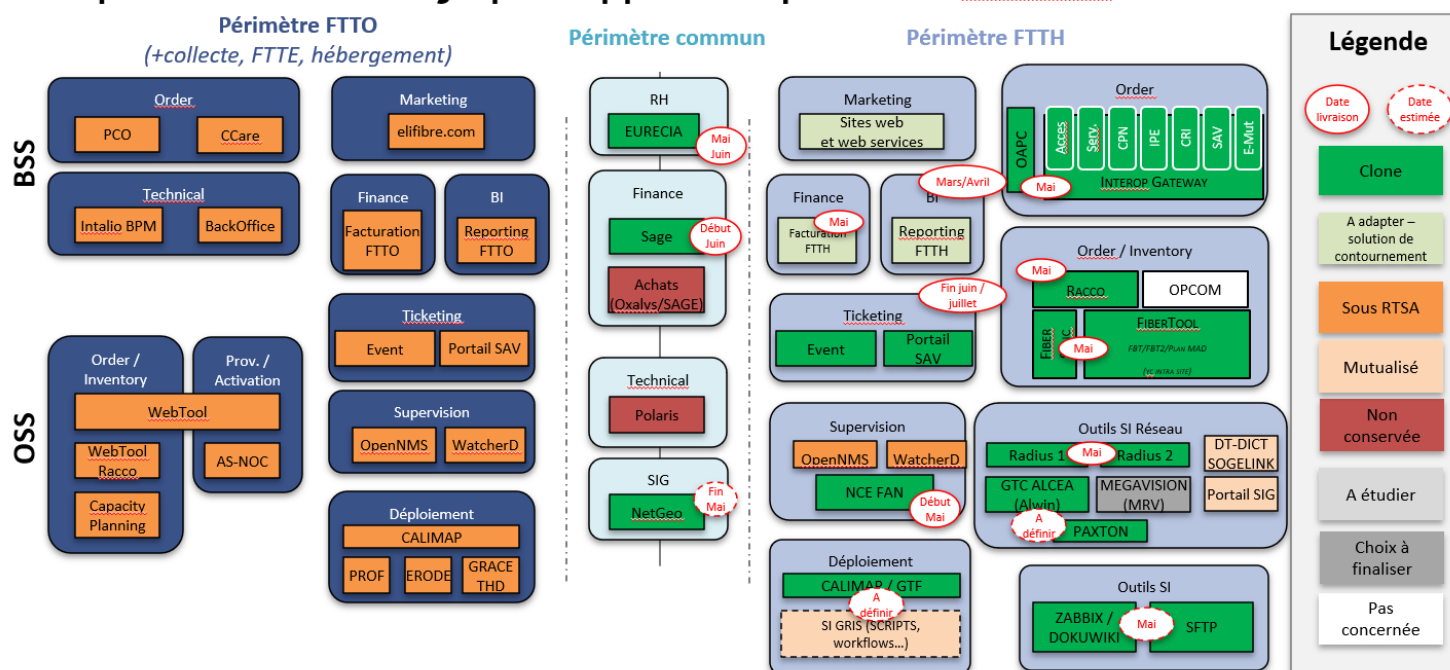
ANNEXE 7.2.2(B)
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES RELATIVES A LA BRANCHE
D'ACTIVITE AU 31 DECEMBRE 2020

Actif net 31/12/2020 - €	Activité services	Déploiement Lille FTTO	Contrats d'activation	TOTAL
IRU	0	0	209 377	209 377
Système d'information	13 215 191	0	0	13 215 191
TOTAL	13 215 191	0	209 377	13 424 568

- Système d'information**

Tout le système d'information nécessaire au fonctionnement autonome de l'activité cédée et dont la cartographie est décrite ci-après :

Séparation SI – Cartographie applicative pour le SI DivestCo



ANNEXE 7.2.2(C)
STOCKS RELATIFS A LA BRANCHE D'ACTIVITE AU 31 DECEMBRE 2020

Activité/chantier	Catégorie	Principal type de matériel	€
STC	Raccordements	Terminaux	140 980
STC	Raccordements	Terminaux	1 033 573
NOC	Maintenance	Câbles, boîtiers	929 745
NOC	Déploiement	Matériel actif cœur de réseau	2 274 787
Central	Déploiement	Câbles	2 168 849
TCA	Déploiement	Câbles	6 791 320
THS	Déploiement	Câbles	648 803
SYA	Déploiement	Câbles	23 201
EES	Déploiement	Câbles	467 329
SET	Déploiement	Câbles	183 470
TOTAL			14 662 056

ANNEXE 7.2.2(D)
CREANCES RELATIVES A LA BRANCHE D'ACTIVITE AU 31 DECEMBRE 2020

I) Créances clients et comptes rattachés

Compte	Libellé	Entités	€	Affectation directe ou mixte	Clé de répartition
411100	Créances clients à 19.60%	DIVERS	4 328	Mixte	Revenu Total – 44%
411200	Créances clients clients exonérés	DIVERS	980 733	Mixte	Revenu Total – 44%
411200	Créances clients clients exonérés	CAEN.COM	5 000	Directe	
411200	Créances clients clients exonérés	NANTES NETWORKS	31 750	Directe	
411200	Créances clients clients exonérés	SEMAFOR 77	13 567	Directe	
411200	Créances clients clients exonérés	COVAGE HAUTE SAVOIE	650	Directe	
411300	Créances clients à 20%	DIVERS	472 097	Mixte	Revenu Total – 44%
411300	Créances clients à 20%	CAEN.COM	159 758	Directe	
411300	Créances clients à 20%	NANTES NETWORKS	816 982	Directe	
411300	Créances clients à 20%	SEMAFOR 77	625 572	Directe	
411300	Créances clients à 20%	SEINE ESTUAIRE NETWORKS	47 940	Directe	
411300	Créances clients à 20%	COVAGE CALVADOS	6 520 071	Directe	
411300	Créances clients à 20%	SEQUANTIC TELECOM	1 372 400	Directe	
416000	Créances clients & cptes ratt.	DIVERS	75 659	Mixte	Revenu Total – 44%
418100	Créances clients Factures à établir	DIVERS	658 137	Mixte	Revenu Total – 44%
418100	Créances clients Factures à établir	3CNET	39 763	Directe	
418100	Créances clients Factures à établir	SOLSTICE GRAND ANGOULEME	340 276	Directe	
418100	Créances clients Factures à établir	ARRAS NETWORKS	154 863	Directe	
418100	Créances clients Factures à établir	CAEN.COM	259 571	Directe	
418100	Créances clients Factures à établir	GRAND CHALON NETWORKS	67 605	Directe	
418100	Créances clients Factures à établir	CLERMONT COMMUNAUTE NETWORKS	108 258	Directe	
418100	Créances clients Factures à établir	CREUSOT MONTCEAU NETWORKS	33 899	Directe	
418100	Créances clients Factures à établir	DUNKERQUE GRAND LITTORAL NETW	204 155	Directe	

418100	Créances clients Factures à établir	FIBREA	97 315	Directe	
418100	Créances clients Factures à établir	GRAND POITIERS NETWORKS	87 338	Directe	
418100	Créances clients Factures à établir	HERAULT TELECOM	223 742	Directe	
418100	Créances clients Factures à établir	GRAND LYON THD	619 380	Directe	
418100	Créances clients Factures à établir	MIN THD	131 152	Directe	
418100	Créances clients Factures à établir	NANTES NETWORKS	301 780	Directe	
418100	Créances clients Factures à établir	SEINE ESSONNE TRES HAUT DEBIT	4 388 437	Directe	
418100	Créances clients Factures à établir	SEMAFOR 77	983 215	Directe	
418100	Créances clients Factures à établir	SEINE ESTUAIRE NETWORKS	165 192	Directe	
418100	Créances clients Factures à établir	COVAL NETWORKS	8 159	Directe	
418100	Créances clients Factures à établir	COVAGE CALVADOS	1 135 897	Directe	
418100	Créances clients Factures à établir	COVAGE COTE FLEURIE	232 660	Directe	
418100	Créances clients Factures à établir	TUTOR EUROP' ESSONNE	323 284	Directe	
418100	Créances clients Factures à établir	COVAGE HAUTE SAVOIE	7 486 619	Directe	
418100	Créances clients Factures à établir	COVAGE NANCY	1 530 958	Directe	
418100	Créances clients Factures à établir	SEQUANTIC TELECOM	587 712	Directe	
418100	Créances clients Factures à établir	COVAGE SOMME	572 220	Directe	
418100	Créances clients Factures à établir	TUTOR	11 944	Directe	
419810	Clts crédit. Autres avoirs - Cpte Collectif	DIVERS	-251 073	Mixte	
419810	Clts crédit. Autres avoirs - Cpte Collectif	CAEN.COM	-1 796	Directe	
419810	Clts crédit. Autres avoirs - Cpte Collectif	FIBREA	-25 488	Directe	
419810	Clts crédit. Autres avoirs - Cpte Collectif	GRAND LYON THD	-11 274	Directe	
419810	Clts crédit. Autres avoirs - Cpte Collectif	NANTES NETWORKS	-17 556	Directe	
419810	Clts crédit. Autres avoirs - Cpte Collectif	SEINE ESTUAIRE NETWORKS	-840	Directe	
419810	Clts crédit. Autres avoirs - Cpte Collectif	COVAL NETWORKS	-5 078	Directe	
419810	Clts crédit. Autres avoirs - Cpte Collectif	COVAGE CALVADOS	-331 483	Directe	

419810	Clts crédit. Autres avoirs - Cpte Collectif	COVAGE COTE FLEURIE	-11 552	Directe	
419810	Clts crédit. Autres avoirs - Cpte Collectif	TUTOR EUROP' ESSONNE	-1 200	Directe	
419810	Clts crédit. Autres avoirs - Cpte Collectif	COVAGE HAUTE SAVOIE	-270 227	Directe	
419810	Clts crédit. Autres avoirs - Cpte Collectif	SEQUANTIC TELECOM	-415 262	Directe	
491000	Prov.créances Clts & cpt.ratt.	DIVERS	-67 378	Mixte	Revenu Total – 44%
TOTAL			30 469 831		

II) Créances d'exploitation

Compte	Libellé	€	Affectation directe ou mixte	Clé de répartition
467000	Autres comptes débiteurs	17 099	Mixte	
445000	Dette TVA	6 440 072	Mixte	Répartition sur la base des opex CVN et de la variation des CCA - 41%
TOTAL		6 457 171		

III) Charges constatées d'avance

Activité/chantier	Activité/chantier	Catégorie	€	Affectation directe ou mixte
486000	TCA	Ecriture à l'avancement du contrat de construction	10 556 772	Directe
486000	THS	Ecriture à l'avancement du contrat de construction	319 098	Directe
TOTAL			10 875 870	

ANNEXE 7.2.2(E)
BENEFICE ET CHARGE DES DROITS ET OBLIGATIONS RESULTANT DES
CONTRATS ET CONVENTIONS CONCLUS DANS LE CADRE DE LA BRANCHE
D'ACTIVITE

Sommaire :

- I) Contrats de sous-traitance**
 - A) Contrats CVN/SPV
 - B) Contrats CVN/tiers
 - i. Prestataires avec lesquels Covage Networks a négocié un contrat
 - a. Contrats portant spécifiquement sur un projet*
 - b. Contrats nationaux*
 - ii. Prestataires avec lesquels Covage Networks n'a pas négocié de contrat
 - II) Contrats commerciaux**
 - A) Contrats d'activation
 - B) Extensions de réseau
 - C) Investissements privés
 - D) Contrats et commandes FTTO/FTTH (clients opérateurs)
 - E) Clients internationaux
 - F) Marchés publics commerciaux
 - III) Locaux**
 - IV) Actifs immatériels**
 - A) Marques
 - B) Noms de domaine
 - V) Assurances**
 - VI) Informatique**
 - VII) Contentieux**
 - VIII) Autres**
-

I) Contrats de sous-traitance

A) Contrats conclus entre Covage Networks et les SPV FTTO et SPV Mixtes

Covage Calvados :

- Contrat de conception et de construction signé le 5 décembre 2018 ;
- Contrat de prestations techniques signé le 5 décembre 2018 ;
- Convention d'assistance générale et de commercialisation signé le 5 décembre 2018 ;
- Contrat d'interface signé le 5 décembre 2018 ;
- Convention de mise à disposition d'un système d'information technique signé le 5 décembre 2018.

Sequantic Telecom :

- Convention de mise à disposition d'un système d'information technique signé le 7 novembre 2018 ;
- Convention d'assistance générale et de commercialisation signé le 7 novembre 2018 ;
- Contrat de prestations techniques signé le 7 novembre 2018 ;
- Contrat de conception et de construction signé le 7 novembre 2018.

Covage Côte Fleurie :

- Convention de mise à disposition d'un système d'information technique entré en vigueur le 1^{er} avril 2017 ;
- Convention d'assistance générale et de commercialisation entré en vigueur le 1^{er} avril 2017 ;
- Contrat de prestations techniques entré en vigueur le 1^{er} avril 2017.

Covage Nancy :

- Contrat de prestations techniques entré en vigueur le 1^{er} avril 2017 ;
- Convention d'assistance générale et de commercialisation entré en vigueur le 1^{er} avril 2017.
- Convention de mise à disposition d'un système d'information technique pour le réseau très haut débit Tutor Nancy non daté.

Covage Somme :

- Contrat de prestations techniques entré en vigueur le 1^{er} avril 2017 ;
- Contrat d'assistance générale et de commercialisation entré en vigueur le 1^{er} avril 2017 ;
- Convention de mise à disposition d'un système d'information technique entré en vigueur le 1^{er} avril 2017.

Tutor Europ'Essonne :

- Contrat de prestation de réaménagement pour le réseau très haut débit signé le 17 décembre 2019 ;
- Contrat de prestations techniques signé le 17 décembre 2019 ;
- Convention de mise à disposition d'un système d'information technique pour le réseau signé le 17 décembre 2019 ;
- Convention d'assistance générale et de commercialisation signé le 17 décembre 2019.

Covage Haute-Savoie :

- Contrat de conception et de construction signé le 15 mars 2021 ;
- Contrat de prestations techniques signé le 15 mars 2021 ;
- Convention d'assistance générale et de commercialisation signé le 15 mars 2021 ;
- Contrat d'interface signé le 15 mars 2021 ;
- Convention de mise à disposition d'un système d'information technique signé le 15 mars 2021.

3CNET :

- Contrat de prestations techniques signé le 26 mai 2014 ;
- Convention de mise à disposition d'un système d'information technique signé le 11 juin 2014 ;
- Convention d'assistance générale et de commercialisation signé le 3 octobre 2008 (+3 avenants).

MIN THD :

- Convention d'assistance générale et de commercialisation ;
- Convention de mise à disposition d'un système d'information technique signé le 20 novembre 2015 ;
- Contrat de prestations techniques.

Nantes Networks :

- Contrat de prestations techniques signé le 26 mai 2014
- Contrat d'assistance générale et de commercialisation (+ avenant 1)
- Convention de mise à disposition d'un système d'information technique signé le 11 juin 2014
- Convention d'assistance (phase de déploiement du réseau de 1^{er} établissement) signé le 26 février 2013 (+ avenant 1) ;
- Contrat de prestation raccordement client et de maintenance de réseau signé le 11 février 2015 (+ avenant 1).

Seine Essonne THD :

- Convention d'assistance (phase de déploiement du réseau de 1^{er} établissement) signé le 1^{er} septembre 2012 ;
- Contrat de prestations techniques FTTH signé le 8 décembre 2015 ;
- Contrat de prestations techniques signé le 8 décembre 2015 ;
- Convention de mise à disposition d'un système d'information technique signé le 17 mars 2015 ;
- Convention d'assistance générale et de commercialisation signé le 30 avril 2013 ;

Seine Estuaire Networks :

- Convention de mise à disposition d'un système d'information technique signé le 26 mars 2015 ;
- Convention d'assistance à la réalisation du réseau de communications électroniques des travaux de premier établissement du périmètre initial signé le 20 décembre 2012 ;
- Convention d'assistance générale et de commercialisation signé le 30 avril 2013 ;
- Contrat de prestations techniques signé le 26 mai 2014.

Grand Lyon THD :

- Contrat de prestations techniques entré en vigueur le 12 octobre 2015 ;
- Convention d'assistance générale et de commercialisation entré en vigueur le 12 octobre 2015 ;
- Contrat de construction entré en vigueur le 12 octobre 2015 ;

- Convention de mise à disposition d'un système d'information technique entré en vigueur le 12 octobre 2015.

Grand Poitiers Networks :

- Contrat de prestation (phase de déploiement du réseau de 1^{er} établissement) prestations LGC RCA signé le 9 septembre 2014 ;
- Contrat de prestations techniques signé le 26 mai 2014 ;
- Convention d'assistance (phase de déploiement du réseau de 1^{er} établissement) Assistance à maîtrise d'ouvrage, assistance à la mise en pré-exploitation du réseau signé le 1^{er} septembre 2012 (+ avenant 1) ;
- Convention de mise à disposition d'un système d'information technique pour le réseau haut débit signé le 11 juin 2014 ;
- Convention d'assistance générale et de commercialisation signé le 30 avril 2013.

Soltice Grand Angoulême :

- Contrat de prestations techniques signé le 26 mai 2014 ;
- Convention de mise à disposition d'un système d'information technique signé le 11 juin 2014 ;
- Convention d'assistance générale et de commercialisation signé le 5 janvier 2009 (+ avenant 3).

Arras Networks :

- Convention de mise à disposition d'un système d'information technique signé le 11 juin 2014 ;
- Contrat de prestations techniques signé le 26 mai 2014 ;
- Convention d'assistance signé le 10 décembre 2007 ;
- Contrat d'assistance générale et de la construction de la montée en débit signé le 1^{er} avril 2014 (+ 3 avenants) ;
- Convention d'assistance (phase de déploiement du réseau radio prévu par l'avenant n4 au contrat de délégation de service public) assistance à la maîtrise d'ouvrage, assistance à la mise en pré-exploitation du réseau, signé le 10 juin 2008 ;
- Contrat cadre n°CNK/AR/09-012 services de bande passante signé le 28 octobre 2009 ;
- Commande n°ARN/BBO/09-0401 signé le 28 octobre 2009 (+ avenant 1) ;
- Commande n°001 AN/COVAGE NW hébergement signé le 3 novembre 2009 ;
- Convention d'assistance générale et de commercialisation signée le 10 octobre 2008 (+ 3 avenants).

Caen.com :

- Convention de mise à disposition d'un système d'information technique signé le 11 juin 2014 ;
- Convention d'assistance générale et de commercialisation signé le 5 janvier 2009 ;
- Contrat de prestations techniques, signé le 26 mai 2014.

Clermont Communauté Networks :

- Convention d'assistance (phase d'exploitation) signé le 31 août 2007 ;
- Convention d'assistance (phase de déploiement du réseau) assistance à la maîtrise d'ouvrage, assistance à la mise en pré-exploitation du réseau signé le 27 novembre 2006 (+ avenant 1) ;
- Convention d'assistance générale et de commercialisation signé le 3 octobre 2008 (+ 3 avenants) ;
- Contrat de prestations techniques signé le 26 mai 2014 ;

- Convention de mise à disposition d'un système d'information technique signé le 11 juin 2014.

Coval Networks :

- Convention d'assistance générale et de commercialisation signé le 22 septembre 2008 (+ 4 avenants) ;
- Contrat de prestations techniques signé le 26 mai 2014 ;
- Convention de mise à disposition d'un système d'information technique signée le 11 juin 2014 ;
- Convention d'assistance (phase de déploiement du réseau de 1^{er} établissement) assistance à la maîtrise d'ouvrage, assistance à la mise en pré-exploitation du réseau, signé le 30 novembre 2006 (+ 2 avenants).

Creusot Montceau Networks :

- Convention d'assistance générale et de commercialisation signée le 15 septembre 2008 (+ 3 avenants) ;
- Contrat de prestation technique signé le 17 mai 2014 ;
- Convention de mise à disposition d'un système d'information technique signée le 11 juin 2014 ;
- Convention d'assistance (phase d'exploitation) signée le 27 novembre 2006 (+ 1 avenant).

Dunkerque Grand Littoral Networks :

- Convention d'assistance (phase de déploiement du réseau de 1^{er} établissement) assistance à la maîtrise d'ouvrage, assistance à la mise à pré-exploitation du réseau signé le 16 avril 2009 ;
- Convention d'assistance générale et de commercialisation signée le 27 juillet 2010 (+ 1 avenant) ;
- Contrat prestation cœur de réseau signé le 15 décembre 2009 ;
- Contrat de prestations techniques signé le 26 mai 2014 ;
- Convention de mise à disposition d'un système d'information technique signée le 11 juin 2014.

Fibréa :

- Contrat d'assistance et commercialisation entré en vigueur le 1^{er} octobre 2018 ;
- Contrat de mise à disposition d'un système d'information technique entré en vigueur le 1^{er} octobre 2018 ;
- Contrat de prestations techniques entré en vigueur le 1^{er} octobre 2018.

Grand Chalon Networks :

- Convention d'assistance générale et de commercialisation signée le 29 septembre 2008 (+ 3 avenants) ;
- Contrat de prestations techniques signé le 26 mai 2014 ;
- Convention de mise à disposition d'un système d'information technique signée le 11 juin 2014.

Sem@for77 :

- Contrat de prestations techniques signé le 26 mai 2014 ;
- Convention de mise à disposition d'un système d'information technique signée le 11 juin 2014 ;
- Convention d'assistance générale et de commercialisation signée le 15 mars 2009 (+ 3 avenants) ;

- Convention d'assistance aux raccordements et de commercialisation signée le 3 octobre 2008 ;
- Contrat de déploiement d'un réseau radio de communications électroniques de type LD LTE signé le 21 mars 2017 ;
- Commande n°SEM/BBO/09-0401 signée le 28 octobre 2009 (+ avenant 1) ;
- Commande n° SEM/BBO/10-0213 signée le 19 avril 2010 (avenant 1) ;
- Commande n° SEM/INT/10-0608 ;
- Contrat cadre n°CNK/SEM/09-010.

Hérault Télécom :

- Convention d'assistance de commercialisation signée le 14 avril 2009 ;
- Convention d'assistance générale signée le 5 octobre 2009 (+ 2 avenants)
- Convention d'assistance de commercialisation signée le 20 avril 2009 (+ avenant 1) ;
- Contrat de prestations techniques signée le 26 mai 2014 ;
- Convention d'assistance (phase de déploiement du réseau de 1^{er} établissement) assistance à la maîtrise d'ouvrage, assistance à la mise en pré-exploitation du réseau signée le 1^{er} octobre 2008 ;
- Convention de mise à disposition d'un système d'information technique signée le 11 juin 2014.

B) Contrats conclus entre Covage Networks et des tiers dans le cadre de son activité de services

i. Liste des prestataires avec lesquels la relation contractuelle est régie par des contrats :

a. *Contrats portant spécifiquement sur un projet*

CIRCET :

- Contrat d'application de conception et de construction Calvados phase 2 signé le 29 mai 2019
- Contrat cadre de construction réseau Grand Lyon signé le 4 octobre 2016
- Contrat d'application construction du réseau FTTH Longpont-sur-Orge signé le 5 septembre 2017
- Contrat d'application construction du réseau FTTH SETH phase complémentaire signé le 7 août 2017
- Contrat d'application conception et construction réseau très haut de la Haute-Savoie signé le 28 novembre 2019

SOGETREL :

- Contrat d'application construction du réseau FTTH Calvados phase 1B phase 22 juillet 2019
- Contrat d'application construction du réseau FTTH Calvados phase 1A
- Contrat d'application conception construction Haute-Savoie signé le 26 novembre 2019
- Contrat cadre de construction réseau du Grand Lyon signé le 3 mai 2016

CONSTRUCTEL CONSTRUCTIONS ET TELECOM :

- Contrat d'application conception construction réseau Haute-Savoie
- Contrat cadre national de conception et de construction de réseau signé le 24 juillet 2019

SERFIM TIC :

- Contrat cadre de construction réseau du Grand Lyon signé le 3 mai 2016 ;

SOLUTIONS30 :

- Contrat d'application de conception et construction du réseau de la Haute-Savoie signé le 13 décembre 2019;

SADE :

- Contrat d'application de conception et de construction Calvados phase 2 signé le 3 juin 2019 ;

EIFFAGE ENERGIE SYSTEMS – TELECOM IDF NOE :

- Contrat d'application de conception et de construction Calvados phase 2

STRATEL :

- Contrat cadre national conception et construction de colonnes montantes signé le 1^{er} novembre 2020.
- Contrat d'application de conception et de construction de verticalités SYANE

SPIE CITYNETWORKS :

- Contrat d'application construction SETHD phase complémentaire signé le 19 septembre 2018

SMT :

- Contrat de construction Calvados signé le 13 août 2018
- Contrat d'application de conception et de construction Calvados phase 2 signé le 29 mai 2019
- contrat cadre national de conception et de construction de réseau signé le 29 mai 2019

AXECOM :

- Contrat cadre national de construction d'un réseau FTTH le 15 janvier 2018 ;
- Contrat d'application de construction du réseau FTTH Calvados phase 1B 15 mars 2018 ;
- Contrat d'application de conception et de construction réseau FTTH Calvados phase 2 signé le 29 mai 2019.

b. Contrats nationaux - portant au minimum sur deux projets

CIRCET :

- Contrat cadre national de construction signé le 1^{er} juin 2017 (et avenant 1)

SOGETREL :

- Contrat cadre national de construction national signé le 1^{er} juin 2017

SFR :

- Avenant n°1 aux Conditions Particulières Service de Collecte Nationale signées le 9 mai 2018.

SOLUTIONS30 :

- Contrat cadre national de conception et de construction de réseau signé le 8 octobre 2019 ;

BOUYGUES TELECOM :

- Avenant n°1 aux Conditions Particulières Service de Collecte FTTH OLT Opérateurs Tiers signées le 22 décembre 2017.

CABLES DE COMUNICACIONES ZARAGOZA :

- Contrat de vente de matériel signé le 26 septembre 2018 ;
- Accord conclu le 1^{er} octobre 2019

SPIKEELABS :

- Contrat cadre signé le 9 septembre 2020 ;
- Contrat d'application n°12 prestation d'accompagnement B2Bill signé le 17 décembre 2019 ;
- Contrat d'application n°11 prestation d'accompagnement FTTO signé le 17 décembre 2019 ;
- Contrat d'application n°10 prestation d'accompagnement fibertool & Interop GW signé le 17 décembre 2019 ;
- Contrat d'application n°9 prestation d'accompagnement DSI

SADE :

- Contrat cadre national de conception et de construction signé le 3 juin 2019

EIFFAGE ENERGIE SYSTEMS – TELECOM IDF NOE :

- Contrat cadre national de construction signé le 20 février 2020

ALCATEL LUCENT INTERNATIONAL :

- Contrat cadre de fournitures et de maintenance d'équipements et logiciels signé le 27 mars 2017 ;

SPIE CITYNETWORKS :

- Contrat cadre national de construction signé le 15 mars 2017

SPIE FACILITES :

- Contrat cadre de prestations de maintenance de réseau signé le 10 juillet 2020
- Contrat application de prestations de maintenance d'infrastructures signé le 18 juin 2020

ALTEN :

- Contrat cadre national de prestations de service ;
- Contrat d'application de prestations de service signé le 9 décembre 2019 ;

SPIE ICS :

- Contrat de maintenance IP signé le 18 mai 2010 (+ 3 avenants)

PHOEBE ILE DE France :

- Contrat cadre national de prestation de service signé le 9 novembre 2020 ;
- Contrat d'application de prestation de service signé le 9 novembre 2020 ;
- Conditions générales de vente, de fourniture, de service, d'installation et de maintenance

TIBCO TELECOM :

- Contrat de prestations de service signé le 18 juin 2019 ;

SALESFORCE.com France SAS :

- Contrat Descriptif des services (DDS) signé le 1^{er} octobre 2020

FONEX :

- Contrat de fournitures signé le 17 janvier 2013 ;

SILEC CABLE :

- Contrat de vente de câbles de fibres optiques signé le 14 juin 2017 ;

LE BON CANDIDAT RECRUTEMENT :

- Proposition commerciale incluant les conditions générales (non daté) ;

FIBRAIN :

- Contrat de vente de matériel signé le 15 mars 2019 ;
- Contrat câble signé le 15 mars 2019

AMBITION TELECOM ET RESEAUX :

- Contrat cadre national de prestations de service signé le 13 février 2020

EQUINIX France :

- Contrat cadre / Master services agreement no. COV001 signé le 2 juillet 2013 ;
- Convention de niveaux de service signée le 2 juillet 2013 ;

TELEHOUSE EUROPE :

- Contrat de fourniture de services conclu le 1^{er} février 2008 (+13 avenants)

GISMARTWARE :

- Contrat cadre licence Netgeo n° 2013 1 C-005 signé le 8 avril 2013

MULESOF INC :

- Statement of work title Mulsoft Assistance for Covage (unsigned)

IDEAZ :

- Contrat cadre national de prestations de service signé le 6 février 2020

FLOWEVENTS SAS :

- Contrat signé le 17 mars 2021 ;

INNOHA :

- Contrat cadre national de prestations de service signé le 4 février 2020

ALCEA :

- Contrat « COVAGE multi-sites » signé le 16 décembre 2014.

AFO :

- Contrat cadre national de conception et construction de colonnes montantes signé le 22 septembre 2020 ;
- Contrat d'application de conception et construction des verticalités SYANE signé le 22 septembre 2020 ;

EURO EXCEL :

- Lettre de mission en date du 19 novembre 2009

VEREMES :

- Contrat de maintenance de logiciel signé le 21 octobre 2015
- Contrat de licence sur le logiciel GTF signé le 13 juillet 2016
- Contrat de cession de droits de propriété intellectuelle signé le 13 juillet 2016

SOGELINK :

- Contrat cadre de délégation de services délégation totale offre sérénité signé le 18 avril 2016
- Contrat cadre de délégation de services délégation totale offre sérénité signé le 12 avril 2017

BYON :

- Contrat cadre national de conception et de construction de réseau
- Contrat de construction et de réingénierie Calvados signé le 12 mai 2019

ARX IT :

- Contrat ayant pour objet la mise la mise en place et maintenance d'applications cartographiques sécurisées en extranet, conclu entre Covage Networks et ARX IT, signé le 15 septembre 2015 ;
- Contrat ayant pour objet la mise en place et la maintenance d'un serveur d'éligibilité, contre entre Covage Networks et ARX IT, signé le 18 septembre 2015 ;

TDF :

- Contrat de prestation de services d'hébergement Datacenter

LA POSTE :

- Contrat affranchigo forfait Signé le 11 mars 2019

AMBITION CONSULTING ET SERVICES :

- Contrat cadre national de prestations de service signé le 13 février 2020 ;

INFRACTIVE :

- Conditions générales de vente ;
- Contrat de vente de matériel et de maintenance signé le 13 décembre 2017 ;

ASCENCI :

- Contrat de prestations de services signé le 3 Mars 2020

NI2 INC :

- Contrat de licence software signé le 22 Mai 2019

CONSORT FRANCE

- Contrat de prestations de service (A.T) signé le 6 Octobre 2020

FINELOG :

- Contrat de prestations de service (A.T) signé le 28 Novembre 2018

EGTS :

- Contrat Cadre National de prestations de service signé le 27 Juillet 2020
- Contrat d'application de prestations de service signé le 27 juillet 2020

FICT :

- Contrat cadre de construction FTTO signé le 9 Aout 2019
- Contrat cadre national de prestation de service signé le
- Contrat d'application signé le 27 Juillet 2020

ARUMTEC :

- Contrat d'hébergement signé le 18 Février 2021

ETIX EVERYWHERE OUEST :

- Contrat d'hébergement signé le 11 Février 2019 FTTO Nantes

MULESOFT :

- Statement of work signé le 10/012020

NIJI :

- Contrat de prestation de service signé le 24 Juillet 2020

OLEAP :

- Contrat assistance contrat SAGE signé le 1 Avril 2019

OXALYS :

- Contrat d'application 12 Octobre 2018

ii. Liste des prestataires avec lesquels la relation est régie par des bons de commande :

HUAWEI TECHNOLOGIE S FRANCE	NOVINTEL	EGTS	AKKA I&S
BE GREEN LINKS CWT DISTRIBUTION SUDALYS	EXTIA	IDEA OPTICAL	FIBERALL
ETC EURO TECHNOCROM	ROTSCHILD	NOMOTECH	BEIJAFLORE
DAVIDSON	FIBER ACADEMY SI PERIPH ENERG RESEAU COMMUNIC	SATCOMS	DELOITTE
AMARIS	SYLOG CONSEIL FORTEL	ADF TECHNOLOGIES	ACENSI
OPTEDIS	CORASO	EFISENS BUSINESS ASI FCUGN	LE CHEQUE DEJEUNER INFRATEL SERVICES EXABROBE
ALTURNA NETWORKS	NETWORKS INFRASTRUCT URE INVENTORY SA FIBRE ACCES	GRAND PORT MARITIME DUNKERQUE CONSORT NT	ETA
RESEAUX INFRASTRUCT URE NUMERIQUES PRIME ENGINEERING	GROLLEAU	TETRADIS TECOMMUNICATI ONS	
JFK EVOLUTION PONOS	FOPTIKOM	SANTERNE CENTRE EST TELECOMMUNICATI ONS ARUM TECHNOLOGIES GCLEC	France INTERNATIONAL TELECOM COMPANY SMART WORLS PARTNERS ADISTA RMI
OPTICABLE SOCIETE GENERALE	GLOBAL NETWORKS IMS France	KANCOM DRAKA COMTEQ France	ITER SARL GLOCAL CONNECT
DSI GROUP	SAUR EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES LORRAINE MARNE ARD SAINT HONORE BKET A	PIOTRAUT GINE AVOCATS	COMM AGGLO BEZIERS MEDITERRANEE CFT CONSULTING
CURRIE AND BROWN	CEGELEC OUEST TELECOMS	ISIS LOGICIELS ET SYSTEMES	
ZURICH INSURANCE	R1C	NUKI SA	AMA ASSOCIATES

SYLEIS	MONTPELLIER MEDITERRANN EE METROPOLE	LUXNETWORK	AGH CONSULTING
ELECTRIOX CITY SYNERGIE MAURIENNE	VINCI AUTOROUTES ENEDIS-D	VERTIV TO SM AUTOROUTE NUMERIQUE A75	SIGEE FINANCE CADRE HAUSSMANN PATRIMOINE SANTERNE MEDITERANNEE FOLAN
DAVIDSON GRENOBLE MONTPELLIER MEDITERRANN EE METROPOLE SYNDIC DES EAUX COPPELIS ALFA SAFETY	SAT CONSULTING SPIRIT REIM DEVOTEAM G CLOUD RESEAUTEL CALIX	FRANCIS DE PRESSENCE SOFRE SANEF STIM PLUS	LEGOS STEPELEC

II) Contrats commerciaux

A) Contrats d'activation

1. Convention cadre de mise à disposition de fibres optiques noires et d'hébergement physique conclue entre Covage Networks et la Communauté d'Agglomération **Alès Agglomération**, entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2014, ainsi que tout annexe et tout avenant éventuel.
2. Convention cadre de mise à disposition de fibres optiques noires conclue entre Covage Networks et la Communauté de Communes Rhony-Vistre-Vidourle en date du 18 novembre 2018, ainsi que toute annexe et tout avenant éventuel.
3. Contrat cadre de mise à disposition des services de fibres optiques noires et d'hébergement d'équipements conclu entre Covage Networks et la communauté d'agglomération **Arles Crau Camargue Montagnette ACCM** ainsi que tout annexe et tout avenant éventuel.
4. Convention de location de fibre optique cap Calaisis et de mise à disposition de site d'hébergement, conclue entre Covage Networks et la **Communauté d'Agglomération du Calaisis** en date du 19 février 2014, ainsi que toute annexe et ses 3 avenants.
5. Convention de location de fibre optique et de mise à disposition de site d'hébergement, conclue entre Covage Networks et la Communauté d'agglomération de **Cambrai**, entrée en vigueur le 2 novembre 2015, ainsi que tout annexe et tout avenant éventuel.
6. Convention cadre de services de mise à disposition de fibres optiques noires et de sites d'hébergement, conclue entre Covage Networks et la **Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais**.
7. Contrat cadre de services de mise à disposition de fibres optiques noires et d'hébergement, conclu entre Covage Networks et la **Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole**, entré en vigueur le 15 mai 2018.
8. Convention de location de fibre optique, conclue entre Covage Networks et **Valenciennes Métropole**
9. Convention de mise à disposition de fibre optique noires et d'hébergement conclue entre Covage Networks et **SEMA71 (Maconnais Beaujolais Agglomération)**
10. Contrats cadre de services de mise à disposition de fibres optiques noires et d'hébergement conclue entre Covage Networks et **Hénin Carvin**
11. Contrats cadre de services de mise à disposition de fibres optiques noires et d'hébergement conclue entre Covage Networks et la **Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence**

Ainsi que les commandes afférentes à chacun de ces contrats d'activation.

B) Les extensions de réseau

1.CU Grand Paris Seine et Oise	Deux Extensions
2.CA Pays d'Issoire	Extension
3.CA Clisson Sèvre et Maine Agglo	Extension
4.CA de Saint-Quentin-en-Yvelines	Extension
4.CC de Petite Camargue	Extension
5.Toulouse Métropole	Deux Extensions
6.CC de la Haute Vallée de Chevreuse	Extension
7.Commune Rhony, Vistre, Vidourle	Extension
8.Commune de Petite Camargue	Extension
9. CU Grand Paris Seine et Oise	Extension
10.CA St Quentin en Yvelines	Extension
11.CC Cœur d'Yvelines	Extension

Ainsi que les commandes afférentes à chacune de ces extensions de réseau.

C) Investissements privés

1. Métropole Européenne de Lille
2. CC Coeur de Maurienne Arvan
3. CC Maurienne Galibier
4. CC du Canton de la Chambre
5. CC Porte de Maurienne
6. Gallargues le Montueux

Ainsi que les commandes afférentes à chacun de investissements privés.

D) Contrats et FTTO/FTTH clients opérateurs

- Conditions Générales de Vente de Covage Networks
- Conditions Particulières de Service Bande Passante Entreprise (BPE)
- Conditions Particulières de Service Bande Passante Access (BPEA)
- Conditions Particulières de Service Hébergement
- Conditions Particulières de Service FON
- Conditions Particulières de Service collecte nationale FTTH

Ainsi que les commandes afférentes à chacune de ces conditions générales ou conditions particulières.

E) Clients internationaux

Clients :

1) VERIZON :

- Commandes du client.

2) BRITISH TELECOM :

- Commandes du client.

F) Droit d'occupation des infrastructures tierces

- Lettres d'adhésion des SPV FTTO et SPV Mixtes au contrat cadre CGBLO Orange :
 - o 3CNET : Adhésion aux conditions générales Accès au Génie Civil et aux Appuis Aériens d'Orange pour le déploiement de Boucles et Liaisons Optiques ;
 - o Solstice Grand Angoulême : Adhésion aux conditions générales Accès au Génie Civil et aux Appuis Aériens d'Orange pour le déploiement de Boucles et Liaisons Optiques ;
 - o Arras Networks : Adhésion aux conditions générales Accès au Génie Civil et aux Appuis Aériens d'Orange pour le déploiement de Boucles et Liaisons Optiques ;
 - o Caen.com : Adhésion aux conditions générales Accès au Génie Civil et aux Appuis Aériens d'Orange pour le déploiement de Boucles et Liaisons Optiques
 - o Covage Calvados : Adhésion aux conditions générales Accès au Génie Civil et aux Appuis Aériens d'Orange pour le déploiement de Boucles et Liaisons Optiques
 - o Grand Chalon Networks : Accès au génie civil et aux appuis aériens d'Orange pour le déploiement de boucles et Liaisons Optiques
 - o Clermont Communauté Networks : Adhésion aux conditions générales Accès au Génie Civil et aux Appuis Aériens d'Orange pour le déploiement de Boucles et Liaisons Optiques
 - o Covage Côte Fleurie : Adhésion aux conditions générales Accès au Génie Civil et aux Appuis Aériens d'Orange pour le déploiement de Boucles et Liaisons Optiques
 - o Coval Networks : Adhésion aux conditions générales Accès au Génie Civil et aux Appuis Aériens d'Orange pour le déploiement de Boucles et Liaisons Optiques
 - o Dunkerque Grand Littoral : Adhésion aux conditions générales Accès au Génie Civil et aux Appuis Aériens d'Orange pour le déploiement de Boucles et Liaisons Optiques
 - o Covage Nancy : Adhésion aux conditions générales Accès au Génie Civil et aux Appuis Aériens
 - o Covage Haute-Savoie : CG au GC et vie aériennes Accés
 - o Hérault Télécom : Adhésion aux conditions générales Accès au Génie Civil et aux Appuis Aériens d'Orange pour le déploiement de Boucles et Liaisons Optiques
 - o Seine-Estuaire : C signé

- Grand Lyon THD : Adhésion aux conditions générales Accès au Génie Civil et aux Appuis Aériens d'Orange pour le déploiement de Boucles et Liaisons Optiques
 - Nantes Networks : Adhésion aux conditions générales Accès au Génie Civil et aux Appuis Aériens d'Orange pour le déploiement de Boucles et Liaisons Optiques
 - Grand Poitiers Networks : Adhésion aux conditions générales accès au génie civil et aux appuis aériens d'Orange pour le déploiement de boucles et liaisons optiques
 - Seine-Essonne THD : C signé
 - Sequantic Telecom : C signé
 - Tutor Europ'Essonne : C GCBLO
 - Sem@for77 : C GCBLO
- L'ensemble des commandes faites par Covage Networks au bénéfice des SPVs Divestco qui concernent les zones suivantes :
- 3CNET
 - ACCM THD
 - CAEN
 - CALAIS
 - CAMBRAI
 - CHATELLERAULT
 - CLERMONT
 - GRAND LYON
 - HAUTE SAVOIE
 - MACON
 - MEL FTTO
 - SEMAFOR
 - SEQUANTIC
 - VALENCIENNES

ANNEXE 7.2.2(F)
DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE RELATIFS A LA BRANCHE D'ACTIVITE

A) MARQUES

Marque	Type	Déposant	Mandataire	Date de dépôt/enregistrement	Renouvellement/ date	Date d'expiration	Classe	Numéro de dépôt
COVAGE	Marque verbale	Covage Networks, Société par actions simplifiée à associé unique, 30 Avenue Edouard Belin, 92500, Rueil-Malmaison, FR (SIREN 508094927)	Baker & McKenzie, Madame Virginie Ulmann, 1 rue Paul Baudry, 75008, Paris, FR	7/20/2018	NC	20-Jul-28	9 ; 35 ; 37 ; 38 ; 42	"4470666 "
	Marque semi-figurative	Covage Networks, Société par actions simplifiée à associé unique, 30 Avenue Edouard Belin, 92500, Rueil-Malmaison, FR (SIREN 508094927)	Baker & McKenzie, Madame Virginie Ulmann, 1 rue Paul Baudry, 75008, Paris, FR	20-Jul-18	NC	20-Jul-28	9, 35, 37, 38, 42	4470665
	Marque semi-figurative	COVAGE SERVICES, SAS, 30 Avenue Edouard Belin, 92566, Rueil Malmaison Cedex, FR (SIREN 499911865)	COVAGE SERVICES, Pascal EMOND 30 Avenue Edouard Belin 92566 Rueil Malmaison Cedex, FR	25-May-10	25-May-20	25-May-30	38	3740646
THD Zone	Marque verbale	COVAGE SERVICES, SAS, 30 avenue Edouard Belin, 92566, RUEIL-MALMAISON cedex, FR (SIREN 499911865)	COVAGE SERVICES, 30 avenue edouard belin, 92500, RUEIL-MALMAISON, FR	7-Jul-10	7-Jul-20	7-Jul-30	9 ; 35 ; 38	3752250

Marque	Type	Déposant	Mandataire	Date de dépôt/enregistrement	Renouvellement/ date	Date d'expiration	Classe	Numéro de dépôt
	Marque semi-figurative	COVAGE SERVICES, SAS, 30 avenue Edouard Belin, 92566, RUEIL-MALMAISON cedex, FR (SIREN 499911865)	COVAGE SERVICES, 30 avenue edouard belin, 92500, RUEIL-MALMAISON, FR	12-nov-2010	NC	NC	9, 35, 38	3782397
Lambda covage	Marque semi-figurative en couleurs	COVAGE NETWORKS, SAS à associé unique, 30, avenue E. BELIN, 92500, RUEIL-MALMAISON, FR (SIREN 508094927)	COVAGE NETWORKS, 30, avenue E. BELIN, 92500, RUEIL-MALMAISON, FR	18-May-11	En cours	18-May-21	9 ; 35 ; 37 ; 38 ; 42	3832640
	Marque semi-figurative	COVAGE NETWORKS, SAS, 30 AVENUE EDOUARD BELIN, 92500, RUEIL MALMAISON, FR (SIREN 508094927)	COVAGE NETWORKS, 30 AVENUE EDOUARD BELIN, 92500, RUEIL MALMAISON, FR	6-Apr-12	NC	6 AVIL 2022	9 ; 35 ; 38	3911249
	Marque semi-figurative en couleurs	COVAGE NETWORKS, SAS, Immeuble LE VINCENT, 30 Avenue Edouard Belin, 92500, RUEIL MALMAISON, FR	Mme ALVAREZ Valérie, COVAGE NETWORKS, Immeuble LE VINCENT, 30 Avenue Edouard Belin, 92500, RUEIL MALMAISON, FR	3-Apr-13	NC	3-Apr-23	9 ; 35 ; 37 ; 38 ; 42	3995677
BPE ACCESS	Marque verbale	COVAGE NETWORKS, SAS, 30 Avenue Edouard Belin, 92500, RUEIL-MALMAISON, FR (SIREN 508094927)	COVAGE NETWORKS, Mme ALVAREZ Valérie, 30 Avenue Edouard Belin,	5-Oct-15	NC	5-Oct-25	9 ; 35 ; 37 ; 38 ; 42	4215236

Marque	Type	Déposant	Mandataire	Date de dépôt/enregistrement	Renouvellement/ date	Date d'expiration	Classe	Numéro de dépôt
			92500, RUEIL-MALMAISON, FR					
THD ACCESS	Marque verbale	COVAGE NETWORKS, SAS, 30 Avenue Edouard Belin, 92500, RUEIL-MALMAISON, FR (SIREN 508094927)	COVAGE NETWORKS, Mme ALVAREZ Valérie, 30 Avenue Edouard Belin, 92500, RUEIL-MALMAISON, FR	5-Oct-15	NC	5-Oct-25	9 ; 35 ; 37 ; 38 ; 42	4215239
ELIFIBRE	Marque verbale	COVAGE NETWORKS, SAS, 30 AVENUE Edouard Belin, 92500, RUEIL-MALMAISON, FR (SIREN 508094927)	Covage Networks, Mme ALVAREZ Valérie, 30 AVENUE Edouard Belin, 92500, RUEIL-MALMAISON, FR	22-Mar-16	NC	22-Mar-26	9 ; 35 ; 37 ; 38 ; 42	4258803
CALIMAP	Marque verbale	Covage Networks, SAS, 30 AVENUE Edouard Belin, 92500, RUEIL-MALMAISON, FR (SIREN 508094927)	Covage Networks, M. ALVAREZ Valérie, 30 AVENUE Edouard Belin, 92500, RUEIL-MALMAISON, FR	22-Mar-16	NC	22-Mar-26	9 ; 38 ; 42	4258799
FIBERMAP	Marque verbale	COVAGE NETWORKS, SAS, 30 Avenue Edouard Belin, 92500, Rueil-Malmaison, FR (SIREN 508094927)	COVAGE NETWORKS, Mme. Valérie ALVAREZ, 30 Avenue Edouard Belin, 92500, Rueil-Malmaison, FR	26-Oct-16	NC	26-Oct-26	9 ; 38 ; 42	4310210

Marque	Type	Déposant	Mandataire	Date de dépôt/enregistrement	Renouvellement/ date	Date d'expiration	Classe	Numéro de dépôt
	Marque figurative	Covage Networks, Société par actions simplifiée à associé unique, 3-5-7 avenue de la Cristallerie, 92210 Sèvres, FR (SIREN 508094927)	Baker & McKenzie, Mme Ulmann Virginie, 1 rue Paul Baudry, 75008, PARIS, FR	12-Apr-21	NC	En cours de dépôt	38	4754889

B) NOMS DE DOMAINES

- 3Cnet.fr
- 3cnet-networks.com
- arras-networks.com
- arras-networks.fr
- bpeaccess.fr
- caen-networks.com
- caen-networks.fr
- cartefibre.fr
- carte-fibre.fr
- clermontcommunaute-networks.com
- clermontcommunaute-networks.fr
- clubthd.com
- club-thd.com
- clubthd.eu
- club-thd.eu
- clubthd.fr

- club-thd.fr
- clubthd.net
- club-thd.net
- clubthd.org
- club-thd.org
- compareteurfibre.fr
- compareteur-fibre.fr
- coval-networks.fr
- covage.com
- covage.eu
- covage.fr
- covage.net
- covage2sarres.com
- covage-2sarres.com
- covage-2sarres.com
- covage92.com
- covage-92.com
- covage92.fr
- covage-92.fr
- covage92.net
- covage-92.net
- covagecalvados.com
- covage-calvados.com
- covagecalvados.fr
- covage-calvados.fr
- covagecalvados.net
- covage-cote-fleurie.com
- covagecote fleurie.fr

- covage-cote-fleurie.fr
- covagecote fleurie.net
- covage-cote-fleurie.net
- covage-e2.com
- covage-e2.fr
- covage-haute-savoie.com
- covage-haute-savoie.fr
- covage-mel.com
- covagemel.fr
- covage-mel.fr
- covage-mel.net
- covagemoulinslesmetz.com
- covage-moulins-les-metz.com
- covagemoulinslesmetz.fr
- covage-moulins-les-metz.fr
- covagemoulinslesmetz.net
- covage-moulins-les-metz.net
- covage-nancy.com
- covage-nancy.fr
- covagenetworks.com
- covage-networks.com
- covagenetworks.eu
- covage-networks.eu
- covagenetworks.fr
- covage-networks.fr
- covagenetworks.net
- covage-networks.net
- covagenetworks.org
- covagesavoie.com

- covage-savoie.com
- covagesavoie.fr
- covage-savoie.fr
- covagesavoie.net
- covage-savoie.net
- covage-sequantic.com
- covage-sequantic.fr
- covage-services.com
- covageservices.eu
- covage-services.eu
- covageservices.fr
- covage-services.fr
- covageservices.net
- covage-services.net
- covageservices.org
- covage-services.org
- covage-somme.com
- covage-somme.fr
- covagesomme.net
- covage-somme.net
- creusotmontceau-networks.com
- creusotmontceau-networks.eu
- creusotmontceau-networks.fr
- creusotmontceau-networks.net
- creusotmontceau-networks.org
- dgl-networks.com
- dglnetworks.fr
- dgl-networks.fr

- elifibre.com
- elifibre.eu
- elifibre.fr
- elifibre.net
- elifibre.org
- eligibilitefibreoptique.fr
- fiber-to-the-home.fr
- fibertotheoffice.fr
- fiber-to-the-office.fr
- fibre-eligibilite.fr
- fibre-herault.com
- fibre-particuliers.fr
- fibreprofessionnelle.fr
- fibre-professionnelle.fr
- ftthpro.fr
- ftth-pro.fr
- gc-networks.fr
- grandlyonthd.com
- grandlyon-thd.com
- grand-lyon-thd.com
- grandlyonthd.net
- grandlyon-thd.net
- grand-lyon-thd.net
- grandlyonthd.org
- grandlyon-thd.org
- grand-lyon-thd.org
- grandpoitiersnetworks.com
- grand-poitiers-networks.com

- grandpoitiersnetworks.fr
- grand-poitiers-networks.fr
- herault-telecom.com
- heraut-telecom.eu
- herault-telecom.fr
- herault-telecom.net
- herault-telecom.org
- nantesnetworks.com
- nantes-networks.com
- nantesnetworks.eu
- nantes-networks.eu
- nantesnetworks.fr
- nantes-networks.fr
- nantesnetworks.net
- nantes-networks.net
- nantesnetworks.org
- nantes-networks.org
- offrefibre.fr
- seine-essonne-thd.com
- seine-essonne-thd.fr
- seine-essonne-tres-haut-debit.com
- seine-essonne-tres-haut-debit.fr
- seineestuairenetworks.com
- seine-estuaire-networks.com
- seineestuairenetworks.fr
- seine-estuaire-networks.fr
- solstice-grand-angouleme.com
- solstice-grand-angouleme.fr

- thdaccess.com
- thdaccess.com
- tutor18.fr
- tutor-calvados.com
- tutor-calvados.fr
- tutor-cote-fleurie.com
- tutor-cote-fleurie.fr
- tutor-e2.com
- tutor-e2.fr
- tutor-haute-savoie.com
- tutor-mlm.com
- tutor-mlm.fr
- tutor-moulins-les-metz.com
- tutor-moulins-les-metz.fr
- tutor-nancy.com
- tutor-sequantia.com
- tutor-sequantia.fr
- tutor-somme.com
- tutor-somme.fr
- yvelinesthd.com
- yvelines-thd.com
- yvelinesthd.fr
- yvelines-thd.fr
- yvelinesthd.net
- yvelines-thd.net

ANNEXE 7.2.2(G)
BAUX COMMERCIAUX RELATIFS A LA BRANCHE D'ACTIVITE

- Bail commercial conclu entre Covage Networks et SG Pierre Entreprise, entré en vigueur le 1^{er} mars 2017 et son avenant n°1, pour des locaux situés 60 Bd Turin à Lille ;
- Bail commercial conclu entre Covage Networks et Normandie Aménagement entré en vigueur le 30 octobre 2020, pour des locaux situés 7-9 rue Léopold Sedar Senghor à Colombelles.

ANNEXE 7.2.2(H)
CONTENTIEUX (DEMANDE) RELATIFS A LA BRANCHE D'ACTIVITE

- Covage Networks (demandeur) c/ Yvelines Fibre (défendeur) – tribunal de commerce de Nanterre (contentieux)

OBJET	PROCEDURE	DECISION	DECISION ON EXECUTION	COUT/ RISQUE	GAIN
La Régie Départementale "Yvelines Entreprises Numériques" était propriétaire d'un réseau de fibres optiques noires. Le 1er octobre 2015, la Régie a approuvé la signature d'un Contrat cadre organisant les Services de Mise à Disposition de Fibres Optiques Noires et d'Hébergement au profit de la société CVN. Le Contrat cadre a été signé le 5 octobre 2015 pour une durée de 5 ans. Le contrat cadre prévoyait que la Régie devait obligatoirement faire droit à toute demande de Contrat particulier émanant de CVN. Par le biais d'un communiqué de presse, CVN a appris qu'en date du 30 juin 2017, l'assemblée départementale avait validé la cession du réseau fibre du département au groupe TDF, concurrent direct de la société Covage, à effet du 1er janvier 2018. TDF s'est engagée à permettre à CVN de poursuivre la commercialisation du service sur ce réseau et n'a pas souhaité soumettre un nouveau contrat en remplacement du contrat cadre. Pourtant, TDF s'était engagée à proposer une nouvelle convention cadre. Yvelines Fibre a également dénoncé plusieurs contrats particuliers et exercé une pression directe auprès des clients de CVN. De plus, des commandes ont été passées par CVN et refusées par Yvelines Fibres, malgré les termes du contrat cadre obligeant Yvelines Fibre à faire droit à toute nouvelle commande de lien jusqu'à la fin du contrat.	La société CVN donne assignation à la société Yvelines Fibre d'avoir à comparaître le mardi 20 août 2019 à 14h au TC de Nanterre. Il est demandé de constater l'existence d'un trouble manifestement illicite; constater l'existence d'un dommage imminent ; ordonner à Yvelines Fibres, sous 24h, de faire application du contrat cadre signé le 5 octobre 2015, de transmettre à Covage un projet de contrat particulier dans un délai d'1 mois maximum, d'informer Covage de la bonne réception et de la complétude du contrat particulier dans un délai de 72h à compter de sa réception, donner effet au contrat particulier signé par Covage, cesser toute violation de l'obligation de confidentialité prévue à l'article 25 du contrat cadre, cesser toute prise de contact avec les clients de la société Covage dont elle a connaissance à l'occasion de la signature et/ou L'exécution des contrats particuliers; assortir l'injonction d'une astreinte de 5000€par infraction constatée ; se réserver la liquidation de l'astreinte ; ordonnancer la publication du dispositif de l'ordonnance à intervenir dans deux quotidiens nationaux ou régionaux choisis par Covage, à concurrence d'un maximum de 5000€ par publication ; condamner la société Yvelines Fibre à payer à la société Covage une somme de 5000€ en application de l'article 700 du CPC ; condamner la société Yvelines Fibre aux entiers dépens.	Renvoi du référé au 5 septembre 2019, sur demande de TDF.	Non Connu	Non Connu	Non Connu
	L'audience s'est tenue le 5 septembre 2019.	Le juge a qualifié la situation de complexe, et a renvoyé les parties devant un conciliateur. Mme DEBOUDE Edith (5 rue Choron, Paris) a été désignée pour procéder, par voie de conciliation, à la présentation des points de vue respectifs des parties, à la détermination des intérêts et besoins des parties et si possible à la négociation d'un protocole. La période de conciliation est de 3 mois à compter du 13 septembre 2019 (renouvelable une fois pour 3 mois par le conciliateur). A l'issue de la période de conciliation, le conciliateur informera le tribunal de ce que les parties sont parvenues à trouver une solution. L'affaire sera rappelée à			

OBJET	PROCEDURE	DECISION	DECISION EXECUTEE	COUT/ RISQUE	GAIN
		l'audience le 5 décembre 2019 à 14h pour désistement des parties en cas de succès de la conciliation ou reprise de la procédure en cas d'échec.			
		La réunion de conciliation se tiendra le 23 octobre 2019. Objet/enjeu : faire appliquer la stipulation pour autrui du contrat de cession et faire exécuter le contrat (raccorder les nouveaux clients et renouveler les commandes)			
		Une nouvelle réunion de conciliation s'est tenue le 13 novembre 2019. L'objectif était : 1) tirer les conséquences des premières concessions faites par Covage le 23 octobre 2019 2) se prononcer sur la proposition de TDF, qui consistait en : - tenir compte de la durée des relations contractuelles convenues le 23 octobre, à savoir le 31 mars 2021 - transférer un certain nombre de liens (environ la moitié) à TDF dès leur date d'échéance, - conserver par Covage les liens restants (environ 150) jusqu'au 31 mars 2021. La proposition a été acceptée sur le principe, sous réserve : - du transfert du fichier des liens concernés pour s'assurer de la concordance du chiffre d'affaires "promis", - de l'accord à trouver sur le montant des charges fixes : soit les charges fixes sont transformées en charges variables d'un montant de 350€/lien/an, soit les charges fixes sont payées par Covage comme dans le contrat actuel mais TDF s'engage à "neutraliser" lesdites charges sous forme de commande pour démonter les équipements Covage au sein des			

OBJET	PROCEDURE	DECISION	DECISION EXECUTEE	COUT/ RISQUE	GAIN
		infrastructures TDF (prestation qui aurait dû être réalisée par Covage gracieusement en fin de contrat). Un accord doit être trouvé d'ici le 17 décembre prochain, qui est la date de la prochaine audience de référé.			

OBJET	PROCEDURE	DECISION	DECISION EXECUTEE	COUT/RISQUE	GAIN
	L'audience s'est tenue le 17 décembre 2019. Yvelines Fibre a principalement plaidé le fait que, dans le cadre de la cession, ils n'étaient tenus que de proposer un contrat à Covage, ce qu'ils ont fait à l'époque. Ils ont évidemment remis sur la table le mail de COVAGE indiquant que le contrat est dans un parapheur prêt à être signé. Covage a mis l'accent sur le fait que TDF s'était engagé à une parfaite continuité de services, à conditions identiques. Le juge a bien relevé que TDF s'était engagé à proposer des conditions « identiques » pour la continuité de service. Nous avons mis l'accent là-dessus, alors qu'Yvelines Fibre parlait de « conditions équivalentes », ce sur quoi le juge a réagi, en corrigeant Yvelines Fibre sur le fait que leur obligation était de rester sur des conditions devaient être identiques. le juge a glissé que le dossier était tout de même juridiquement compliqué (ce qui l'amènerait à ne pas trancher en référé, et à renvoyer au fond. Sur ce dernier point, nous avons indiqué qu'à titre purement subsidiaire, nous demanderions dans une telle hypothèse une « passerelle » : cela nous permet, si l'affaire est renvoyée au fond, de gagner temps, en ayant un renvoi direct du référé vers le fond, sans passer par l'étape de l'assignation).	Délibéré mi-janvier 2020 (pas de date précise pour le moment)			
	Ordonnance en référé rendue le 20 janvier 2020 : • Le juge des référés a considéré que l'affaire nécessitait une interprétation poussée des contrats, interprétation échappant selon lui à son pouvoir en référé. • La passerelle « au fond » est donc ordonnée, et une première audience aura lieu le 20 février 2020. • L'affaire est donc désormais au fond.	Audience au fond le 20 février 2020.			
		Nouveau report (contexte covid).			
	Estimation du préjudice en cours en interne.				
	Recours fait auprès d'un expert pour l'estimation du préjudice, qui va être déposé en même temps que les nouvelles conclusions de CVN (recours au fond). Dépôt des conclusions fin de semaine 37.				
	Rapport d'expertise relatif à l'estimation des préjudices de CVN finalisé. Dépôt des conclusions fait dans les délais. En attente retour TDF.				
	Nouvelles conclusions de TDF reçues début novembre 2020. A discuter en interne.				

OBJET	PROCEDURE	DECISION	DECISION EXECUTEE	COUT/ RISQUE	GAIN
	Audience le 06/11/20 : une demande de renvoi est formulée lors de l'audience.				
	Nouvelle audience programmée le 4 décembre 2020 : remise des conclusions. La rédaction des conclusions est en cours.				
	Remise des conclusions de TDF le 15 janvier 2021. Point à prévoir en interne				
	Dernières conclusions déposées par CVN le 12 mars 2021. Yvelines Fibre a jusqu'au 9 avril pour déposer ses conclusions.				
	Nouveau dépôt de conclusions en mars 2021.				
	Suite au dépôt de conclusion, TDF a réécrit. Analyse en cours en interne, réponse pour mi mai 2021				

ANNEXE 7.2.3(A)
LISTE DES ELEMENTS DE PASSIF ETABLIE SUR LA BASE DES COMPTES DE REFERENCE

Détermination de la clé de répartition pour les Dettes Mixtes au 31 décembre 2021

Rappel de la typologie des revenus de la Société Apporteuse :

Services : CA facturé aux SPV du groupe pour les contrats :

- Assistance générale et de commercialisation (Contrat de S/T de rang 1)
- Prestations techniques (Contrat de S/T de rang 1)
- Système d'information (Contrat de S/T de rang 1)
- Vente de matériel actif (Bons de commandes)

Telecom : CA des contrats d'activations, EPCI, extensions

Construction : CA des contrats de déploiements

Clé de répartition appliquée :

Affectation - m€	Factures	Charges à payer
Mixte	7,4	7,6
Revenir	2,5	26,2
Divest	6,3	6,3
TOTAL	16,1	40,2

Affectation Mixte	Factures	Charges à payer	Clé de répartition	%
Travaux	7,4	0,0	Revenu Construction	37%
Taxes	0,0	0,9	Revenu Total	44%
Frais généraux / ETP	-0,3	2,0	Nombre de salariés	84%
Assurances	0,0	-0,4	Revenu Total	44%
Coûts techniques/maintenance	0,3	1,1	Revenu Services - Prestations techniques	70%
Matériel actif	0,0	0,8	Revenu Services - Prestations techniques	70%
Achat pour revente matériel actif	0,0	2,7	Revenu matériel actif	59%
Commercialisation	0,0	0,3	Revenu Telecom	62%
SI	0,2	0,0	Revenu Services - Système d'information	59%
Autres	0,0	0,1	NA	44%
Services	7,4	7,6		

Total	37%	68%		
--------------	-----	-----	--	--

I) Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Compte	Libellé	Activité/Entité	€	Affectation directe ou mixte	Clé de répartition
401100	Dettes fournisseurs avec TVA		800 056	Mixte	37%
401200	Dettes fournisseurs Intragroupe	Autres INTRA	-378 551	Directe	
401200	Dettes fournisseurs Intragroupe	GRAND LYON THD	-235 686	Directe	
401200	Dettes fournisseurs Intragroupe	HERAULT TELECOM	0	Directe	
401200	Dettes fournisseurs Intragroupe	COVAGE CALVADOS	-1 902 473	Directe	
401500	Dettes fournisseurs TVA / débits		-17 544	Mixte	37%
401700	Dettes fournisseurs retenues de garanties		-1 210	Mixte	37%
408/409	Factures à recevoir fournisseurs Biens		-5 979 013	Mixte	68%
408/409	Factures à recevoir fournisseurs Biens	Déploiement SET	-3 898 504	Directe	
408/409	Factures à recevoir fournisseurs Biens	Déploiement TCA	-1 535 617	Directe	
408/409	Factures à recevoir fournisseurs Biens	Déploiement EES	-40 465	Directe	
TOTAL			-13 189 008		

II) Dettes fiscales et sociales

Compte	Libellé	€	Affectation directe ou mixte	Clé de répartition
42/43	Autres	-4 364 147	Mixte	Nombre de salariés – 84%
42/43	Congés payés y compris charges	-2 634 977	Mixte	Nombre de salariés – 84%
42/43	Intéressement Participation	-2 227 199	Mixte	Nombre de salariés – 84%
448600	Etat taxes à payer diverses	-533 281	Mixte	Revenu Total - 44%
445000	Créance TVA	-8 682 699	Mixte	Répartition sur la base du CA Total et de l'évolution des PCA - 43%
TOTAL		-18 442 302		

III) Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Compte	Libellé	€	Affectation directe ou mixte	Clé de répartition
404100	Dettes fournisseurs immos décaissement TVA	-6 442 161	Mixte	37%
TOTAL		-6 442 161		

IV)Autres dettes diverses

Compte	Libellé	Activité	€	Affectation directe ou mixte	Clé de répartition
487000	Produits constatés d'avance	PCA N+1 facturation à échoir	-966 312	Mixte	Revenu Telecom - 62%
487000	Produits constatés d'avance	Ecriture à l'avancement du contrat de construction TEE	-1 231 995	Directe	
487000	Produits constatés d'avance	Ecriture à l'avancement du contrat de construction TCA	-7 913 322	Directe	
TOTAL			-10 111 629		

ANNEXE 7.2.3(B)
CONTENTIEUX (DEFENSE) RELATIFS A LA BRANCHE D'ACTIVITE

- Open Cell (demandeur) c/ Covage Networks (défendeur) – tribunal de commerce de Nanterre (contentieux en cours)

OBJET	PROCEDURE	DECISION	DECISION EXECUTEE	COUT/RISQUE
Début 2018 : négociations entre CVN et Open Cell.	Assignation devant le TC de Nanterre le 5 septembre 2019 à 9h15. Open Cell sollicite l'indemnisation des préjudices qu'elle a subi du fait de la rupture fautive par CVN de la convention à durée déterminée qui les liait. Open Cell sollicite la condamnation de CVN à verser la somme de 270 111€ au titre de l'indemnisation de son préjudice dû à la rupture anticipée par Covage de la convention à durée déterminée ainsi que la somme de 10 000€ HT au titre de l'article 700 du CPC. Demande de report d'audience et conciliation en cours donc suspension de la procédure en attendant.	NC	NC	270 110€ (préjudice) + 10 000€ (article 700 CPC) Provision dans les comptes pour 100 000€
Juin 2018 : CVN sélectionne Open Cell pour prendre en charge la facturation de ses clients sur les offres Intragroupe, FTTO, FTTH. Ensuite étendu à la gestion des commandes en amont de la facturation.				
31 juillet 2018 : signature d'une convention à durée déterminée s'étendant du 1er juin 2018 au 30 novembre 2021, comprenant une Offre Commerciale et un Contrat Entreprise Edition.				
Structure en 2 phases : 1) phase "Build" = période d'intégration de la solution de facturation du 1er juin 2018 au 30 novembre 2018 = 5 000€/mois soit 30 000€. 2) phase "run" = période d'utilisation de la Licence Entreprise Edition pour 3 ans du 1er décembre 2018 au 30 novembre 2021 = versement d'une somme annuelle comprise entre 78 000€ et 125 000€ en fonction du CA soit un total de 234 000€ à 375 000€.				
CVN a également souscrit : 1) une prestation de 990j de "Professionnal Services" pour 76 500€ 2) une prestation de formation de 10 jours pour 10 000€.				
2 novembre 2018 : courrier d'Open Cell				
14 novembre 2018 : courrier de CVN : indique qu'Open Cell s'est rendu coupable de manquements contractuels qui pourraient conduire à une résiliation pour faute				
15 novembre 2018 : courrier de réponse d'Open Cell				
28 novembre 2018 : courrier de CVN informant Open Cell de la résiliation du contrat au 30 novembre 2018				

OBJET	PROCEDURE	DECISION	DECISION EXECUTEE	COUT/RISQUE
	Date de renvoi pour le dépôt des conclusions : 30 octobre 2019. Les parties ont déclarés être ouverts à la conciliation, le calendrier n'a pas encore été fixé par le TC, qui risque de décaler la date de dépôt des conclusions.			
	1er juillet 2020 : audience de dépôt des conclusions. CVN a déposé ses conclusions. OPENCELL a jusqu'au 23 septembre 2020 pour déposer ses conclusions.			
	Audience du 23 septembre 2020 : OPENCELL a demandé un délai supplémentaire : délai accordé par le tribunal. OPENCELL a jusqu'au 21 octobre 2020 maximum pour déposer ses conclusions.			
	Audience du 21 octobre 2020 : OPENCELL a déposé ses conclusions. La société VALUEIN est assignée en intervention forcée.			
	Une audience de procédure s'est tenue le 21/01/2021, et il a été demandé à VALUEIN de produire ses conclusions d'ici le 17 février 2021.			

- Bouygues Télécom (demandeur) c/ Covage Networks (défendeur) (précontentieux)

JURIDICTION	FAITS	PROCEDURE	DECISION	DECISION EXECUTEE	COUT/RISQUE
Aucune (précontentieux)	Proposition en octobre/novembre 2020 d'un protocole visant au maintien par BYT du parc FTTO. Retour de BYT avec le protocole signé en mars 2021 sans modification. Refus de CVN de contresigner le protocole et de verser 200k au titre d'une RFA.	Envoi par BYT du protocole signé en mars 2021.	Interne : escalade COMEX, décision en cours	Aucune à ce stade	Coût : 200k. Risque : Rupture abusive des pourparlers (versement D&I)

JURIDICTION	FAITS	PROCEDURE	DECISION	DECISION EXECUTEE	COUT/RISQUE
			Décision COMEX : en attente décision Sebastien Blaser		

- Coquart (Astra Zeneca) (demandeur) c/ Covage Networks (défendeur) (précontentieux)

JURIDICTION	FAITS	PROCEDURE	DECISION	DECISION EXECUTEE	COUT/RISQUE
Aucune (précontentieux)	Des dégâts ont été causés lors de l'intervention de Coquart (sous-traitant de rang 2) lors de l'exécution de prestations de racco FTTO. Century Link (client de CVN), Astra Zeneka (client final donc client de Century Link), Coquart (sous-traitant de CVN).	Des expertises ont été déclenchées par chacun des assureurs des parties. En attente des rapports d'expertise.	Aucune à ce stade	Aucune à ce stade	Entre 600 et 700k€
		PV de l'expert côté CVN reçu le 15.10. Des modifications sont à faire en interne pour orienter le PV. Pas de retour coté COQUART.			
		Pas de retour côté Coquart au 19/01/2021. Coquart a reconnu sa responsabilité. Coquart et Astra Zeneka ont protocolé ensemble à ce sujet. Responsabilité CVN écartée par notre assureur.			

JURIDICTION	FAITS	PROCEDURE	DECISION	DECISION EXECUTEE	COUT/RISQUE
	Factures envoyées à Century Link, Century Link a pris l'initiative de compenser des factures (30k).	Préconisation DJ (3 mars) : contestation de paiement partiel selon la procédure standard.			

- Netalis (demandeur) c/ Covage Networks (défendeur) (précontentieux)

JURIDICTION	FAITS	PROCEDURE	DECISION	DECISION EXECUTEE	COUT/RISQUE
Aucune (précontentieux)	Netalis et Covage Networks ont signé un contrat de licence d'utilisation de logo. Au titre de ce contrat, Netalis est référencé sur le site de Covage et s'oblige à ce titre à traiter les leads dans un certain délai contractuel. Netalis n'ayant pas traité les leads dans le délai contractuel, Covage Networks a déréférencé Netalis.	Envoi d'une MED le 05/01/2021 : Netalis a mis en demeure CVN de procéder au rétablissement du référencement de Netalis sous 48h à compter de la réception du courrier et de formuler à Netalis une proposition d'indemnisation du préjudice subi. Réponse de CVN en cours en interne.	Aucune à ce stade	Aucune à ce stade	Non chiffrable

ANNEXE 13
LISTE DES CONTRATS DEVANT ETRE DUPLIQUES PAR LA SOCIETE
BENEFICIAIRE

ORANGE :

- Contrat offre de co-investissement FTTH signé le 13 mai 2020 ;
- *Contrat de sous-traitance de la prestation de réalisation des câblages client final signé le 13 mai 2020*
- *Contrat offre de co-investissement FTTH*

SFR :

- *Contrat cadre one signé le 7 février 2014 ;*
- *Contrat de sous-traitance de la prestation de réalisation des câblages client final signé le 12 avril 2018 ;*
- *Contrat offre de co-investissement FTTH.*

BOUYGUES TELECOM :

- *Contrat de sous-traitance opérateur commercial (STOC) signé le 24 septembre 2019 ;*
- *Contrat de location de fibres optiques nues Haute Goulaine signé le 20 janvier 2011*
- *Contrat offre de co-investissement FTTH*

FREE / INVESTISSEMENT DANS LA FIBRE DES TERRITOIRES (IFT) :

- *Contrat offre de co-investissement FTTH signé le 17 janvier 2019 (2 avenants)*
- *Contrat STOC*

VERIZON :

- *Contrat cadre de service CNK/VER/10-023 de mise à disposition de fibres noires signé le 28 avril 2010,*
- *Contrat cadre CNK/VER/09/005 de services de bande passante signé le 30 juin 2009,*

ANNEXE 14
LISTE DES SALAIRES TRANSFERES AUTOMATIQUEMENT

Matricule	Intitulé catégorie	Emploi occupé	Direction	Lieu
0000000723	CADRE FJ	DIR. DES SYSTEMES D'INFORMATIO	Dir. Générale	SIEGE
0000000935	AGENT MAITRISE H	COMPTABLE CLIENTS	Dir. Admin. et Financière	AMIENS
0000000162	CADRE H	RESP. OPERAT. DE COMPTES FAI	Dir. des Réseaux	DUNKERQUE
0000000685	CADRE H	REFERENT ETUDES	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000406	CADRE H	RESPONSABLE BUREAU D'ETUDES VALIDATION	Dir. des Réseaux	TORCY
0000000244	AGENT MAITRISE H	COORD. MAINT. RESEAU ET SITES	Dir. des Réseaux	DUNKERQUE
0000000909	CADRE H	COORDINATEUR DEPLOIEMENT	Dir. des Réseaux	SEYNOD
0000000803	CADRE H	COORDINATEUR EXPLOITAT. RESEAU	Dir. des Réseaux	LYON
0000001001	CADRE H	RESPONSABLE COMMERCIAL	Dir. Commerciale et Marketing	NANTES
0000000961	AGENT MAITRISE H	CHARGE D'ETUDES	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000357	CADRE FJ	DIRECTRICE DES VENTES FTTH	Dir. Commerciale et Marketing	SIEGE
0000000546	CADRE FJ	RESPONSABLE DEPLOIEMENT	Dir. des Réseaux	SEYNOD
0000000548	CADRE H	RESPONSABLE EXPLOITATION RESEA	Dir. des Réseaux	CAEN
0000000824	CADRE H	CHEF PROJET DEPLOIEMENT	Dir. des Réseaux	NANCY
0000000925	CADRE FJ	DIRECTEUR DE CONCESSION	Dir. Dvlpt et Concessions	SEYNOD
0000000998	CADRE H	CHEF PROJET PROCESS ET OUTILS	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000857	CADRE H	RESP. OPERATIONNEL DE COMPTES	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000007	CADRE H	RESPONSABLE EXPLOITATION RESEA	Dir. des Réseaux	TOULOUSE
0000000432	CADRE H	ADMINISTRATEUR DES VENTES	Dir. Admin. et Financière	NANTES
0000000372	CADRE FJ	RESP. PROCESS METHODES ET QUAL	Dir. des Réseaux	TORCY
0000000975	CADRE FJ	RESPONSABLE DE DOMAINE FTTH	Dir. des Réseaux	SEYNOD
0000000601	AGENT MAITRISE H	ASSISTANTE	Dir. Dvlpt et Concessions	AMIENS
0000000622	CADRE H	RESPONSABLE COMMERCIAL	Dir. Commerciale et Marketing	CAEN
0000000726	CADRE H	ANALYSTE FINANCIER	Dir. Admin. et Financière	SIEGE
0000000565	CADRE H	RESPONSABLE COMMERCIAL	Dir. Commerciale et Marketing	NANCY
0000000712	AGENT MAITRISE H	COMPTABLE CLIENTS	Dir. Admin. et Financière	SIEGE
0000000895	CADRE FJ	RESPONSABLE STC FTTO REGIONS	Dir. des Réseaux	AMIENS
0000000768	AGENT MAITRISE H	COORDINATEUR MAINTENANCE AUDIT	Dir. des Réseaux	CHAMBERY
0000001017	AGENT MAITRISE H	ASSISTANTE COMMERCIALE	Dir. Commerciale et Marketing	SIEGE
0000000973	CADRE FJ	RESP. CDG CONSO & REPORTING	Dir. Admin. et Financière	SIEGE
0000000971	AGENT MAITRISE H	COMPTABLE CLIENTS	Dir. Admin. et Financière	SIEGE
0000000503	CADRE H	REFERENTE EXPLOITATION FTTH	Dir. des Réseaux	NANCY
0000000915	CADRE H	INGENIEUR SUPPORT	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000388	CADRE H	COORDINATEUR EXPLOITAT. RESEAU	Dir. des Réseaux	EVRY
0000000740	CADRE FJ	DIRECTEUR COMMERC. MARK. & REG	Dir. Générale	SIEGE
0000000504	CADRE FJ	DIRECTEUR DE CONCESSION	Dir. Dvlpt et Concessions	AMIENS
0000000793	CADRE H	CHEF DE PROJET REFERENTIEL ADRESSES	Dir. des Réseaux	TORCY

0000000811	CADRE H	RESPONSABLE STC FTTH	Dir. des Réseaux	TORCY
0000000505	CADRE H	COORDINATEUR DEPLOIEMENT	Dir. des Réseaux	LILLE
0000000775	CADRE FJ	RESPONSABLE DEPLOIEMENT	Dir. des Réseaux	CAEN
0000000790	CADRE FJ	DIRECTEUR DE CONCESSION	Dir. Dvlpt et Concessions	CAEN
0000000547	CADRE H	CHEF PROJET DEPLOIEMENT	Dir. des Réseaux	SEYNOD
0000001008	CADRE H	REFERENTE ETUDES	Dir. des Réseaux	AMIENS
0000000014	CADRE FJ	RESP. MARKETING OPERATIONNEL	Dir. Commerciale et Marketing	MONTPELLIER
0000001016	AGENT MAITRISE H	GESTIONNAIRE DE LITIGES	Dir. des Réseaux	TORCY
0000000739	CADRE FJ	RESP.MARKETING PRODUITS-OUTILS	Dir. Commerciale et Marketing	SIEGE
0000000339	CADRE H	COORDINATEUR EXPLOITAT. RESEAU	Dir. des Réseaux	NANTES
0000000353	AGENT MAITRISE H	ASSISTANTE	Dir. Dvlpt et Concessions	LYON
0000000571	CADRE H	RESP. MAINTEN. RESEAU ET SITES	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000507	CADRE H	INGENIEUR AVANT-VENTE	Dir. des Réseaux	AMIENS
0000000842	CADRE FJ	RESP. PARTENAIRES FINANCIERS	Dir. Admin. et Financière	SIEGE
0000000299	CADRE FJ	CHEF DES VENTES	Dir. Commerciale et Marketing	LILLE
0000000763	AGENT MAITRISE H	ASSISTANTE	Dir. Dvlpt et Concessions	TORCY
0000000725	CADRE FJ	DIR. COMPTES FTTH/PROJETS FTTO	Dir. Commerciale et Marketing	SIEGE
0000000508	CADRE FJ	ARCHITECTE RESEAU	Dir. des Réseaux	AMIENS
0000000019	CADRE H	RESP. MAINTEN. RESEAU ET SITES	Dir. des Réseaux	MONTPELLIER
0000000509	CADRE H	CHEF DE PROJET DEPLOIEMENT	Dir. des Réseaux	AMIENS
0000000843	AGENT MAITRISE H	PILOTE INTERVENTION CLIENTS	Dir. des Réseaux	TORCY
0000000946	CADRE FJ	RESPONSABLE INGENIERIE	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000887	CADRE FJ	RESPONSABLE STC FTTO REGIONS	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000982	AGENT MAITRISE H	ASSISTANTE COMMERCIALE	Dir. Commerciale et Marketing	SIEGE
0000000839	CADRE FJ	JURISTE CORPORATE	Dir. Juridique	SIEGE
0000000510	CADRE H	ADMINISTRATEUR SIG	Dir. des Réseaux	NANCY
0000000701	CADRE FJ	DIRECTEUR DU DEPLOIEMENT	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000751	CADRE H	ADMINISTRATEUR SIG	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000822	CADRE FJ	CHEF PROJETS DEVELOPPEMENT	Dir. Dvlpt et Concessions	SIEGE
0000000729	CADRE H	RESP. MAINT. RESEAU ET SITES	Dir. des Réseaux	LILLE
0000000249	CADRE FJ	RESP. GRANDS COMPTES	Dir. Commerciale et Marketing	LYON
0000000511	CADRE H	RESP. MAINTEN. RESEAU ET SITES	Dir. des Réseaux	LILLE
0000000512	CADRE H	COMPTABLE FOURNISSEURS	Dir. Admin. et Financière	AMIENS
0000000976	AGENT MAITRISE H	COMPTABLE CLIENTS	Dir. Admin. et Financière	SIEGE
0000000649	EMPLOYE	MAGASINIER CHAUFFEUR	Dir. des Réseaux	COQUAINVILLIERS
0000000514	CADRE H	RESP BUREAU ETUDES EXECUTION	Dir. des Réseaux	AMIENS
0000000997	CADRE H	RESP. MAINTEN. RESEAU ET SITES	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000027	AGENT MAITRISE H	CHARGE DE RELATION CLIENTS	Dir. Commerciale et Marketing	CLERMONT FERRAND
0000000262	CADRE H	INGENIEUR RESEAU	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000635	AGENT MAITRISE H	COMPTABLE GENERAL	Dir. Admin. et Financière	AMIENS
0000000515	AGENT MAITRISE H	COMPTABLE CLIENTS	Dir. Admin. et Financière	AMIENS
0000000645	CADRE FJ	RESPONS. SUP DELIVERY STC FTTH	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000646	CADRE H	ASSISTANTE DE DIRECTION	Dir. Générale	SIEGE

0000000582	AGENT MAITRISE H	PILOTE INTERVENTION CLIENTS	Dir. des Réseaux	TORCY
0000001014	CADRE FJ	RESP. ADV & REVENU ASSURANCE	Dir. Admin. et Financière	SIEGE
0000000651	CADRE FJ	DIRECTEUR ADMIN. ET FINANCIER	Dir. Générale	SIEGE
0000000204	CADRE FJ	CHEF DES VENTES	Dir. Commerciale et Marketing	CHALON SUR SAONE
0000000991	CADRE H	RESPONSABLE EXPLOITATION RESEA	Dir. des Réseaux	TORCY
0000000797	CADRE H	INGENIEUR SUPPORT	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000549	CADRE H	COORD. MAINT. RESEAU ET SITES	Dir. des Réseaux	CAEN
0000000804	CADRE H	RESPONSABLE EXPLOITATION RESEA	Dir. des Réseaux	SEYNOD
0000000945	CADRE FJ	RESP. MARKETING PRODUITS FTTH	Dir. Commerciale et Marketing	SIEGE
0000000030	CADRE FJ	DIRECTEUR DES VENTES FTTO	Dir. Commerciale et Marketing	DUNKERQUE
0000000825	CADRE FJ	DIRECTEUR DE CONCESSION	Dir. Dvlpt et Concessions	LYON
0000000765	AGENT MAITRISE H	PILOTE INTERVENTION CLIENTS	Dir. des Réseaux	TORCY
0000000901	CADRE H	ING. DE DEPLOIEMENT MULTI TECH	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000439	CADRE FJ	RESP DEVELOP. PARTENARIATS	Dir. Commerciale et Marketing	CAEN
0000000032	AGENT MAITRISE H	ASSISTANTE	Dir. Dvlpt et Concessions	DUNKERQUE
0000000762	AGENT MAITRISE H	GEST. OPE. DE COMPTES CLIENTS	Dir. Commerciale et Marketing	SIEGE
0000000404	CADRE H	CHEF PROJET NRO PM	Dir. des Réseaux	TORCY
0000000911	CADRE H	REFERENT ETUDES	Dir. des Réseaux	AMIENS
0000000221	CADRE H	INGENIEUR EXPLOITATION	Dir. des Réseaux	TORCY
0000000317	CADRE FJ	DIR DE DVLPMET ET CONCESSIONS	Dir. Générale	SIEGE
0000000866	CADRE H	REFERENT DE RECOUVREMENT	Dir. Admin. et Financière	SIEGE
0000000583	CADRE H	REFERENT ETUDES	Dir. des Réseaux	AMIENS
0000001015	CADRE H	ADMINISTRATEUR DES VENTES	Dir. Admin. et Financière	SIEGE
0000000545	AGENT MAITRISE H	PILOTE INTERVENTION CLIENTS	Dir. des Réseaux	CAEN
0000000033	CADRE FJ	RESP. REGIONAL MARCHES PUBLICS	Dir. Commerciale et Marketing	LYON
0000000246	AGENT MAITRISE H	PILOTE INTERVENTION CLIENTS	Dir. des Réseaux	DUNKERQUE
0000000831	CADRE FJ	DIRECTEUR SER. TECH.CLIENT FTT	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000897	CADRE FJ	DIRECTEUR DE CONCESSION	Dir. Dvlpt et Concessions	SIEGE
0000000996	CADRE H	TRESORIER	Dir. Admin. et Financière	SIEGE
0000000711	CADRE FJ	RESP. OUTILS-PROCESSUS FINANCE	Dir. Admin. et Financière	SIEGE
0000000163	AGENT MAITRISE H	COORD. MAINT. RESEAU ET SITES	Dir. des Réseaux	DUNKERQUE
0000000837	CADRE H	RESP. OPERATIONNEL DE COMPTES	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000589	AGENT MAITRISE H	CHARGEЕ DE RELATION CLIENTS	Dir. Commerciale et Marketing	TORCY
0000000297	CADRE H	CHEF PROJET QUALITE ET REFEREN	Dir. des Réseaux	TORCY
0000000255	CADRE H	INGENIEUR EXPLOITATION	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000714	AGENT MAITRISE H	COORDINATEUR D'ACTIVITE	Dir. des Réseaux	TORCY
0000000710	CADRE H	COORDINATEUR MAINTENANCE AUDIT	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000963	AGENT MAITRISE H	COMPTABLE ET GEST. DEPLOIEM.	Dir. des Réseaux	AMIENS
0000000968	CADRE H	DIRECTEUR DU NOC	Dir. des Réseaux	SEYNOD
0000000036	CADRE FJ	RESP. NATIONAL GRANDS COMPTES	Dir. Commerciale et Marketing	TORCY
0000000286	CADRE FJ	ARCHITECTE RESEAU	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000743	CADRE FJ	RESPONSABLE PROJET	Dir. des Réseaux	MONTPELLIER
0000000607	AGENT MAITRISE H	ASSISTANT COMMERCIAL	Dir. Commerciale et Marketing	AMIENS

0000000283	CADRE H	CHEF PROJET QUALITE ET PERFORM	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000039	CADRE FJ	RESP. DE POLE MAINTEN. RESEAU	Dir. des Réseaux	NANTES
0000000881	CADRE FJ	RESP. POLE MAINTENANCE RESEAU	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000827	CADRE H	RESP. REGIONAL MARCHES PUBLICS	Dir. Commerciale et Marketing	LILLE
0000000847	CADRE H	COORDINATEUR DEPLOIEMENT	Dir. des Réseaux	EVRY
0000000105	CADRE H	RESPONSABLE REFERENTIEL ADRESSES	Dir. des Réseaux	TORCY
0000000639	AGENT MAITRISE H	PILOTE INTERVENTION CLIENTS	Dir. des Réseaux	NANTES
0000000422	CADRE H	RESPONSABLE COMMERCIAL	Dir. Commerciale et Marketing	AMIENS
0000000738	CADRE FJ	DRH ET COMMUNICATION INTERNE	Dir. Générale	SIEGE
0000000043	CADRE H	RESP. MAINTEN. RESEAU ET SITES	Dir. des Réseaux	LILLE
0000000672	CADRE H	REFERENTE ETUDES	Dir. des Réseaux	AMIENS
0000000044	CADRE H	RESP. MAINTEN. RESEAU ET SITES	Dir. des Réseaux	CHALON SUR SAONE
0000000728	CADRE FJ	DIR. RELATIONS FOURNISSEURS RE	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000896	CADRE H	INGENIEUR RESEAU	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000373	CADRE H	RESP. MAINTEN. RESEAU ET SITES	Dir. des Réseaux	TORCY
0000000862	CADRE H	INGENIEUR EXPLOITATION	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000661	CADRE H	RESP. MAINTEN. RESEAU ET SITES	Dir. des Réseaux	SEYNOD
0000000748	CADRE H	RESP. REGIONAL MARCHES PUBLICS	Dir. Commerciale et Marketing	CAEN
0000000883	CADRE H	CONTROLEUR DE GESTION	Dir. Admin. et Financière	SIEGE
0000000341	CADRE H	REFERENTE SIG STC FTTO	Dir. des Réseaux	LYON
0000000291	CADRE H	CHEF PROJET EQUIPEMENTS ACTIFS	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000755	CADRE H	INGENIEUR SUPPORT	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000947	CADRE H	CHARGE RECRUTEMENT FORMATION	Dir. Ressources Humaines	SIEGE
0000000145	CADRE FJ	RESP. DE POLE MAINTEN. RESEAU	Dir. des Réseaux	DUNKERQUE
0000000780	AGENT MAITRISE H	ASSISTANT COMMERCIAL	Dir. Commerciale et Marketing	SIEGE
0000001004	CADRE H	COORDINATEUR DEPLOIEMENT	Dir. des Réseaux	CAEN
0000000669	CADRE H	REFERENT ETUDES	Dir. des Réseaux	AMIENS
0000000851	CADRE FJ	RESPONSABLE Q&A	Dir. SI	SIEGE
0000001024	CADRE H	RESPONSABLE COMMERCIAL	Dir. Commerciale et Marketing	NANCY
0000000944	CADRE H	INGENIEUR QUALIFICATION	Dir. SI	SIEGE
0000000570	CADRE H	RESPONSABLE EXPLOITATION RESEA	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000989	CADRE FJ	RESP. COMPTABILITE CLIENTS	Dir. Admin. et Financière	SIEGE
0000000674	CADRE H	INGENIEUR EXPLOITATION	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000307	CADRE H	RESPONSABLE COMMERCIAL FTTH	Dir. Commerciale et Marketing	EVRY
0000001009	AGENT MAITRISE H	ASSISTANT CONTROLE DE GESTION	Dir. Admin. et Financière	TOULOUSE
0000000838	CADRE FJ	RESP. PRODUCTION DELIVERY	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000939	CADRE H	COORDINATEUR DEPLOIEMENT	Dir. des Réseaux	CAEN
0000000912	CADRE FJ	RESPONSABLE DE PROGRAMME	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000052	CADRE H	RESPONSABLE GEOMARKETING	Dir. Commerciale et Marketing	MONTPELLIER
0000000401	CADRE H	COMPTABLE TRESORERIE	Dir. Admin. et Financière	SIEGE
0000000053	CADRE FJ	DIRECTEUR DSP	Dir. Dvlpt et Concessions	NANTES
0000000999	CADRE H	COORDINATEUR EXPLOITAT. RESEAU	Dir. des Réseaux	SEYNOD
0000000686	CADRE H	COORDINATEUR DEPLOIEMENT	Dir. des Réseaux	SEYNOD

0000000861	CADRE H	COORDINATEUR DEPLOIEMENT	Dir. des Réseaux	CAEN
0000000662	CADRE H	RESP. MAINTEN. RESEAU ET SITES	Dir. des Réseaux	SEYNOD
0000000884	CADRE FJ	DIRECTEUR COMPTABLE	Dir. Admin. et Financière	SIEGE
0000000588	CADRE H	COORDINATEUR DEPLOIEMENT	Dir. des Réseaux	CAEN
0000000523	CADRE H	RESP. BUREAU D'ETUDES INTEGRAT	Dir. des Réseaux	AMIENS
0000000573	AGENT MAITRISE H	PILOTE INTERVENTION CLIENTS	Dir. des Réseaux	TORCY
0000000058	CADRE H	ASSISTANTE	Dir. Dvlpt et Concessions	CAEN
0000000815	CADRE H	JURISTE DROIT PUBLIC	Dir. Juridique	LILLE
0000001022	STAGIAIRE	CHARGE PROJET COMMUNICATION	Dir. Dvlpt et Concessions	SIEGE
0000000942	CADRE H	CHARGE RECRUTEMENT FORMATION	Dir. Ressources Humaines	SIEGE
0000000442	CADRE H	RESPONSABLE COMMERCIAL	Dir. Commerciale et Marketing	LILLE
0000000940	CADRE H	RESPONSABLE EXPLOITATION RESEA	Dir. des Réseaux	EVRY
0000000832	CADRE H	RESPONSABLE COMMERCIAL	Dir. Commerciale et Marketing	SIEGE
0000000647	CADRE H	REFERENT ETUDES	Dir. des Réseaux	LYON
0000000586	CADRE H	INGENIEUR EXPLOITATION FTTH	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000849	CADRE H	RESP. REGIONAL MARCHES PUBLICS	Dir. Commerciale et Marketing	SIEGE
0000000709	AGENT MAITRISE H	COORDINATEUR EXPLOITAT. RESEAU	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000700	CADRE H	ADMINISTRATEUR SIG	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000060	CADRE FJ	DIRECTEUR CONTROLE DE GESTION	Dir. Admin. et Financière	TOULOUSE
0000000667	CADRE H	CHEF PROJETS AVANT-VENTE	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000708	CADRE FJ	DIRECTEUR JURIDIQUE	Dir. Générale	SIEGE
0000000733	CADRE FJ	CONTROLEUR DE GESTION	Dir. Admin. et Financière	SIEGE
0000000833	AGENT MAITRISE H	PILOTE INTERVENTION CLIENTS	Dir. des Réseaux	TORCY
0000000325	CADRE H	REFERENT SIG STC FTTO	Dir. des Réseaux	NANTES
0000000808	CADRE H	CONTROLEUR DE GESTION	Dir. Admin. et Financière	SIEGE
0000000251	CADRE FJ	RESP. PROJETS AVANT-VENTE	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000408	CADRE H	CHEF PROJET METHODES ET OUTILS	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000689	AGENT MAITRISE H	ASSISTANTE COMMERCIALE	Dir. Commerciale et Marketing	LYON
0000000214	CADRE FJ	DIR. SUPPORT AUX OPERATIONS	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000581	CADRE H	RESPONSABLE EXPLOITATION RESEA	Dir. des Réseaux	CAEN
0000000524	CADRE H	INGENIEUR RESEAU	Dir. des Réseaux	AMIENS
0000000525	AGENT MAITRISE H	COMPTABLE FOURNISSEURS	Dir. Admin. et Financière	AMIENS
0000000585	CADRE H	REFERENT SIG STC FTTO	Dir. des Réseaux	AMIENS
0000000828	CADRE H	COORDINATEUR EXPLOITAT. RESEAU	Dir. des Réseaux	NANTES
0000000676	CADRE FJ	CHEF PROJETS	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000199	CADRE FJ	DIRECTEUR STC	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000826	CADRE H	REFERENTE ETUDES	Dir. des Réseaux	AMIENS
0000000062	CADRE FJ	RESP. MAINTEN. RESEAU ET SITES	Dir. des Réseaux	CAEN
0000000913	CADRE FJ	RESP COMPTABILITE GENERALE	Dir. Admin. et Financière	SIEGE
0000000392	CADRE H	RESP. MAINTEN. RESEAU ET SITES	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000218	AGENT MAITRISE H	GESTIONNAIRE DE CONTRATS	Dir. Dvlpt et Concessions	ANGOULEME
0000000836	CADRE FJ	CHEF PROJET PROCESS ET METHODE	Dir. des Réseaux	TORCY
0000000756	CADRE H	RESPONSABLE MAINT. SUPERVISION	Dir. des Réseaux	SIEGE

0000000908	CADRE H	REFERENTE EXPLOITATION FTTH	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000879	CADRE FJ	CHEF DES VENTES	Dir. Commerciale et Marketing	SIEGE
0000000591	CADRE H	RESP. MAINTEN. RESEAU ET SITES	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000774	CADRE H	INGENIEUR EXPLOITATION	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000561	AGENT MAITRISE H	CHARGE DE REPORTING CIAL-MKT	Dir. Commerciale et Marketing	TORCY
0000000410	CADRE H	RESPONSABLE COMMERCIAL	Dir. Commerciale et Marketing	LYON
0000000603	AGENT MAITRISE H	GESTIONNAIRE DE LITIGES	Dir. des Réseaux	TORCY
0000000343	AGENT MAITRISE H	CHARGE D'ETUDES MARKETING	Dir. Commerciale et Marketing	TORCY
0000000867	AGENT MAITRISE H	PILOTE INTERVENTION CLIENTS	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000993	CADRE H	CHARGE D'ETUDES	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000574	CADRE H	INGENIEUR EXPLOITATION FTTH	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000920	CADRE H	COORDINATEUR DEPLOIEMENT	Dir. des Réseaux	CAEN
0000000732	CADRE H	CHARGE MARKETING OPERATIONNEL	Dir. Commerciale et Marketing	SIEGE
0000000727	CADRE H	INGENIEUR SUPPORT	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000001012	AGENT MAITRISE H	COMPTABLE CLIENTS	Dir. Admin. et Financière	SIEGE
0000000858	CADRE H	CHARGE D'ETUDES SIG	Dir. des Réseaux	AMIENS
0000000856	CADRE H	CHARGE D'ETUDES	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000224	MANDATAIRE SOCIAL	DIRECTEUR GENERAL	Dir. Générale	SIEGE
0000000072	CADRE H	RESPONSABLE EXPLOITATION RESEA	Dir. des Réseaux	MONTPELLIER
0000000684	CADRE H	COORDINATEUR DEPLOIEMENT	Dir. des Réseaux	CAEN
0000000889	CADRE FJ	RESP POLE PILOTAGE ET PROJET	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000073	CADRE H	RESPONSABLE EXPLOITATION RESEA	Dir. des Réseaux	CLERMONT FERRAND
0000000764	AGENT MAITRISE H	ASSISTANTE	Dir. Dvlpt et Concessions	SEYNOD
0000000988	CADRE H	RESPONSABLE COMMERCIAL FTTH	Dir. Commerciale et Marketing	SEYNOD
0000000115	CADRE H	RESPONSABLE EXPLOITATION RESEA	Dir. des Réseaux	NANTES
0000000929	CADRE H	CHEF PROJET NRO PM	Dir. des Réseaux	TORCY
0000000576	AGENT MAITRISE H	PILOTE INTERVENTION CLIENTS	Dir. des Réseaux	TORCY
0000000806	CADRE H	CHARGE D'ETUDES	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000745	CADRE H	INGENIEUR SUPPORT	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000001025	CADRE H	CONTROLEUR DE GESTION	Dir. Admin. et Financière	SIEGE
0000000625	CADRE H	ASSISTANTE DE DIRECTION	Dir. Ressources Humaines	SIEGE
0000001010	AGENT MAITRISE H	ASSISTANT CONTROLE DE GESTION	Dir. Admin. et Financière	SIEGE
0000000167	AGENT MAITRISE H	ASSISTANTE DE DIRECTION	Dir. Admin. et Financière	SIEGE
0000000719	CADRE H	CONTROLEUR DE GESTION	Dir. Admin. et Financière	SIEGE
0000001019	AGENT MAITRISE H	ALTER CHARG DEV EXPERT & OUTIL	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000906	CADRE H	CHARGE D'ETUDES SIG	Dir. des Réseaux	AMIENS
0000000933	CADRE H	CHEF PROJET MARKETING DIGITAL	Dir. Commerciale et Marketing	SIEGE
0000000902	CADRE FJ	RESPONSABLE DE PROGRAMME	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000001007	CADRE H	CHEF PROJET QUALITE ET REFEREN	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000223	AGENT MAITRISE H	COMPTABLE GENERAL	Dir. Admin. et Financière	SIEGE
0000000529	CADRE H	CHEF PROJET DEPLOIEMENT	Dir. des Réseaux	CAEN
0000000076	CADRE H	RESP. MAINTEN. RESEAU ET SITES	Dir. des Réseaux	AMIENS
0000000921	CADRE H	COORDINATEUR EXPLOITAT. RESEAU	Dir. des Réseaux	MONTPELLIER

0000000722	CADRE H	ADMINISTRATEUR SIG	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000731	AGENT MAITRISE H	COORDINATEUR OPC	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000869	CADRE H	CHEF PROJET DEPLOIEMENT	Dir. des Réseaux	CAEN
0000000425	CADRE FJ	DIRECTRICE ADJOINTE DU RESEAU	Dir. Générale	SIEGE
0000000530	CADRE H	REFERENT SIG NOC	Dir. des Réseaux	AMIENS
0000000079	CADRE H	ADMINISTRATRICE DES VENTES	Dir. Admin. et Financière	LILLE
0000000080	CADRE FJ	DIRECTEUR DSP	Dir. Dvlpt et Concessions	CHALON SUR SAONE
0000000653	CADRE FJ	RESPONSABLE INFRASTRUCTURE	Dir. SI	TORCY
0000000083	CADRE H	RESP. REGIONAL MARCHES PUBLICS	Dir. Commerciale et Marketing	TORCY
0000000558	CADRE H	CONTROLEUR DE GESTION	Dir. Admin. et Financière	SIEGE
0000000905	CADRE H	CONTROLEUR DE GESTION	Dir. Admin. et Financière	SIEGE
0000000834	CADRE FJ	RESPONSABLE SUPPORT FTTH	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000619	AGENT MAITRISE H	CHARGE BACK OFFICE COMMERCIAL	Dir. Commerciale et Marketing	DUNKERQUE
0000000273	CADRE H	TEAM LEADER	Dir. Commerciale et Marketing	MONTPELLIER
0000000960	AGENT MAITRISE H	COMPTABLE GENERAL	Dir. Admin. et Financière	SIEGE
0000000111	CADRE H	RESP. MAINTEN. RESEAU ET SITES	Dir. des Réseaux	ANGOULEME
0000001000	CADRE H	CHEF DE PROJET SIG	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000170	AGENT MAITRISE H	COORD. MAINT. RESEAU ET SITES	Dir. des Réseaux	DUNKERQUE
0000000533	CADRE H	CHEF PROJET DEPLOIEMENT	Dir. des Réseaux	EVRY
0000000412	CADRE H	RESP. EXPLOITATION RESEAU	Dir. des Réseaux	MONTPELLIER
0000000086	CADRE H	RESPONSABLE COMMERCIAL	Dir. Commerciale et Marketing	MONTPELLIER
0000000087	CADRE H	RESPONSABLE DE PROJET	Dir. des Réseaux	TORCY
0000000534	CADRE H	REFERENT SIG NOC	Dir. des Réseaux	AMIENS
0000000830	CADRE FJ	RESP. RH ET CHEF PROJET RH	Dir. Ressources Humaines	SIEGE
0000000284	CADRE H	RESPONSABLE EXPLOITATION RESEA	Dir. des Réseaux	EVRY
0000000966	CADRE FJ	RESPONSABLE PROJET DEPLOIEMENT	Dir. des Réseaux	SEVRES
0000000361	CADRE H	RESP. MAINTEN. RESEAU ET SITES	Dir. des Réseaux	LYON
0000000969	CADRE H	COORDINATEUR DEPLOIEMENT	Dir. des Réseaux	SEYNOD
0000000088	CADRE H	RESP. MAINTEN. RESEAU ET SITES	Dir. des Réseaux	NANTES
0000000742	CADRE H	RESPONSABLE EXPLOITATION RESEA	Dir. des Réseaux	LILLE
0000000536	CADRE FJ	DIR. RESEAUX FTTO ET OUTILS	Dir. Dvlpt et Concessions	NANCY
0000000089	CADRE H	RESPONSABLE COMMERCIAL FTTH	Dir. Commerciale et Marketing	CAEN
0000000638	CADRE H	RESP. MAINTEN. RESEAU ET SITES	Dir. des Réseaux	NANCY
0000000537	CADRE H	INGENIEUR SYSTEME ET RESEAUX	Dir. SI	AMIENS
0000000538	CADRE FJ	ARCHITECTE RESEAU	Dir. des Réseaux	AMIENS
0000000539	CADRE H	INGENIEUR AVANT VENTE	Dir. des Réseaux	AMIENS
0000000958	CADRE H	CHEF PROJET PROCESS ET METHODE	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000182	CADRE H	RESPONSABLE MAINTENANCE AUDIT	Dir. des Réseaux	TORCY
0000000092	CADRE FJ	DIRECTEUR REGIONAL	Dir. Dvlpt et Concessions	DUNKERQUE
0000000112	CADRE H	RESPONSABLE COMMERCIAL	Dir. Commerciale et Marketing	NANTES
0000000949	CADRE H	GRAPHISTE	Dir. Commerciale et Marketing	SIEGE
0000000785	CADRE H	CHEF PROJET DEPLOIEMENT	Dir. des Réseaux	SEYNOD
0000000398	CADRE H	REFERENT SIG TRANSVERSE	Dir. des Réseaux	LYON

0000000757	CADRE H	RESP. COMPTABILITE FOURNISSEUR	Dir. Admin. et Financière	SIEGE
0000000758	CADRE H	INGENIEUR SUPPORT	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000321	CADRE H	COORDINATRICE DE DEPLOIEMENT	Dir. des Réseaux	EVRY
0000000871	CADRE H	RESPONSABLE COMMERCIAL	Dir. Commerciale et Marketing	LYON
0000001023	CADRE H	CHARGE PAIE ET ADM PERSONNEL	Dir. Ressources Humaines	SIEGE
0000000397	AGENT MAITRISE H	COORDINATEUR MAINTENANCE AUDIT	Dir. des Réseaux	TORCY
0000000950	AGENT MAITRISE H	ASSISTANTE DEPLOIEMENT	Dir. des Réseaux	SEYNOD
0000000930	AGENT MAITRISE H	ASSISTANTE DE DIRECTION	Dir. Dvlpt et Concessions	SIEGE
0000000575	AGENT MAITRISE H	COORDINATRICE DELIVERY FTTH	Dir. des Réseaux	TORCY
0000000819	CADRE H	CHEF PROJET DEPLOIEMENT	Dir. des Réseaux	SEYNOD
0000000771	AGENT MAITRISE H	ASSISTANTE	Dir. Dvlpt et Concessions	SIEGE
0000000923	CADRE H	CONTROLEUR DE GESTION	Dir. Admin. et Financière	SIEGE
0000000977	CADRE H	COORDINATEUR DEPLOIEMENT	Dir. des Réseaux	SEYNOD
0000000557	AGENT MAITRISE H	ASS GESTION CDES FOURNISSEURS	Dir. Admin. et Financière	NANCY
0000000540	CADRE H	REFERENT ETUDES	Dir. des Réseaux	AMIENS
0000000556	CADRE H	RESP. MARKETING OPERATIONNEL	Dir. Commerciale et Marketing	AMIENS
0000000953	CADRE H	REFERENTE SIG NOC	Dir. des Réseaux	SEYNOD
0000000657	AGENT MAITRISE H	COMPTABLE FOURNISSEURS	Dir. Admin. et Financière	SIEGE
0000000567	CADRE H	RESPONSABLE EXPLOITATION RESEA	Dir. des Réseaux	LILLE
0000000789	CADRE FJ	RESPONSABLE STC FTTO REGIONS	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000794	CADRE FJ	CHEF PROJETS DEVELOPPEMENT	Dir. Dvlpt et Concessions	SIEGE
0000000100	CADRE H	CHEF PROJET DVLPT D'AFFAIRES	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000551	AGENT MAITRISE H	ASSISTANTE	Dir. Dvlpt et Concessions	CAEN
0000000541	CADRE H	RESPONSABLE EXPLOITATION RESEA	Dir. des Réseaux	LYON
0000000799	CADRE FJ	RESPONSABLE DE PROJET	Dir. SI	SIEGE
0000000660	CADRE H	INGENIEUR SUPPORT	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000666	CADRE H	CHEF PROJET DEPLOIEMENT	Dir. des Réseaux	CAEN
0000000948	AGENT MAITRISE H	COMPTABLE GENERAL	Dir. Admin. et Financière	SIEGE
0000000290	CADRE H	CHEF DE PROJET EQUIPEMENTS ACTIFS	Dir. des Réseaux	SEYNOD
0000000429	CADRE H	ING. D'ETUDES ET DEVELOPPEMENT	Dir. SI	SIEGE
0000000979	CADRE H	COORDINATEUR DEPLOIEMENT	Dir. des Réseaux	EVRY
0000000931	CADRE H	CHEF PROJ SI FINANCES/COVACHAT	Dir. Admin. et Financière	SIEGE
0000000543	CADRE H	RESPONSABLE EXPLOITATION RESEA	Dir. des Réseaux	AMIENS
0000000371	CADRE H	RESPONSABLE COMMERCIAL	Dir. Commerciale et Marketing	DUNKERQUE
0000000778	CADRE H	COORDINATEUR EXPLOITAT. RESEAU	Dir. des Réseaux	CHAMBERY
0000000750	CADRE FJ	CHEF PROJETS	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000434	AGENT MAITRISE H	ASSISTANTE DE DIRECTION	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000770	CADRE H	COORDINATEUR DEPLOIEMENT	Dir. des Réseaux	SEYNOD
0000000980	CADRE FJ	RESPONSABLE BUREAU D'ETUDES	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000000863	CADRE H	CHARGEE D'ETUDES SIG	Dir. des Réseaux	AMIENS
0000000411	CADRE FJ	DIR. DEPLOIEMENT REGIONAL IDF	Dir. des Réseaux	TORCY
0000000120	CADRE H	ADMINISTRATRICE DES VENTES	Dir. Admin. et Financière	TOULOUSE
0000000938	CADRE H	CHEF PROJET DEPLOIEMENT	Dir. des Réseaux	EVRY

0000000890	AGENT MAITRISE H	PILOTE INTERVENTION CLIENTS	Dir. des Réseaux	TORCY
0000000936	CADRE H	INGENIEUR EXPLOITATION	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000001028	CADRE H	CHARGE D'ETUDES	Dir. des Réseaux	SIEGE
0000001027	CADRE H	CHEF DE PROJET DEPLOIEMENT	Dir. des Réseaux	EVRY
Poste A Pourvoir		ACHETEUR	Dir. des Réseaux	SIEGE
PAP		COORDINATEUR SPS	Dir. des Réseaux	SIEGE
PAP		CHARGE D'ETUDES	Dir. des Réseaux	SIEGE
PAP		CHARGE D'ETUDES	Dir. des Réseaux	SIEGE
PAP		CHARGE D'ETUDES	Dir. des Réseaux	SIEGE
PAP		CHARGE D'ETUDES SIG	Dir. des Réseaux	SIEGE
PAP		COORD MAINTENANCE AUDIT	Dir. des Réseaux	SIEGE
PAP		COORD MAINTENANCE AUDIT	Dir. des Réseaux	SIEGE
PAP		GESTIONNAIRE COMMANDES ET FACTURATION	Dir. des Réseaux	SIEGE
PAP		CHARGES DE DELIVERY	Dir. des Réseaux	SIEGE
PAP		CHARGES DE DELIVERY	Dir. des Réseaux	SIEGE
PAP		ROC OCEN	Dir. des Réseaux	SEVRES
PAP		ROC OCEN	Dir. des Réseaux	SEVRES
PAP		CHARGE DE KPI'S	Dir. des Réseaux	SEVRES
PAP		GESTIONNAIRE DE LITIGES	Dir. des Réseaux	TORCY
PAP		GESTIONNAIRE DE LITIGES	Dir. des Réseaux	TORCY
PAP		GESTIONNAIRE DE LITIGES	Dir. des Réseaux	TORCY
PAP		GESTIONNAIRE DE LITIGES	Dir. des Réseaux	TORCY
PAP		GESTIONNAIRE FACTURATION	Dir. des Réseaux	TORCY
PAP		CHEF DE PROJET REFERENTIEL ADRESSES	Dir. des Réseaux	TORCY
PAP		DIRECTEUR DE CONCESSION	Dir. Dvlpt et Concessions	MONTPELLIER
PAP		RESPONSABLE REGLEMENTAIRE	Dir. Commerciale et Marketing	SIEGE
PAP		COMPTABLE GENERAL	Dir. Admin. et Financière	SIEGE
PAP		CHARGE DE RELATION CLIENTS	Dir. Commerciale et Marketing	SIEGE